

Université de Montréal

**Une étude sur le processus de changement menant au
désistement criminel d'un détenu purgeant une peine à
perpétuité dans la collectivité**

par
Krystina Mc Kay

École de criminologie
Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de
Maître ès sciences (M.Sc.) en criminologie

Avril 2016

© Krystina Mc Kay, 2016

RÉSUMÉ

La présente étude explore la trajectoire de vie d'un détenu condamné à une peine à perpétuité qui bénéficie d'une libération conditionnelle totale afin d'identifier laquelle ou lesquelles des cinq grandes conceptualisations théoriques du désistement criminel permettent le mieux d'expliquer sa trajectoire de désistement. Pour atteindre cet objectif, une méthodologie qualitative de type exploratoire a été privilégiée. Un homme purgeant une peine à perpétuité dans la collectivité a été rencontré en contexte d'entretiens afin de restituer en profondeur son histoire de vie et cerner, à la lumière des théories recensées, les concepts applicables à son désistement criminel. Une série de neuf entretiens d'environ une heure et demie a été réalisée. Le récit de vie de monsieur P est présenté et analysé pour illustrer l'applicabilité des principales conceptualisations théoriques du désistement criminel qui ont été recensées dans le présent mémoire. L'analyse des données recueillies a permis de faire ressortir l'importance de considérer le concept identitaire dans le processus de désistement et le changement psychologique qui l'accompagne. La discussion aborde quelques pistes d'interventions susceptibles de soutenir le travail des membres du personnel qui œuvrent auprès des délinquants qui purgent de longues peines. Celles-ci prennent en compte les défis posés par la clientèle particulière des détenus à perpétuité et cherchent à maximiser leur réintégration sociale lors de leur mise en liberté.

Mots-clés : désistement criminel, processus de changement, libération conditionnelle, peine à perpétuité, trajectoire de vie, récit de vie.

ABSTRACT

This research explores the life trajectory of an offender serving a life sentence in the community after having been granted a full parole. The goal of this research is to identify which of the five main theoretical concepts, explaining the cessation of criminal behavior, best indicates what led him to cease his criminal behavior. To reach this objective, an exploratory qualitative research was preferred. A man serving a life sentence in the community was interviewed on numerous occasions. These interviews were aimed at getting the utmost account of his life story and then, by integrating the appropriate theories in the research process, selecting the concepts that best explained the cessation of his criminal behavior. A series of nine interviews, each one lasting approximately an hour and a half, were conducted. For the purpose of this memoir, the life story of Mr. P is presented and analyzed so as to illustrate the application of the main theoretical concepts linked to the cessation of criminal behavior. By analyzing the data collected, the importance of considering the identity concept in the cessation of criminal behavior was noted just as the psychological change that comes with it. The discussion also addresses certain intervention strategies that are likely to offer an improved support for people working with offenders serving long sentences. These interventions take into account the challenges that arise when working with this type of clientele and they aim at maximizing the social reinsertion potential of these individuals upon release.

Keywords: desistance, process of change, parole, life sentence, life trajectory, life story.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	i
TABLE DES MATIÈRES	iii
DÉDIDACE	v
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : RECENSION DES ÉCRITS	5
1.1. Définition des termes	6
1.2 Le désistement criminel	7
1.2.1. Le désistement criminel, approche factorielle	7
1.2.2. Le désistement criminel, vu comme un processus	9
1.3. Le processus de changement	10
1.3.1. Définitions	10
1.3.2. Courant de la maturation	11
1.3.3. Courant du choix rationnel	14
1.3.4. Courant du contrôle social	16
1.3.5. Théories développementales dites « life-course ».....	18
1.3.6. Théories du changement psychologique.....	26
1.3.6.1. La personnalité	26
1.3.6.2. Les cognitions et la transformation de l'identité	29
1.3.6.3. Perspective psychodynamique.....	41
1.3.6.4. L'aspect spirituel/religieux	43
1.4. La problématique	45
CHAPITRE 2 : LA MÉTHODOLOGIE	47
2.1. L'objet et les objectifs de l'étude	48
2.1.1. Objet de la recherche	48
2.1.2. Objectifs de la recherche	48
2.2. La démarche méthodologique	49
2.2.1. Le choix d'une méthodologie qualitative	49
2.2.2. Le choix du récit de vie	50
2.2.3. Étude par cas unique et critères d'échantillonnage	51
2.2.4. La stratégie de recrutement.....	52
2.2.5. Entretiens	52
2.2.6. Certificat éthique	53
2.2.7. Présentation de la consigne de prise de contact.....	54
2.3. Limites de la recherche	56
CHAPITRE 3 : LE RÉCIT DE LA VIE DE MONSIEUR P	56

CHAPITRE 4 : ANALYSE DES RÉSULTATS	79
4.1. Courant de la maturation	80
4.2. Courant du choix rationnel	81
4.3. Courant du contrôle social	82
4.4. Théories développementales dites « life-course »	83
4.5. Théorie du changement psychologique	87
4.5.1. La personnalité	87
4.5.2. Les cognitions et la transformation de l'identité	88
4.5.3. Perspective psychodynamique.....	97
4.5.4. L'aspect spirituel et religieux	100
 CHAPITRE 5 : DISCUSSION ET CONCLUSION	103
5.1. Discussion	104
5. 2. Conclusion	112
 RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	I
 ANNEXE 1 : FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT	X

DÉDIDACE

Pour tous ceux qui réussissent à surmonter l'adversité et découvrent la liberté...

*Je crois qu'on ne peut mieux vivre qu'en cherchant à devenir meilleur ni plus agréablement
qu'en ayant la pleine conscience de son amélioration. — **Socrate***

*Être libre, ce n'est pas seulement se débarrasser de ses chaînes; c'est vivre d'une façon qui
respecte et renforce la liberté des autres. — **Nelson Mandela***

INTRODUCTION

Ayant travaillé auprès d'hommes purgeant une peine à perpétuité depuis plusieurs années, nous avons constaté que la plupart d'entre eux mènent à terme leur période semi-libératoire pour actualiser leur libération conditionnelle totale et vivre librement dans la communauté, sans récidiver. Certes, les hommes qui ont été incarcérés sur une période de 10 à 25 dans un établissement carcéral nécessitent une période importante d'adaptation à la collectivité, durant laquelle ils contreviennent malheureusement parfois à leurs conditions spéciales de mise en liberté. Lorsque la protection de la société n'est pas compromise, le service correctionnel du Canada (SCC) recommande le maintien de leur libération pour favoriser leur réinsertion sociale, en tant que citoyens respectueux des lois. Après tout, ces hommes doivent se construire une nouvelle vie et réapprendre à vivre en société après une longue période d'enfermement, ce qui n'est pas sans leur causer de difficultés au plan personnel et social. D'un côté, nos observations en milieu de travail laissent croire qu'un changement se produit chez ces hommes puisqu'ils récidivent peu. De l'autre côté, l'opinion publique et les réactions sociales de certaines personnes considèrent l'homme condamné à perpétuité comme un être social dangereux et irrécupérable qu'il vaudrait mieux emprisonner à jamais. La conclusion à laquelle ils arrivent est qu'il faudrait durcir les peines et abolir la libération conditionnelle (Association des familles de personnes assassinées ou disparues, AFPAD, 2007). Qu'en est-il vraiment?

Au Canada, les détenus purgeant une peine à perpétuité constituent environ 20 % de tous ceux sous mandat fédéral. Ce taux est stable depuis plus de cinq ans. Étant surveillé jusqu'à la fin de leur vie, ce groupe constitue 44 % des délinquants sous responsabilité fédérale en libération conditionnelle (Commission des libérations conditionnelles du Canada, CLCC, 2014). Les données statistiques descriptives de la population carcérale sous surveillance fédérale en libération conditionnelle permettent de tracer un autre portrait des détenus condamnés à une peine à perpétuité que celui mis en scène par l'AFPAD (2007). En fait, les représentations sociales de certains groupes selon lesquelles les meurtriers sont des criminels dangereux et irrécupérables sont erronées. Les statistiques démontrent que les détenus purgeant une peine à perpétuité en libération conditionnelle totale récidivent peu. Selon les dernières données disponibles (2008-

2009), seul 1 % d'entre eux ont été réincarcérés pour avoir commis un crime; plus précisément, 0.8 % l'ont été pour un crime non violent et 0.2 % pour un crime violent (CLCC, 2009). Depuis les cinq dernières années, c'est d'ailleurs chez les délinquants purgeant une peine pour meurtre que le taux de récidive pour une infraction violente est le plus faible (CLCC, 2014). Ainsi, ces données nous permettent de conclure que, comparativement à d'autres groupes d'hommes incarcérés, les hommes condamnés à perpétuité font partie de ceux qui récidivent le moins au cours de leur libération conditionnelle.

Les données statistiques nous permettent d'observer que les hommes purgeant une peine à perpétuité s'engagent dans un processus de changement au cours de leur sentence. Selon les écrits scientifiques, il appert que certains des éléments ou facteurs sont associés au désistement criminel. Or, peu de recherches actuelles visent à comprendre comment les éléments favorisant l'abandon de la criminalité interagissent à travers le temps pour mener à un désistement criminel durable (Casoni, 2010). Comment s'opère le désistement criminel selon une perspective temporelle? Quels sont les éléments qui favorisent le processus de changement qui mène au désistement criminel chez les délinquants persistants qui purgent une peine à perpétuité? En tant qu'intervenants, comment peut-on diriger les interventions pour favoriser le processus de désistement criminel? Ce sont des questions auxquelles nous devons répondre si nous voulons être en mesure d'offrir des réponses sur le processus de changement à ceux qui croient qu'il s'agit d'êtres irrécupérables. De répondre à ces questions permettra également de maximiser la réintégration sociale des condamnés à perpétuité lors de leur mise en liberté.

La présente étude vise à contribuer aux connaissances sur le processus de changement psychologique qui mène au désistement criminel. L'objectif général visé du projet consiste à identifier laquelle ou lesquelles des cinq grandes conceptualisations théoriques du désistement criminel permettent le mieux d'expliquer la trajectoire d'un homme condamné à une peine à perpétuité en libération conditionnelle totale au Canada. Pour ce faire, nous avons rencontré un homme purgeant une peine à perpétuité dans la collectivité en contexte d'entretiens afin de restituer en profondeur son histoire de vie et cerner, à la

lumière des théories recensées, ce qui appartiendrait au processus de changement du participant qui a favorisé son désistement criminel.

Ce mémoire se divise en cinq sections. Un premier chapitre est consacré à la recension des écrits et s'attarde aux définitions du changement, mais également aux principales conceptualisations théoriques explicatives du désistement criminel. Suit le deuxième chapitre où nous traiterons de la démarche méthodologique qui a été privilégiée pour répondre à nos objectifs de recherche. Dans le troisième chapitre y sera présenté le récit de la vie du participant pour mieux situer les lecteurs. Dans un quatrième temps, à la lumière des théories explicitées dans le chapitre un, les analyses seront présentées. Enfin, le chapitre cinq sera consacré aux conclusions tirées en regard des résultats des analyses afin de poursuivre la réflexion sur le processus de changement qui mène au désistement criminel.

CHAPITRE 1 : RECENSION DES ÉCRITS

Le présent chapitre est divisé en quatre sections. Nous définissons d'abord le contexte judiciaire et pénitentiaire de notre étude, notamment nous définissons les principaux termes, soit la libération conditionnelle et le désistement criminel. Puis, l'étude des facteurs contributifs sera présentée, suivie de celle qui propose l'étude du désistement comme un processus. Nous présenterons ensuite une recension des écrits qui contient des définitions du processus de changement et des théories des cinq grandes conceptualisations théoriques qui expliquent le changement qui mène au désistement criminel. Ces courants sont ceux de la maturation, du choix rationnel, du contrôle social, de la perspective développementale et de la perspective psychologique. Puis, pour clore ce chapitre, la problématisation du mémoire sera exposée.

1.1. Définition des termes

Les individus ayant été reconnus coupables de meurtre au premier ou au deuxième degré purgent des peines à perpétuité. Pour un meurtre au premier degré, il est question de 25 ans à purger automatiquement et au deuxième degré, entre un minimum de 10 ans et un maximum de 25 ans avant d'être admissible à une libération conditionnelle totale. Les individus qui purgent une peine à perpétuité demeurent sous la responsabilité du SCC jusqu'à leur décès, d'où l'appellation à perpétuité, car ils ne sont pas tenus de demeurer incarcérés toute leur vie. Effectivement, selon des dates d'admissibilité qui peuvent varier selon chacun et l'imposition du juge lors de prononcé de la sentence, qui lui-même tient compte des facteurs atténuants et aggravants liés à l'acte délictuel, la CLCC peut leur accorder une mise en liberté discrétionnaire. Au départ, les condamnés à perpétuité bénéficient d'une semi-liberté puisqu'ils résident dans des centres résidentiels communautaires (CRC) afin de stabiliser l'ensemble des sphères de leur vie et réintégrer la société progressivement. Cette période est de six mois renouvelables, jusqu'à ce que l'équipe de gestion de cas et la CLCC considèrent que l'individu est prêt à bénéficier d'une libération conditionnelle totale, c'est-à-dire de résider librement dans la communauté, avec moins de contraintes. À toutes les étapes, les condamnés à perpétuité sont supervisés par les agents de libération conditionnelle (ALC) du SCC et peuvent être réincarcérés s'ils ne respectent pas les conditions inhérentes à leur mise en liberté ou évidemment, s'ils commettent une nouvelle infraction. Bref, ils seront réincarcérés si le

risque de récidive qu'ils présentent pour la société devient inacceptable à gérer en collectivité (Johnson et Grant, 2001).

1.2 Le désistement criminel

Le désistement criminel est habituellement défini comme la fin d'une période d'implication dans le crime. Maruna et col. (2004) sont d'avis que le fait de déterminer comment distinguer le désistement criminel réel des accalmies entre les offenses d'un parcours criminel est difficile. Ils considèrent que ce qui peut ressembler au désistement criminel à un temps X pourrait apparaître comme une simple accalmie à un temps Y. En effet, l'absence de crime pendant une longue période, notamment cinq ou dix ans, ne garantit pas forcément que la carrière criminelle soit terminée (Maruna et col., 2004; Laub et Sampson, 2003).

L'absence de commission délictuelle sur une courte période de temps correspond au désistement primaire. Dans le cadre de ce projet de mémoire, nous sommes davantage concernés par le désistement secondaire qui se définit comme un processus par lequel les individus vont assumer un rôle de non-criminel ou d'une personne reformée (Maruna et Immarigeon, 2004). Dans la plupart des cas, ce type de désistement sera associé avec une réorganisation provenant de la personne désistée de qui il est et de la personne qu'il souhaite être (Maruna et collègues, 2004).

1.2.1. Le désistement criminel, approche factorielle

Certains auteurs (Gottfredson et Hirschi, 1990; Laub et Sampson, 1993; Farrington, 2003 a et b) comprennent le désistement criminel chez les délinquants selon une perspective développementale, notamment par l'étude des divers facteurs corrélés avec le désistement criminel.

Comme les facteurs corrélés avec la récidive sont un jeune âge, des attitudes antisociales, une personnalité antisociale, un historique de comportements antisociaux, l'abus de substances et des associations avec des pairs antisociaux, toute réduction de ces facteurs de risque indique que le contrevenant est sur une pente vers le désistement. Toutefois,

selon Serin et Loyd (2009), le désistement criminel d'un individu n'est pas directement relié à l'extinction des facteurs de risque qui l'ont conduit à son implication initiale dans la criminalité.

Les facteurs corrélés avec le désistement criminel suggèrent que le délinquant a commencé à s'engager dans un mode de vie prosocial. Plus précisément, ceux généralement admis dans la documentation sont l'avancement en âge, le maintien de l'employabilité, l'abstinence de substances intoxicantes, le mariage (une relation maritale de qualité), le changement de contingences, l'expérience de succès par des objectifs standards, le fait de possiblement contribuer activement à sa communauté et le développement de liens importants avec des individus prosociaux (Gottfredson et Hirschi, 1990; Maruna, 2001; Laub et Sampson, 1993; 2003; Serin et Lloyd, 2009). Pour Maruna (2001), les liens sont des engagements à long terme investis de manière continue. En ce sens, certains chercheurs soulignent que les liens sociaux importants ne surviennent pas instantanément, mais qu'ils se développent graduellement à travers le temps (Laub et Sampson, 2003). La documentation nomme également le fait de devenir parent, de terminer ses études, de quitter le domicile familial, de prendre la responsabilité de quelqu'un d'autre et d'obtenir l'indépendance financière et devenir plus autonome comme des éléments associés au désistement criminel (Maruna, 1997).

La connaissance des variables impliquées dans le désistement criminel amène donc une compréhension plutôt statique du phénomène. En effet, les recherches des auteurs précédemment notés font peu état des mécanismes qui sous-tendent la cessation du crime, bien que le désistement criminel soit désormais conceptualisé comme un processus de changement impliquant de multiples éléments internes (Serin et Loyd, 2009). Selon Gadd et Farrall (2004), la documentation sur les carrières criminelles qui est basée sur les facteurs de risque se préoccupe surtout des statistiques officielles. Cela fait que souvent, les généralisations faites sont vagues ou peu typiques des cas réels et ne permettent pas de comprendre le processus qui découle du désistement criminel (Gadd et Farral, 2004). Par ailleurs, vu de manière factorielle, le désistement criminel est présenté comme un arrêt abrupt de l'implication dans des activités criminelles (Carlsson, 2012). Serin et

Lloyd (2009) sont d'avis que le processus interne des expériences, des pensées et des changements qui encouragent un délinquant à s'engager dans un processus de changement doit être exploré.

1.2.2. Le désistement criminel, vu comme un processus

Pour nombre d'auteurs, le désistement criminel doit être expliqué comme un processus (Maruna, 2001 et 2004, Giordano et col., 2002; 2003 et 2008, Sampson et Laub, 2003; Gadd et Farral, 2004; Serin et Lloyd, 2009, Schroeder et Frana, 2009). Pour ces derniers, les facteurs nommés précédemment sont des manifestations d'un processus interne plus complexe qui sous-tend les changements visibles dans la vie d'un individu (Serin et Lloyd, 2009).

Selon Sampson et Laub (2003) et Maruna (2001 et 2004), il s'agit d'un processus qui encourage la renonciation au crime et maintient le statut de non-criminel. Maruna (2001) indique que le changement d'un délinquant vers le désistement criminel doit être conceptualisé comme un processus en développement qui se met en place progressivement et non pas qui survient instantanément. Le chercheur est d'avis que ce processus est maintenu par une motivation interne qui implique la régulation de soi, la récompense intrinsèque et des objectifs à long terme. Cela signifie qu'au-delà de l'engagement initial du délinquant de renoncer à la criminalité, certains facteurs cognitifs sont impliqués pour soutenir le changement (Maruna, 2001).

Schroeder et Frana (2009) affirment que le désistement criminel est un processus complexe, qui implique des caractéristiques internes et externes, des circonstances, des motivations et des expériences.

Selon Serin et Lloyd (2009), le processus de changement vers le désistement criminel est évolutif et plusieurs modérateurs intrapersonnels sont susceptibles d'y contribuer : le changement dans les valeurs d'un délinquant, dans le concept d'identité de soi et dans ses attentes de résultats, ainsi que l'espoir et l'auto-efficacité. Ils soulignent également que l'abandon du crime n'apparaît pas de façon isolée, mais s'inscrit plutôt dans les efforts

d'un individu pour améliorer sa vie et s'adapter à de nouvelles situations. Selon eux, le processus de changement qui mène au désistement criminel implique l'interaction complexe des dimensions psychologiques, biologiques et situationnelles (Serin et Lloyd, 2009).

Mentionnons que le processus de changement qui mène au désistement criminel est décrit comme une transformation complexe qui implique plusieurs dimensions du vécu, du comportement, des attitudes, du code moral et de la personnalité de l'individu. Par ailleurs, cela s'inscrit dans une trajectoire qui très souvent s'est déployée sur de très nombreuses années, commençant souvent au cours de l'enfance par des problèmes oppositionnels ou de comportement avant d'évoluer vers de la délinquance puis des comportements criminels avérés. Ces comportements criminels persistent parfois en dépit des arrestations ou des sentences obtenues. Le processus qui mène au désistement criminel implique donc des changements profonds et qui, pour être durables, nécessitent l'engagement de l'individu, selon les auteurs recensés.

1.3. Le processus de changement

1.3.1. Définitions

L'idée de changement significatif dans la personnalité et les modèles comportementaux des adultes a longtemps été considérée avec suspicion. La première hypothèse fut que le changement soit un phénomène superficiel sans importance comme un comportement et qui n'affecte pas les composantes plus profondes de la personnalité (Becker, 1964). Toutefois, selon Laub et Sampson (1993), la vie est dynamique et donc le changement est manifestement possible, bien que cet aspect ait été négligé aussi bien en criminologie qu'en psychologie développementale.

Un des chercheurs présentant une théorie sur le changement personnel à l'âge adulte est Becker (1964). Selon lui, les organisations et les institutions offrent des occasions favorables de changement par leur cadre structurel, mais offrent également des opportunités de faire des liens entre les situations à partir desquelles se développe l'engagement. Becker (1964) relève deux processus qui favorisent le changement

personnel; le processus d'ajustement à la situation et la notion d'engagement. Le premier soutient que l'individu adopte les croyances requises par les situations dans lesquelles il se trouve impliqué et modifie son comportement en conséquence. Le processus d'apprentissage du rôle adulte se construit en analysant les séquences d'ajustements situationnels. Le chercheur propose que les situations soient produites par les institutions, puisque celles-ci fournissent des situations stables dans lesquelles il y a peu de latitude pour le changement. Donc, lorsque les institutions changent elles-mêmes, les situations qu'elles fournissent changent et nécessitent le développement de nouveaux modèles de croyance et d'action. Autrement dit, si l'individu désire poursuivre sa participation dans une situation ou veut se surpasser dans celle-ci, il va s'ajuster aux nouvelles contingences de ladite situation. Le second processus de la théorie de Becker (1964) réside en la notion d'engagement. Un individu est considéré comme engagé quand il poursuit une lignée cohérente et constante d'action dans divers contextes. La théorie explique que l'individu poursuit le même but et en ce sens, il rejette d'autres possibilités faisables et choisit les meilleures lui permettant d'atteindre son objectif. D'ailleurs, lorsqu'il est engagé, l'individu risque d'ignorer le principe d'adaptation situationnelle. Par exemple, malgré une offre d'emploi avec de meilleurs avantages sociaux et une augmentation de salaire, un individu décide de maintenir son emploi, car il s'est attaché à celui-ci et ne veut pas recommencer à zéro ailleurs. Selon le chercheur, l'engagement contraint l'individu à un comportement cohérent dans plusieurs des sphères de sa vie et favorise la stabilité. Selon Becker (1964), les processus de sa théorie permettent d'expliquer le développement personnel à l'âge adulte (Becker, 1964).

Une autre façon de voir le processus de changement est la définition de Casoni (2010). La chercheuse entend ce processus comme un changement de perspective psychologique qui amène des individus à modifier leurs attitudes, leurs comportements et leurs styles de vie, dont les comportements criminels font partie (Casoni, 2010).

1.3.2. Courant de la maturation

Sheldon et Eleanor Glueck ont été parmi les premiers scientifiques à s'intéresser à la question du désistement criminel lorsqu'ils ont développé leur théorie de la maturation.

Dans celle-ci, ils argumentent que la criminalité baisse naturellement après l'âge de 25 ans. Ils suggèrent qu'avec le passage du temps, les délinquants juvéniles grandissent du point de vue physiologique et sortent de cette phase criminelle qu'ils qualifient de transitoire. Dans leur premier ouvrage, ils concluent que le vieillissement est le seul facteur qui apparaît important dans le désistement criminel et encouragent les chercheurs à analyser les composantes de la maturation (Glueck et Glueck, 1940).

Dans la poursuite de leur travail sur les causes de la criminalité, Glueck et Glueck (1950) ont effectué une étude longitudinale avec le jumelage d'un échantillon de 500 délinquants institutionnalisés à 500 non-délinquants de Boston selon le sexe (garçons), l'âge (à un an près), l'intelligence (écart jusqu'à 10 points sur l'échelle Wechsler-Bellevue), l'origine ethnique et la résidence des quartiers pauvres (93 % depuis leur naissance). Le but de Glueck et Glueck (1950) était de savoir si les facteurs individuels, familiaux et autres jouaient sur la délinquance indépendamment des caractéristiques environnementales. Ils ont conclu que le tempérament et la socialisation dans la famille à l'enfance sont des facteurs importants et qu'ainsi, le passé est un bon indicateur de l'avenir en terme de criminalité. Ils donnent également des prédictions sur la probabilité d'une délinquance juvénile basées sur des paramètres se situant lorsque les jeunes ont environ six ans (Glueck et Glueck, 1950).

Wilson et Herrnstein (1985) sont également d'avis qu'aucune autre variable que l'âge, notamment l'employabilité, la présence de pairs ou les circonstances familiales ne peut expliquer le crime aussi bien que la variable de l'âge elle-même. Ils considèrent donc un individu plus âgé a une propension au crime plus faible qu'une personne plus jeune (Wilson et Herrnstein, 1985).

Dans le même ordre d'idées, Hirschi et Gottfredson (1983) suggèrent que l'effet de l'âge sur le crime est naturel, direct et invariable, et ce, à travers les conditions socioculturelles, démographiques, temporelles, économiques et les types de crimes. Ils sont d'avis que pour plusieurs des crimes dans la plupart des sociétés, le taux de criminalité augmente durant l'adolescence pour être à son maximum à la fin de l'adolescence et diminue par la

suite. De plus, ils croient que l'âge a un effet direct sur le crime qui ne peut pas être expliqué par des facteurs sociaux. D'ailleurs, les chercheurs argumentent que le taux de criminalité diminue avec l'âge, et ce, indépendamment des événements sociaux qui se présentent (notamment, le fait de se marier ou de devenir parent) et que les hypothèses développementales qui mettent l'accent sur ces aspects négligent l'évidence de la stabilité des caractéristiques personnelles des individus (Hirschi et Gottfredson, 1983). Par la suite, Gottfredson et Hirschi proposeront une théorie générale du crime qui est compatible avec une perspective du contrôle social (voir Gottfredson et Hirschi, 1990).

Un autre point de vue est celui de Farrington (1986), qui suggère que la relation entre l'âge et le crime varie à travers le temps et selon le type de délit, le lieu et le sexe (Farrington, 1986).

Autrement, Gove (1985) a tenté d'appliquer un modèle normatif du développement humain pour expliquer le désistement comme un processus normal et naturel de vieillissement. Cette théorie biopsychosociale du désistement explique que les personnes évoluent à travers la vie et qu'elles changent inévitablement avec le vieillissement; elles deviennent concernées par les autres, elles acceptent de plus en plus les valeurs de la société et font des choix comportementaux pour s'y conformer, elles deviennent plus à l'aise avec les relations sociales, leurs activités reflètent de plus en plus une préoccupation sociale pour autrui et enfin, elles sont de plus en plus préoccupées par la question du sens de la vie, ce qui les éloigne de la criminalité. Gove (1985) relate aussi que les changements physiologiques associés typiquement avec l'âge, notamment la diminution de la testostérone, pourraient expliquer le désistement criminel (Gove, 1985). Ce dernier énoncé est critiqué par Farrington (1986), qui illustre que le niveau de testostérone diminue effectivement avec l'âge, mais que la courbe âge-testostérone est loin d'être parallèle à celle âge-crime.

Même s'il est généralement reconnu dans la documentation sur les carrières criminelles que l'âge est fortement corrélé au désistement criminel, Sampson et Laub (1992) sont d'avis que la théorie de la maturation ne tient pas compte des éléments que l'âge

comporte. Selon eux, lorsque décortiqué, l'âge d'un individu donne des indices sur une gamme d'éléments; les changements biologiques, les changements sociaux, les périodes de transitions et l'expérience de vie. Selon Sampson et Laub (1992), l'âge en soi n'est donc pas une explication du changement et n'améliore pas notre compréhension de la manière dont le changement s'opère chez un délinquant. Malgré ce qui précède, lorsque Laub et Sampson (2003) ont repris la base de données initiale de Glueck et Glueck (1940 et 1950) dans le cadre d'une étude longitudinale empirique de la trajectoire d'hommes suivis de l'âge de sept ans jusqu'à 70 ans, ils ont conclu que la propension au crime diminue tôt ou tard en vieillissant. En effet, bien que les délinquants aient été identifiés prospectivement selon une multitude de facteurs de risque à l'enfance ou à l'adolescence et rétrospectivement par leur trajectoire de vie, ils concluent que la propension au crime diminue avec l'âge pour tous les groupes de délinquants (Laub et Sampson, 2003).

Farrington (2003) est également de cet avis alors qu'il affirme que la prévalence de la criminalité est plus forte entre 15 ans et 19 ans et que celle du désistement criminel est particulièrement élevée entre 20 ans et 29 ans. Cette affirmation au sujet de la sortie de la délinquance constitue un consensus dans la documentation sur les carrières criminelles (Farrington, 2003; Gottfredson et Hirschi, 1990).

1.3.3. Courant du choix rationnel

Clark et Cornish (1985) sont d'avis qu'une relation entre l'âge et le crime existe, plus spécifiquement que la criminalité connaît une baisse importante à la fin de l'adolescence et que parmi les délinquants persistants, il y a une réduction de l'activité criminelle en vieillissant. À partir de la théorie du choix rationnel, les chercheurs croient de plus que les calculs coûts-bénéfices et les décisions intentionnelles jouent un rôle majeur dans le désistement criminel. Enfin, selon Cusson et Pinsonneault (1986), les premiers à avoir éprouvé empiriquement la théorie du choix rationnel à partir d'entrevues avec d'anciens criminels récidivistes qui ont commis des vols qualifiés, la durée totale d'une carrière criminelle qui a débuté à l'âge de 18 ans est de cinq ans et six mois. Cette dernière affirmation est une moyenne et comporte toutefois de grandes variations. Les chercheurs relatent qu'entre 20 ans et 30 ans et entre 42 ans et 60 ans, le taux d'abandon de la

criminalité est élevés, le dernier groupe se désistant en raison de l'usure physique due à l'âge (Cusson et Pinsonneault, 1986).

Cusson et Pinsonneault (1986) ont soulevé deux éléments favorisant la décision à la criminalité, à la suite des entrevues réalisées : un choc, un processus de dissuasion retardé ou bien un mélange des deux. Le choc prend place généralement lors de la dernière commission délictuelle et peut être le fait d'être blessé, d'avoir eu peur ou d'être condamné à une longue peine d'incarcération et risquer, par le fait même, de perdre un proche. Le processus de dissuasion retardé est décrit comme l'usure progressive de l'intention criminelle d'un individu causée par l'accumulation d'arrestations et de périodes d'incarcération (Cusson et Pinsonneault, 1986). Lorsque les criminels se sentent affaiblis par un choc ou un processus de dissuasion retardé, les chercheurs décrivent qu'ils entrent dans une période de crise, où ils se questionnent et évaluent les coûts et bénéfices de leur implication criminelle, ce qui les pousse à envisager leur futur différemment. Quant à la prise de décision, les auteurs sont d'avis qu'il s'agit davantage d'une décision de ne plus retourner en prison, plutôt que de ne plus commettre d'actes délictuels (Cusson et Pinsonneault, 1986).

Cusson et Pinsonneault (1986) relatent que les renonciateurs donnent l'impression d'être devenus plus réalistes, prudents et matures, en plus de voir leurs perspectives temporelles élargies. Selon eux, le processus de maturation qui évolue avec l'âge se trouve accéléré par un nombre d'expériences, donc certaines prennent place en prison : la découverte de la lecture, l'étude, l'apprentissage d'un métier, etc. Par ailleurs, ils sont d'avis que la sphère de l'emploi et des relations matrimoniales et familiales ne jouent pas un rôle important dans la décision d'abandonner le crime, mais qu'ils soutiennent l'individu dans la poursuite de ses efforts pour résister à la tentation de commettre un nouveau crime (Cusson et Pinsonneault, 1986).

Le courant du choix rationnel a été adroitement critiqué par Farrall et Bowling (1999) en trois arguments. La première critique adressée concerne l'idéologie centrale de la théorie, soit la capacité des individus de faire des choix. Ils soulignent que lorsque les individus

font des choix, les circonstances dans lesquelles ils les font peuvent ne pas leur permettre d'agir selon ces décisions. Par ailleurs, leurs décisions pourraient les contraindre d'une manière dans laquelle les individus eux-mêmes ne sont pas conscients. La seconde critique concerne le fait que Cusson et Pinsonneault (1986), dans leur étude empirique, s'appuient fortement sur des données qualitatives et qu'ils tiennent pour acquises les verbalisations des sujets à propos de leur désistement criminel comme étant la vérité absolue. Farrall et Bowling (1999) croient plutôt qu'il peut y avoir des processus (à la fois à un niveau individuel et social) dont les individus sont inconscients et par conséquent, qu'ils ne peuvent pas exprimer. En plus, ils suggèrent que les sujets peuvent essayer d'imprégner leur vie antérieure avec la rationalité et l'intention du moment. Enfin, le troisième argument concerne les motifs évoqués par les sujets, qui sont généralement peu liés aux facteurs statistiquement reconnus pour le désistement criminel (Farrall et Bowling, 1999).

1.3.4. Courant du contrôle social

Un autre courant influent pour expliquer le désistement criminel est celui du contrôle social. Celui-ci suggère que les variations des liens sociaux expliquent les changements dans la criminalité au cours de la vie. Contrairement à la théorie de la maturation, le courant du contrôle social positionne que l'expérience menant au désistement criminel n'est pas nécessairement universelle, et qu'elle peut être partiellement sous le contrôle de l'individu (par exemple, le fait d'entrer en relation ou commencer à travailler (Maruna, 1997)).

Trasler

Trasler (1979) est d'avis qu'au fil du vieillissement, plusieurs jeunes hommes accèdent à d'autres sources de réalisation, d'engagements et de satisfaction sociale que le crime; notamment un emploi, une amie de cœur, une épouse, une maison et éventuellement un enfant. Graduellement, ils deviennent moins dépendants de l'appui de leur groupe de pairs. Le chercheur relate que ceux qui n'ont pas ces obligations sont plus susceptibles de demeurer impliqués dans des comportements criminels et être renforcés par l'approbation des pairs qui sont dans la même situation difficile qu'eux, car ils ont moins à perdre des

sanctions sociales et de l'ostracisme. Selon Trasler (1979), plus les liens à la société sont forts, plus le délinquant est susceptible de se désister de ses comportements criminels.

Gottfredson et Hirschi

La poursuite des recherches de Gottfredson et Hirschi (1990) et l'évolution de leur pensée les ont amenés à proposer une théorie générale du crime qui concerne tous les crimes, à n'importe quel moment. Leur argument central est que les individus qui sont plus susceptibles de commettre des crimes sont souvent des êtres impulsifs qui présentent un faible niveau de maîtrise de soi. Ils croient que l'origine de cette faiblesse provient des familles démunies dans lesquelles les parents utilisent des moyens de socialisation inadéquats avec leurs enfants. Bien que la propension à la criminalité s'affiche à un jeune âge, les auteurs sont d'avis qu'elle demeure stable au cours de leur vie. Effectivement, ils indiquent que la criminalité peut s'amenuiser au fil de la socialisation d'un individu, mais qu'elle demeurera influente sur la vie dudit individu. Cela implique que même lorsque la socialisation rend un individu moins impulsif et moins enclin à commettre des actes délictuels, ceux qui possèdent un faible contrôle d'eux-mêmes demeurent des individus susceptibles de commettre des délits si on les compare à d'autres personnes. Les auteurs relatent que lorsque le contrôle de soi augmente, le niveau de contrôle de soi d'autrui le fait également à un rythme similaire. Leur conclusion est que les événements tardifs dans la vie, notamment le mariage, la parentalité et l'employabilité, font peu de différences à la criminalité, et ce, car la criminalité est déterminée par le contrôle de soi qui se détermine à un très jeune âge. Les chercheurs ne considèrent donc pas le désistement criminel comme un processus de changement personnel, puisque comme la propension au crime est stable au cours de la vie, la diminution de la délinquance reflète plutôt des occasions de commettre des crimes qui deviennent de moins en moins fréquentes (Gottfredson et Hirschi, 1990).

Warr

Warr (1998) est d'avis que le mariage contribue au désistement criminel et il utilise la théorie de l'association différentielle pour l'expliquer. À la lumière d'une étude empirique longitudinale américaine contenant un échantillon de 1 725 personnes entre 11

ans et 24 ans, Warr croit que les transitions de la trajectoire de vie comme le mariage affectent le comportement criminel en modifiant la relation avec les pairs délinquants. Il argumente que puisque le meilleur facteur de prédiction de la délinquance à l'adolescence est l'association avec des pairs déviants et que le mariage perturbe ou dissout les relations développées avec les pairs (délinquants ou non) avant le mariage, celui-ci favorise le désistement criminel. Son analyse montre que le mariage marque une transition de l'implication avec les pairs vers une préoccupation de son épouse et sa famille. Par une réduction significative de la fréquentation d'amis, les individus ayant un passé criminel réduisent par le fait même leur opportunité et leur motivation à s'impliquer dans des activités criminelles. Soulignons que le rôle de l'épouse apparaît central pour l'auteur, qui soutient que le mariage crée une sorte de pression sur elle pour limiter les relations de son époux et qu'en cas contraire, ce dernier s'expose à mettre en péril la viabilité à long terme de sa relation maritale en plus de créer des tensions et difficultés au sein du couple. Ainsi, par la séparation ou l'affaiblissement des associations avec les pairs, le mariage apparaît comme favorisant le désistement criminel, selon le chercheur (Warr, 1998). Giordano, Cernkovich et Holland (2003) ont étudié le rôle des relations avec les pairs dans le processus de désistement criminel et critiquent l'analyse de Warr (1998) puisqu'ils considèrent que celui-ci n'explique pas comment ou pourquoi la réduction des contacts avec les pairs survient (Giordano et col., 2003).

Dans une étude ultérieure, Warr (2002) affirme que l'éloignement des individus des causes à proximité et des environnements physiques qui conduisent aux activités criminelles est un élément central dans le processus vers le désistement criminel (Warr, 2002).

1.3.5. Théories développementales dites « life-course »

Les théories développementales dites « life-course » concernent le développement de la criminalité et du comportement antisocial, les facteurs de risque selon l'âge et l'effet d'évènements vécus sur la croissance personnelle. Bref, elles visent à expliquer les changements individuels à travers la vie, incluant la cessation du crime et le désistement criminel (Farrington, 2003 [a]).

Farrington

Farrington (2003 [a]) a développé une théorie développementale désignée *Integrated Cognitive Antisocial Potential* (ICAP). Celle-ci intègre des idées de diverses théories, notamment celles de la tension, du contrôle social, de l'apprentissage social, de l'étiquetage et du choix rationnel. Son concept clé est le potentiel antisocial, qui suggère que l'application du potentiel antisocial au comportement dépendra des processus cognitifs (la pensée et le choix rationnel) qui tiennent compte des opportunités et des victimes.

Farrington (2003 [a]) soulève trois raisons pour lesquelles un individu cesse de s'impliquer dans des activités criminelles. Premièrement, d'une part, il est question de diminuer le potentiel antisocial à court terme, en réduisant les facteurs d'excitation notamment en étant moins ennuyé, en colère, intoxiqué ou frustré (théorie de la tension); d'autre part, en limitant les opportunités de criminalité par la modification des activités routinières, notamment en limitant le nombre de sorties avec les pairs (contrôle social). La deuxième raison évoquée pour favoriser la cessation du crime est de diminuer le potentiel antisocial à long terme. Cela implique une baisse de motivation au crime à long terme, une diminution de l'impulsivité, une diminution des capacités physiques et une meilleure habileté pour satisfaire ses besoins légalement, incluant donc un changement dans la perception de soi (théorie de l'étiquetage). Les changements dans les influences sociales sont également soulevés, notamment par la réduction de l'importance des pairs au profit de l'augmentation de l'importance de liens affectifs et familiaux et du temps passé en leur compagnie (théorie de l'apprentissage social). Ainsi, Farrington (2003 [a]) souligne les événements de la vie comme le fait de se marier, d'avoir des enfants, de déménager et d'obtenir un emploi stable. Troisièmement, le délinquant cesse de commettre des crimes selon lui, car les attentes perçues de l'utilité du crime diminuent et l'individu a davantage à perdre s'il est arrêté, notamment puisqu'il porte une plus grande importance à la désapprobation de sa partenaire par opposition à l'approbation de ses pairs (théorie du choix rationnel). Les facteurs explicités permettent, selon l'auteur, d'expliquer le désistement criminel à l'âge adulte (Farrington, 2003 [a]).

Soulignons que Farrington (2003 [b]) a recueilli certains résultats concernant les renonciateurs à la criminalité durant son étude longitudinale de Cambridge sur le développement de la délinquance et des comportements antisociaux. Cette étude empirique a été effectuée à partir d'entrevues autorapportées, mais également des dossiers criminels officiels des 411 sujets masculins. Ceux-ci ont été rencontrés une première fois vers l'âge de huit ans alors qu'ils vivaient tous dans un quartier ouvrier défavorisé et l'étude examine leur carrière criminelle jusqu'à l'âge de 50 ans. Le succès qu'ils attribuent à leur vie est également examiné jusqu'à 48 ans et comparé à la situation des mêmes sujets à l'âge de 32 ans. Les neuf critères de satisfaction sont à l'égard des thèmes suivants; historique d'hébergement, historique de cohabitation, historique d'emploi, ne pas s'être battu au cours des cinq dernières années, consommation d'alcool, pas d'usage de drogues au cours des cinq dernières années, aucune infraction autodéclarée durant les cinq dernières années, une santé mentale satisfaisante et aucune condamnation au cours des cinq dernières années (Farrington, 2003 [b]).

Les principaux objectifs de l'étude de Farrington (2003 [b]) étaient d'examiner le développement de la délinquance et des comportements antisociaux de l'âge moyen de 10 ans à 50 ans et également l'adaptation à la vie adulte vers l'âge de 50 ans chez tous les groupes, notamment celui des délinquants persistants, des renonciateurs et ceux qui se sont impliqués de façon tardive dans la criminalité. Lorsqu'il est question des renonciateurs, Farrington (2003 [b]) note qu'il s'agit de ceux qui furent condamnés jusqu'à 20 ans seulement. La conclusion majeure du chercheur est qu'en terme de satisfaction dans leur vie, les renonciateurs sont à 79 % à l'âge de 32 ans et 96 % à l'âge de 48 ans, résultats similaires aux hommes n'ayant jamais été condamnés. La seule différence significative à l'âge de 48 ans entre ces deux groupes est la consommation d'alcool; les renonciateurs se disent à 70 % satisfaits de leur consommation et les individus jamais condamnés à 85 %. Concernant de tous les autres critères, les hommes des deux groupes ont obtenu des résultats similaires, selon l'auteur (Farrington, 2003 [b]).

Sampson et Laub : théorie selon les groupes d'âge

Étant des chercheurs prolifiques et importants dans l'étude des carrières criminelles, la pensée de Laub et Sampson a évolué au fil du temps. Au départ, ils ont développé une théorie du contrôle social informel développementale par groupes d'âge pour expliquer l'anti-socialité à l'enfance, la délinquance à l'adolescence et le crime au début de l'âge adulte (Laub et Sampson, 1993) en utilisant des outils de la perspective des trajectoires de vie (Elder, 1985). Le principe général de la théorie est que les liens sociaux influencent le comportement criminel au cours de la vie. Les chercheurs font référence aux liens envers la famille, les pairs et l'école à l'enfance et à l'adolescence ainsi qu'envers le mariage, la parentalité, le travail et la collectivité à l'âge adulte. Selon eux, lorsque les liens d'un individu à la société sont faibles ou brisés, les comportements criminels ou déviants sont plus probables (Laub et Sampson, 1993).

Les chercheurs reconnaissent que les antécédents antisociaux et criminels vont faciliter la criminalité à l'âge adulte. Toutefois, ils intègrent aussi le concept de continuité cumulative de désavantages comme favorisant la criminalité; la délinquance et le système de justice génèrent des conséquences négatives en plus d'augmenter les chances d'être étiqueté et institutionnalisé. Un exemple est le fait que d'être arrêté et incarcéré pourrait susciter chez un délinquant l'échec scolaire, la perte d'emploi et affaiblir ses liens avec la collectivité en plus d'augmenter son risque de poursuivre sa trajectoire criminelle. Par conséquent, les chercheurs croient que la continuité cumulative de désavantages n'est pas seulement liée à des différences individuelles, mais plutôt un processus dynamique au sein duquel les comportements antisociaux de l'enfance et l'adolescence favorisent le crime à l'âge adulte par la rupture des liens sociaux. Cela dit, Sampson et Laub (1993) sont d'avis que la faiblesse des liens sociaux est un médiateur et qu'une séquence causale lie l'antisocialité à l'enfance jusqu'au comportement criminel à l'âge adulte (Sampson et Laub, 1993).

Les chercheurs ont réexaminé l'histoire de vie des hommes provenant de la base de données initialement recueillie par Glueck et Glueck (1940) aux États-Unis. Compatible avec une théorie développementale et du contrôle social qui reconnaît à la fois la stabilité

et le changement à l'âge adulte, la théorie de Laub et Sampson (1993) affirme que la stabilité à l'emploi et un attachement marital à l'âge adulte sont des aspects qui favorisent la conformité. En ce sens, ils croient que ces éléments sont significativement liés au changement malgré l'historique de comportement antisocial ou délinquant. Soit, plus les liens d'un individu avec son travail et sa famille sont forts, moins il sera enclin à commettre des délits et cela a été observé autant avec les délinquants qu'avec le groupe contrôle. Les chercheurs mettent toutefois l'accent sur la qualité et la force des liens sociaux pendant le passage à l'âge adulte plutôt que les liens en soi. Selon les chercheurs, ce n'est pas le mariage ou le fait d'être employé en soi qui augmente le contrôle social, mais plutôt un attachement cohésif à son épouse et des liens émotionnels resserrés qui augmentent le lien social entre les deux protagonistes ainsi qu'un emploi jumelé avec la stabilité et l'engagement (aspirations, ambitions) envers celui-ci. Bref, le modèle de Sampson et Laub soutient que les événements de la vie et les liens sociaux à l'âge adulte peuvent modifier les trajectoires de l'enfance et que ces points tournants sont cruciaux dans la compréhension du processus de changement vers le désistement criminel. (Laub et Sampson, 1993; Laub, Nagin et Sampson, 1998).

En ce qui concerne le désistement criminel, la théorie de Sampson et Laub fait ressortir l'importance du développement des liens sociaux à travers le temps. Plus les liens sociaux se développent, plus l'individu est incité à éviter le crime puisqu'il a de plus en plus à perdre. Ainsi, les chercheurs considèrent que le désistement est graduel et jumelé avec une accumulation de liens sociaux. Notamment, à la suite d'une étude empirique avec l'échantillon nommé précédemment, ils ont découvert que les mariages précoces caractérisés par une bonne cohésion ont une efficacité préventive concernant le crime. Bien que les effets d'un bon mariage puissent prendre du temps à apparaître, ceux-ci croissent lentement pour en venir à inhiber le crime, selon Laub, Nagin et Sampson (1998). Sampson et Laub (1993) suggèrent trois possibilités pour expliquer que certaines personnes changent et d'autres pas. Premièrement, ils croient que le changement implique de la chance. Deuxièmement, que le changement est le résultat à la fois des caractéristiques sociostructurelles et de l'individu. Troisièmement, ils croient en la

possibilité de différences individuelles dans la personnalité dont certaines potentialisent le changement face aux événements de la vie (Sampson et Laub, 1993).

Un autre concept important de la théorie de Sampson et Laub et celui du *capital social*. Selon eux, le changement est favorisé quand surviennent des changements de rôles ou d'environnement qui mènent à des investissements sociaux. Le *capital social* est créé quand les liens interpersonnels et institutionnels changent de manière à faciliter l'action. Les chercheurs croient que ce qu'ils nomment le *capital social* est productif et rend possible la réalisation de certains objectifs qui en son absence, ne seraient pas possibles. Alors que le capital physique est observable dans le matériel et le capital humain à travers les compétences et les connaissances acquises par chacun, le *capital social* est moins tangible puisqu'il est incorporé dans les relations entre les personnes. Cela dit, indépendamment des autres formes de capitaux disponibles à chaque individu (par exemple, le revenu ou les compétences d'emploi), le capital social est le facteur central qui facilite des liens efficaces entre une personne et les institutions. Par conséquent, les auteurs argumentent que la faiblesse du *capital social* ou de l'investissement social est une des caractéristiques primaires de la faiblesse des liens sociaux. Ils considèrent que la tâche est d'identifier les caractéristiques des relations qui facilitent le *capital social* à la disposition des individus, familles, employeurs et autres acteurs sociaux (Sampson et Laub, 1992; Laub et Sampson, 1993). Les résultats empiriques des chercheurs montrent l'évidence de deux formes de changements : le changement progressif dans un contexte de relation interpersonnelle (par exemple, le mariage) et le changement abrupt, lié à un seul événement (par exemple, l'entrée dans l'armée). Ils notent également l'importance du caractère réciproque du *capital social* (investi par exemple, par les employeurs et les époux) qui favorise le désistement criminel par le processus d'investissement (Laub et Sampson, 1993). Comme vu précédemment, Warr (1998), à l'instar des chercheurs, suggère que le mariage contribue au désistement criminel. Bien que le résultat soit le même, le mécanisme social pour expliquer ce processus provient de la théorie de l'association différentielle, alors que Warr considère que la théorie de Sampson et Laub fait état d'une faiblesse en ce sens (Warr, 1998).

Sampson et Laub : théorie révisée

Afin de comprendre pourquoi certaines personnes renoncent à la criminalité et d'autres persistent dans leur carrière criminelle, Laub et Sampson (2005 [a et b]) ont plus récemment révisé leur théorie générale du contrôle social par groupes d'âge. Selon cette version de leur théorie, ils sont d'avis que les causes fondamentales du crime et du désistement sont les mêmes pour tous, peu importe leur âge. Ils ne divisent donc plus les criminels en groupe d'âge. À la lumière de leurs dernières recherches, ils affirment que le désistement est le résultat d'actions jumelé à des contextes situationnels et l'influence des instances institutionnelles qui favorisent le désistement. En effet, ils reconnaissent que le processus de désistement criminel implique plus que la présence de liens sociaux, comme ils ont pu le conclure dans des études antérieures (voir Laub et Sampson, 1993). Par ailleurs, ils considèrent désormais le désistement comme un processus qui doit être continuellement favorisé. Pour eux, cela implique le besoin d'examiner la motivation des individus ainsi que le contexte social dans lequel ils sont empêtrés. À leur avis, le processus de désistement criminel s'opère simultanément à différents niveaux (au plan individuel, situationnel et communautaire) et dans différentes sphères environnementales (particulièrement dans la famille, l'emploi et le service militaire). Un concept central du processus de désistement criminel des chercheurs est le « knifing off ». Sampson et Laub (2005 [a et b]) ont utilisé l'expression à plusieurs reprises dans leurs travaux, mais leur pensée a évolué au fil du temps. Effectivement, ils ont d'abord compris le concept comme quelque chose pouvant briser un cycle de désavantages cumulatifs (Sampson et Laub, 1996) puis comme le fait de se couper d'un passé non désiré (Sampson et Laub, 2003) et finalement, ils ont adopté la même conception que Caspi et Moffitt (1993) avec les circonstances sociales éliminant les anciennes options (Sampson et Laub, 2005 [a]).

Dans leur cadre théorique révisé, les chercheurs considèrent le mariage non plus comme un simple point tournant, mais comme une force causale potentielle dans le processus de désistement qui s'opère comme un processus dynamique et variable à travers le temps (Sampson et Laub, 2005 [a et b]).

Cela dit, Sampson et Laub soulèvent trois éléments pouvant influencer un individu quant au désistement criminel : la qualité des liens sociaux, les activités routinières, structurées et significatives et la volonté individuelle. Par la volonté individuelle, les auteurs mentionnent que l'action est nécessaire au changement et qu'un point tournant ou une décision de changer en soi n'est pas suffisant. Ainsi, ils disent que l'action des individus doit être faite de concert avec les structures sociales pour produire un changement comportemental et le maintenir à travers la trajectoire de vie. Par ailleurs, ils indiquent que la participation criminelle varie inversement avec la force et la quantité des facteurs susmentionnés. Donc, plus la trajectoire d'un individu est parsemée d'évènements et de transitions qui augmentent les liens sociaux, qui structurent des activités et qui favorisent la volonté individuelle, plus il devrait cesser ses activités criminelles. Inversement, si l'individu perd ceci, l'activité criminelle devrait augmenter. Bref, les différences dans les trois domaines nommés précédemment sont, pour les auteurs, les facteurs susceptibles de produire des changements qui peuvent modifier la trajectoire de vie (Laub et Sampson, 2005 [a et b]).

Puisque le processus de désistement est complexe, Laub et Sampson (2005 [a et b]) soulignent que plusieurs hommes de leur échantillon s'étaient engagés à ne plus commettre de délit avant même de l'avoir réalisé. En effet, avant même d'en être pleinement conscients, ils s'étaient tellement investis dans un mariage ou un emploi qu'ils ne voulaient pas prendre le risque de perdre ces investissements. Les auteurs nomment ce processus le désistement par défaut, ce qui implique que par son action, l'individu s'abstient fondamentalement de commettre des délits, ce qui donne un sens plus important à la notion d'engagement (Sampson et Laub, 2005 [a et b]).

Perspective de la structuration : théorie intégrative du désistement criminel

Farral et Bowling (1999) sont d'avis que la recherche empirique sur le désistement criminel considère les individus de manière dichotomique; soit complètement influents, de leur vie par leur pouvoir de décision ou alors entièrement dépendants des structures sociales. Cette manière de concevoir le désistement est fautive selon eux. Ils croient que le

désistement criminel est produit par une réciprocité entre les choix des individus et une gamme de contraintes structurelles qui sont indépendantes de cette volonté.

Central à la théorie de la structuration, les auteurs proposent le concept de la dualité de la structure, qui indique qu'il s'agit d'une erreur de considérer les actions d'un individu indépendamment des structures sociales dans lesquelles il est intégré. Ainsi, la théorie est basée sur la façon dont les individus se comportent au sein des groupes sociaux. Farral et Bowling (1999) incluent plusieurs concepts : un savoir-faire, des règles qui contraignent et permettent l'action des individus et des ressources pour les accomplir, le pouvoir d'organiser son propre comportement et celui d'autrui dans une action, des positions qui reflètent les attentes sociales de performance de rôle et des routines qui guident la plupart des actions quotidiennes (Farral et Bowling, 1999).

Utilisant une méthodologie d'entrevues qui avaient été recueillies dans le cadre d'une étude antérieure, Farral et Bowling (1999) se servent du récit de vie de deux hommes pour expliquer avec la théorie de la structuration comment et pourquoi ils se sont désistés du crime. Ils ont observé particulièrement les effets des contraintes interpersonnelles sur le comportement et les attentes sociales par rapport au rôle dans le processus de désistement criminel. Ils concluent que le désistement criminel peut être expliqué en se référant à la fois à la prise de décision des individus et aux changements de la vie. Enfin, ils soulignent qu'un travail de recherche théorique et empirique demeure à être poursuivi afin de mieux comprendre les mécanismes individuels et sociaux et le processus par lequel les individus se désistent du crime (Farral et Bowling, 1999).

1.3.6. Théories du changement psychologique

1.3.6.1. La personnalité

Caspi et Robert (2001) sont d'avis que la personnalité de chacun se développe constamment et devient plus cohérente en vieillissant. Ils évaluent le plateau culminant de la personnalité vers 50 ans. Bien qu'ils relèvent des changements de faible ampleur dans la personnalité à l'âge adulte, ils réfutent l'hypothèse selon laquelle les traits de personnalités sont fixes et ne changent pas (Caspi et Robert, 2001).

Alors la plupart des perspectives théoriques sur le développement comportemental supposent que ce sont les situations nouvelles et inhabituelles qui offrent la meilleure possibilité de changement, Caspi et Moffitt (1993) offrent une perspective fondamentalement différente, soit une hypothèse dite d'accentuation. En effet, ils suggèrent que les manifestations de la personnalité tendent à être accrues quand les individus éprouvent des discontinuités profondes dans leur vie. Plus spécifiquement, les différences de la personnalité tendent à être accentuées lorsque les événements environnementaux perturbent les équilibres sociaux déjà existants (Caspi et Moffitt, 1993).

La théorie du changement psychologique de Caspi et Moffitt (1993) suggère que les conditions qui favorisent la continuité du comportement selon les prédispositions de la personnalité sont les transitions vers de nouvelles situations qui possèdent les caractéristiques suivantes : elles sont imprévisibles, menaçantes et il y a une urgence d'agir, mais aucune information n'est donnée quant au comportement à adopter. Ainsi, dans ces situations, les individus doivent se référer à leurs ressources personnelles pour résoudre le problème. Selon les auteurs, dans un effort pour reprendre le contrôle de la nouvelle situation, les individus vont tenter d'assimiler les nouveaux événements à l'intérieur de leurs structures cognitives déjà existantes. Les auteurs sont d'avis que les efforts pour rétablir la prévisibilité d'une situation menaçante et incertaine répondent à trois critères : l'efficacité des efforts, la production d'effets rapides et le besoin d'énergie minimale. C'est pourquoi l'avantage est conféré aux réponses automatiques et familières qui ne nécessitent aucun nouvel apprentissage et qui peuvent être déployées rapidement avec un minimum d'effort, sous le stress par ailleurs. Ces réponses sont considérées par les auteurs comme étant souvent réussies puisqu'elles provoquent généralement des réactions familières chez les autres et par conséquent, résolvent l'imprévisibilité pour un moment. Selon les auteurs, les différences de la personnalité, accentuées lors des transitions, incluent aussi les éléments suivants : le tempérament d'origine génétique de chacun, une grande force de leurs réponses en raison de leur renforcement répété au cours de leur vie et qui peuvent être développées dans les structures cognitives accessibles (Caspi et Moffitt, 1993).

Caspi et Moffitt (1993) soulignent toutefois que les dispositions de la personnalité prédisent le comportement dans les situations où les contraintes sont faibles, mais pas dans celles où les contraintes sont fortes. En effet, ils affirment que les paramètres d'une situation se présentent comme une variable modératrice importante : ils peuvent autant atténuer que potentialiser le lien entre les traits de la personnalité et le comportement. Lorsque les contraintes de la situation sont faibles, les dispositions biologiques sont plus prononcées en réponse aux nouvelles situations. Par ailleurs, un autre constat de leur recherche est que les dispositions de la personnalité prédisent le mieux le comportement dans des situations qui sont exigeantes et stressantes. Dans ce type de situations, deux mécanismes sont proposés pour expliquer ce recours aux dispositions de la personnalité. Le premier est le biais de traitement de l'information qui pourrait se relâcher dans ces circonstances, alors que l'individu est porté à encoder et interpréter la nouveauté d'une façon cohérente avec ses dispositions déjà existantes. Le second est la possibilité que les souvenirs émotionnels des premières expériences vécues soient rétablis dans ces situations (Caspi et Moffitt, 1993).

À la lumière de leur théorie, Caspi et Moffitt (1993) croient que le changement est possible, mais que les conditions qui y sont appropriées sont difficiles à produire. Quatre conditions favorables au changement sont soulevées par les chercheurs; 1) la transition vers de nouvelles circonstances, 2) lorsqu'il y a une urgence d'agir et 3) quand les réponses précédentes ont été activement découragées et 4) que des informations claires sont fournies sur la manière de se comporter adéquatement. Par changement, les auteurs entendent une réorganisation de la structure de la personnalité et un changement dans la hiérarchie de ses traits de personnalité ou bien l'émergence d'un trait nouveau. Ce changement s'accompagne par une perception subjective que la nouvelle organisation est adéquate et en accord avec soi-même. Les chercheurs accordent de l'importance à la distinction entre un changement de rôle (qui risque d'être superficiel et de courte durée) et un changement réel de la personnalité, qui est intégré dans la nouvelle structure.

À la suite des résultats de leur recherche expérimentale, Caspi et Moffitt suggèrent que les situations ayant de faibles contraintes devraient être converties pour avoir des

contraintes plus fortes afin de promouvoir le changement. En effet, ils montrent que la conception de soi peut changer, mais seulement lorsque les individus sont placés dans des situations très structurées, dans lesquelles ils se voient refuser l'opportunité de résister à l'agent de changement (par exemple, le service militaire). D'ailleurs, en plus de fournir la possibilité d'un changement, les chercheurs font état de trois caractéristiques d'une situation structurée qui paraît promouvoir le changement psychologique : un « knifing off » des circonstances sociales éliminant les anciennes options, de nouvelles occasions favorables d'interaction qui forgent une nouvelle identité ainsi qu'une gamme de connaissances et de compétences de base qui pourront être appliquées dans de futures situations. Enfin, bien que ces caractéristiques ne soient pas exhaustives, elles définissent ensemble une trajectoire prometteuse de changement, selon les chercheurs (Caspi et Moffitt, 1993).

1.3.6.2. Les cognitions et la transformation de l'identité

Giordano, Cernkovich, et Rudolph (2002), dans le cadre d'une étude longitudinale (*Ohio Lifecourse Study*) et en utilisant une méthodologie mixte, ont tenté d'examiner le rôle des cognitions dans le processus de désistement criminel. Se positionnant davantage dans une perspective interactionniste symbolique, ils critiquent vivement la théorie de Sampson et Laub (voir Laub et Sampson 2003; Sampson et Laub, 2005[a et b]), alors qu'ils considèrent que celle-ci tend à négliger le travail fait par les individus eux-mêmes dans le processus de changement. Ainsi, ils ont tenté de comprendre ce qui se cache derrière la signification généralement accordée aux facteurs structurels traditionnels, notamment le mariage et l'employabilité vers un mode de vie prosocial. Pour ce faire, 109 femmes et 101 hommes, tous délinquants incarcérés, ont été d'abord interviewés en 1982 et puis en 1995, 13 ans après la première entrevue (Giordano et col., 2002).

Les chercheurs ont proposé une théorie de la transformation cognitive dans laquelle ils argumentent que le processus de désistement criminel implique quatre phases interreliées : 1) l'ouverture cognitive au changement, 2) l'augmentation de l'exposition aux opportunités de changement et de la reconnaissance de celles-ci, 3) la capacité d'imaginer un changement d'identité plus conventionnel comme étant attrayant et 4) un

changement dans la perception de l'individu du crime ou du mode de vie criminel. La première phase constitue, selon les auteurs, la plus fondamentale. Elle implique une sensibilisation et une volonté de la part de l'individu de considérer que le changement est à la fois désirable et nécessaire. Bien qu'elle soit considérée par les auteurs comme insuffisante en soi, l'ouverture au changement est nécessaire et permet à l'individu d'être réceptif à certaines opportunités de changement lorsqu'il y est exposé, en plus de les reconnaître comme lui offrant une possibilité de changer, ce qui constitue la deuxième étape. Central à la théorie, Giordano et col. (2002) affirment que ce concept met en valeur la relation réciproque entre l'individu et son environnement. Ils soulignent que les opportunités de changement doivent être perçues par l'individu comme étant disponibles et importantes. La troisième étape de leur modèle fait référence à l'habileté de l'individu à s'imaginer ou se concevoir dans un nouveau rôle conventionnel qui agit différemment, donc un changement dans l'identité. Les chercheurs suggèrent que les opportunités de changement peuvent fournir une ouverture importante vers la conception d'une nouvelle identité et se renforcent concrètement durant le processus de changement. Enfin, le processus de désistement s'avère relativement complété selon eux, lorsque les anciens comportements ne sont plus vus comme étant désirables et pertinents, ce qui se produit graduellement au fur et à mesure que le changement d'identité se produit (Giordano et col., 2002).

À l'instar d'autres chercheurs (Farral et Bowling, 1999), Giordano et col. (2002) tiennent compte de la relation entre l'individu et les structures sociales lorsqu'ils affirment que l'individu sélectionne des événements de l'environnement qui influent sur des changements significatifs dans sa vie (Giordano et col., 2002).

Pour faire suite à l'analyse des résultats de leur étude empirique, Giordano et col. (2002) ont trouvé des transformations cognitives évidentes dans le discours narratif des répondants. Néanmoins, ils se sont rendu compte qu'en présence de circonstances avantageuses, les étapes de la transformation cognitive décrites précédemment étaient à peine nécessaires. Au contraire, en présence de circonstances extrêmement désavantageuses, ce n'était pas suffisant pour un changement. Cela dit, puisque la plupart

des individus de l'étude étaient désavantagés, les auteurs relatent qu'ils ont affiché une grande variation dans leur ouverture cognitive au changement, les opportunités de changement qu'ils ont identifiées et l'utilisation qu'ils en ont faite et les effets dans le temps (immédiats ou différés). Concernant les opportunités de changement, les répondants ont identifié la prison, le traitement, la religion, les enfants et le mariage et les relations interpersonnelles (Giordano et col., 2002).

Dans une étude ultérieure, Giordano, Cernkovich et Holland (2003) ont utilisé une méthodologie mixte pour étudier le rôle des relations avec les pairs dans le processus de désistement criminel. Leur étude a porté sur plusieurs aspects, notamment les effets du mariage sur les contacts avec les pairs, l'élément de contrôle dans les relations maritales, les changements dans l'influence des pairs au fil du temps et enfin, les effets des pairs prosociaux. Pour ce faire, dans le cadre de *l'Ohio Lifecourse Study*, 97 femmes et 83 hommes, délinquants incarcérés, ont été d'abord interviewés en 1982 et puis en 1995, 13 ans après la première entrevue. L'objectif spécifique fut d'explorer les mécanismes qui s'opèrent dans le processus de désistement criminel, particulièrement la transformation cognitive (voir également Giordano et col., 2002) et l'appui et le renforcement social des pairs (Giordano et col., 2003).

Le résultat de leur analyse leur permet de suggérer que l'effet des relations maritales et intimes s'opère au moins de deux manières qui encouragent le désistement criminel. Premièrement, la relation maritale peut servir d'excuse pour agir, mais cela peut être dans les deux sens. Plus spécifiquement, selon l'orientation de son partenaire envers le crime, la relation d'un individu peut soit encourager ou saper ses efforts à s'abstenir de commettre des crimes de nouveau. La deuxième manière est que les pairs peuvent être une source de soutien moral prosocial et que par ailleurs, les pairs délinquants perdent leur influence avec l'âge. D'ailleurs, les répondants décrivent comment ils ont développé des amitiés qui ont renforcé leur nouveau mode de vie alors qu'ils ont diminué simultanément les contacts avec les anciens pairs (Giordano et col., 2003).

Bref, les chercheurs concluent donc que le mariage, comme les autres événements clés de la vie (par exemple, la parentalité, l'employabilité), peut en partie servir pour diminuer les contacts avec les pairs déviants, mais que cela s'inscrit dans un processus personnel de développement qui s'articule au cours de la vie. Une forte motivation au changement et des changements cognitifs font partie d'un processus de transformation de l'individu et sont déterminants pour le désistement à long terme (Giordano et col., 2003).

Maruna

Selon Maruna (1997 et 2001), le processus menant au désistement criminel n'est pas en lien uniquement avec des transformations objectives, mais également avec une gamme de phénomènes subjectifs. Lors des changements d'identité, par exemple le fait de devenir parent, le chercheur soutient que la subjectivité est inévitable. Dans le cadre d'une étude empirique, Maruna (2001) a démontré l'importance du rôle du discours des délinquants et des anciens délinquants par rapport à leur compréhension d'eux-mêmes et de leurs relations. Plus précisément, il a utilisé l'analyse de contenu pour identifier les différents états d'esprit exposés par 20 criminels de carrière (délinquants qui pensaient qu'ils allaient persister dans la criminalité dans un avenir prévisible) et par 30 criminels étant désistés (qui ont exprimé un désir de changer et qui n'ont apparemment pas été impliqués dans des activités criminelles au cours des deux ou trois dernières années). Bien que les sujets soient comparables en terme d'histoire sociale, notamment le degré de scolarité, les antécédents criminels, l'usage de drogue et d'alcool, le score aux tests standards de la personnalité, l'expression de leur croyance concernant leur supériorité morale et de leur désir d'indépendance, de rébellion et d'aventure, des différences ont été observées. En effet, Maruna (2001) a constaté que les criminels de carrières étaient plus susceptibles de se considérer comme déterminés par un passé déplaisant (par exemple, une enfance malheureuse) ou victime des circonstances. Par ailleurs, ils sont plus susceptibles de croire qu'ils parviendraient seulement à changer leurs habitudes s'ils avaient un coup de chance (Maruna, 2001).

Inversement, Maruna a pu constater que ceux qui ont renoncé à la criminalité avaient tendance à fonder leurs histoires davantage à l'aide de détails biographiques et plus

souvent se percevoir comme bénéficiaires d'une force extérieure (par exemple, la foi d'une personne importante) qui les ont aidés à briser leur cycle de délinquance. Ils paraissaient plus satisfaits de leur situation et ils avaient tendance à se considérer habilités pour contribuer en retour à la société. Autrement, le chercheur souligne que les renonciateurs avaient tendance à ne pas s'attribuer la responsabilité pour leur passé délictuel puisqu'ils dissociaient leur « vraie personnalité », celle qui a changé et la « fausse personnalité », celle qu'ils avaient au moment des délits. Contrairement aux délinquants persistants, les renonciateurs ont généralement affirmé qu'ils avaient fait quelque chose de bien à partir des difficultés qu'ils avaient vécues, notamment en associant souvent la rédemption avec la réalisation d'un but moralement plus élevé. Par exemple, selon les résultats de l'étude, certains se sont positionnés en « super papa » ou en tant que rôle modèle pour les individus en difficulté ou pour les générations à venir. L'étude de Maruna (2001) révèle la profondeur émotionnelle de l'expérience qui soutend le processus de désistement criminel. Elle illustre également de quelle façon le processus de changement est lié à la capacité de chacun à se positionner à travers son récit (Maruna, 2001).

Toujours en favorisant l'importance du discours des individus, Maruna (2004) a tenté d'explorer le rôle des cognitions sociales, plus précisément du style explicatif dans le processus de désistement criminel. Cadre théorique particulièrement reconnu dans la recherche sur la dépression et la thérapie, le style explicatif est défini comme la tendance d'une personne à offrir des types d'explications similaires pour différents événements dans leur récit de vie. Ainsi, selon cette théorie, les individus développent spontanément des explications pour les événements de la vie et ces constructions schématisées sont reconnues comme responsables de la continuité des actions d'une personne à travers le temps, par le biais des interactions réactives entre la personne et son environnement. Ce processus cognitif est relevé dans trois dimensions importantes; l'aspect internalisé (je suis le seul responsable de cet événement positif ou négatif) qui est opposé à l'externalité (cet événement est la faute de quelqu'un d'autre), la stabilité (la situation va durer éternellement) par opposition à l'instabilité (la situation sera de courte durée) et la

globalité (l'évènement va affecter tout ce que je fais) comparée à la spécificité (l'évènement va seulement influencer une sphère de ma vie) (Maruna, 2004).

En utilisant une partie d'une base de données d'entrevues recueillies durant la *Liverpool Desistance Study* comportant 34 délinquants persistants et 55 renonciateurs au crime, Maruna (2004) a découvert que les deux groupes sont différents en termes du style explicatif lorsqu'ils narrent leur récit de vie. Il rapporte que ces résultats suggèrent une possible relation entre le style explicatif et le désistement criminel. En grande partie conforme à la recherche cognitive sur la dépression, l'étude empirique de Maruna (2004) conclut d'une part qu'un délinquant actif sera moins en mesure de renoncer à la criminalité si les évènements négatifs de sa vie sont perçus comme provenant de sources internes, particulièrement lorsque ceux-ci ont des caractéristiques stables et globales. Par ailleurs, ce groupe est plus susceptible de croire que les évènements positifs dans leur vie sont le produit de causes externes, instables et spécifiques. D'autre part, la probabilité d'un délinquant de renoncer au crime augmente lorsque son style explicatif perçoit les évènements positifs de sa vie provenant de sources internalisées, avec des caractéristiques stables et globales. Il conclut que plus les individus parviennent à attribuer aux évènements positifs des qualités personnelles et d'une longue durée, plus ils seront en mesure de demeurer hors d'un mode de vie criminel. Cela dit, que le contenu du style narratif soit objectivement vrai ou non n'a pas d'importance selon le chercheur puisque cela constitue un appui dans les efforts d'un individu pour maintenir son désistement criminel (Maruna, 2004).

Maruna et col. : la théorie de l'étiquetage

Bien que Maruna, Lebel, Mitchell et Naples (2004) reconnaissent la pertinence des diverses théories qui empruntent des concepts notamment à la théorie du contrôle social, de l'association différentielle et de la psychologie cognitive pour expliquer le processus de désistement criminel, ils argumentent que la théorie de l'étiquetage pourrait être une théorie négligée dans la compréhension du phénomène. Plutôt que d'expliquer entièrement le processus, les chercheurs suggèrent que l'étiquetage pourrait être un

supplément et un complément dans la compréhension actuelle du processus de désistement (Maruna et col., 2004).

Plus précisément, ils suggèrent qu'il y existe possiblement minimalement deux phases distinctes dans le processus de désistement criminel : le désistement primaire et le désistement secondaire. Ils définissent le désistement primaire comme étant le niveau le plus élémentaire pour désigner toute période d'accalmie dans un parcours criminel. Puis, le désistement secondaire est défini selon eux comme le passage à un comportement non criminalisé avec l'hypothèse d'un changement de rôle ou d'identité. Donc, ils considèrent le désistement secondaire non seulement comme un arrêt de la criminalité, mais une perturbation dans les rôles existants et une réorganisation basée sur un nouveau rôle (Maruna et col., 2004). Comme indiqué précédemment, les récentes recherches (Maruna, 2001; Giordano et col., 2002) fournissent l'évidence que le désistement à long terme implique des changements mesurables sur le plan de la personnalité de l'individu.

Maruna et col. (2004) formulent que cette réorganisation du concept de soi peut être attribuée au processus de reflet face aux réactions d'autrui et de la société. Plus spécifiquement, alors que la plupart des délinquants expérimentent des périodes d'accalmies (désistement primaire) dans leur carrière criminelle, ceux qui sont étiquetés comme étant réhabilités durant cette période ont plus de chances que ceux qui ne le sont pas, de passer au désistement secondaire. Ils croient que le désistement criminel pourrait être facilité quand le changement de comportement de l'individu est reconnu par autrui et lui est reflété comme un processus de désétiquetage. Particulièrement, ils disent que ce processus est plus puissant lorsqu'il provient de source officielle (par exemple, par des intervenants ou des professeurs) puisque les membres de l'entourage sont davantage acquis (Maruna et col., 2004).

Bien que leur essai théorique ne fournisse pas de données empiriques pour confirmer ou infirmer le rôle de la théorie de l'étiquetage dans les études sur le désistement criminel et la réinsertion sociale, les chercheurs ont utilisé une part des données amassées dans le cadre d'une étude sur un programme de réintégration des délinquants (PYHIT : Peter

Young's Housing Industry and Treatment, programme pour anciens prisonniers, dans l'état de New York, aux États-Unis) pour leur analyse. Celle-ci illustre que la réhabilitation est une construction qui est négociée à travers un processus social impliquant les interactions entre soi-même et autrui. Bien que les auteurs ont observé que les sujets sont des participants actifs et non pas victimes du processus d'étiquetage et qu'une motivation sous-tend leur changement, ils soutiennent qu'en plus des aspects individuels, les réactions sociales sont également importantes. Cela dit, les anciens criminels ont besoin de se sentir moralement et socialement intégrés, mais également de sentir que leur réintégration est justifiée par leurs efforts (Maruna et col., 2004).

Lebel et col.

Il est reconnu que la progression d'un délinquant persistant vers le désistement criminel est le résultat d'une interaction complexe entre les facteurs subjectifs (par exemple, les états de conscience, les aspirations et les attentes face à la vie) et sociaux (par exemple, le statut à l'emploi ou marital). Selon Lebel, Burnett, Maruna, et Bushway (2008), le défi est de démêler les impacts différentiels de ces facteurs internes et externes et l'ordre dans lequel ils entrent en jeu. En ce sens, ils proposent un modèle dans lequel les perspectives subjectives et les événements sociaux peuvent avoir une incidence sur la trajectoire de vie. Ils suggèrent toutefois que cela peut survenir de deux façons. La première est que les perspectives subjectives et les problèmes sociaux ont chacun un impact indépendant sur la récidive. La seconde consiste à affirmer que la perspective subjective peut avoir un effet indirect sur les résultats à travers les événements sociaux qui surgissent à la suite de la mise en liberté d'un délinquant.

Dans cette optique, Lebel et col. (2008) ont mené une étude empirique prospective d'entrevue (The Oxford University Dynamics of recidivism au Royaume-Uni) auprès de 130 hommes délinquants persistants, en trois étapes. La première séquence d'entrevues, peu de temps avant leur libération, visait à explorer leurs aspirations et leurs attentes de la vie après leur incarcération. La seconde, environ de quatre à six mois après leur libération, traitait spécifiquement de leurs circonstances sociales, en mettant l'accent sur les problèmes sociaux auxquels ils ont fait face depuis leur libération. Enfin, la troisième séquence a eu lieu dix ans après leur libération et visait à cibler les individus qui se sont

désistés du crime. En tenant compte des facteurs les mieux développés dans la documentation littéraire sur le processus de désistement criminel, les thèmes retenus par les chercheurs sont d'une part l'espoir et l'auto-efficacité, la honte, les remords, l'identité alternative et la stigmatisation internalisée et d'autre part, les problèmes sociaux (Lebel et col., 2008).

Selon Lebel et col. (2008), l'analyse des résultats de leur étude empirique appuie un modèle subjectif social dans lequel les états subjectifs mesurés avant la libération ont un effet direct sur la récidive aussi bien que des effets indirects à travers leurs impacts sur les circonstances sociales expérimentées après leur libération. Plus précisément, leurs résultats indiquent que les remords de s'être impliqué dans des actes criminels et l'identification comme un homme de famille (ou bon pourvoyeur ou bon parent) contribuent positivement au processus vers le désistement criminel des délinquants. Au contraire, le sentiment d'être stigmatisé prédit la réincarcération et la récidive, même après avoir contrôlé les problèmes sociaux à la suite de leur libération. Alors que le fait de se voir comme un homme de famille est lié au développement d'une nouvelle identité, l'anxiété liée à la stigmatisation induit un sentiment d'impuissance et de scepticisme face à l'avenir. Soulignons que ces résultats sont cohérents avec la narration des délinquants actifs et des renonciateurs dans l'étude de Maruna (2001). Par ailleurs, Lebel et col. (2008) sont d'avis que l'espoir et la croyance d'auto-efficacité, combinée à une nouvelle identité peut même conditionner l'expérience des problèmes sociaux après la mise en liberté. Enfin, ils concluent en suggérant que l'influence des aspects subjectifs peut être vers une direction positive ou négative. Alors qu'un état subjectif positif peut susciter l'individu à régler ses problèmes et retirer le meilleur de chacune des situations, un état subjectif négatif risque de mener au défaitisme en réponse au même événement (Lebel et col., 2008).

Veysey et col.

Veysey, Martinez, et Christian (2009) affirment que la plupart des actions que les individus font au quotidien sont prescrites par leurs perceptions des rôles et les comportements attendus associés avec ces rôles. Puis, ces perceptions et leurs

comportements associés sont constamment renforcés par le réseau social de l'individu. Ils soulignent donc que les transformations au plan identitaire nécessitent des changements substantiels dans la compréhension de l'individu aussi bien que dans les efforts significatifs à la renégociation au sein de ses interactions interpersonnelles. Ils notent que tous les changements significatifs sont accompagnés par une période d'ajustement et de stress et que les comportements peuvent changer, mais que la personnalité demeure essentiellement la même. Selon eux, le défi est donc de maximiser et rediriger les traits de personnalité afin d'encourager des rôles plus positifs. Ils soutiennent qu'un individu qui cesse de s'impliquer dans la criminalité doit remplacer son ancienne identité par une nouvelle qui doit être choisie par l'individu en question. Puis, ils indiquent que le processus de changement est soutenu par les besoins humains de base tels que l'espoir, le fait d'avoir des gens qui croient en nous et faire des choses importantes pour nous (Veysey et col., 2009).

Dans un autre d'idées, Veysey et col. (2009) relèvent trois défis importants à l'émergence du processus de changement chez les délinquants. Premièrement, ils notent que lorsque les individus font des changements dans leur identité, ils pourraient ne pas être encouragés par leur réseau social incluant leur famille et pour soutenir leur nouvelle identité, ils devront se bâtir un nouveau cercle social. Ensuite, ils soutiennent que les rôles alternatifs disponibles peuvent être limités. En effet, le nombre et la nature des rôles alternatifs vont dépendre de ceux connus par l'individu et peuvent être restreints en raison d'un manque d'exposition à ceux-ci, par exemple si la personne est incarcérée. Enfin, le fait d'être stigmatisé (par exemple, comme un criminel) risque de discréditer l'individu et diminuer la confiance à son égard, de sorte que son nouveau rôle soit remis en question (Veysey et col., 2009). Plusieurs chercheurs ont tenté d'explorer le rôle des cognitions de l'identité dans le processus de désistement criminel.

Christian et col.

Christian, Veysey, Herrschaft et Tubman-Carbone (2009) ont centré leur étude qualitative sur les moments de transformation perçus par des individus ayant été anciennement incarcérés. Cette sous-analyse fait partie d'une plus grande étude qui faisait appel à des

individus ayant eu des identités stigmatisées notamment, par la maladie mentale, l'abus de substance, l'incarcération ou l'expérience d'abus physique ou sexuel, dans le but de décrire leur processus de changement. Des 37 sujets originaux, les huit ayant été incarcérés furent retenus par les chercheurs pour la présente étude (Christian et col., 2009).

À travers le récit des sujets concernant leur processus de changement, les chercheurs ont investigué comment ils ont construit leur nouvelle identité; notamment, si leur identité primaire est liée aux divers problèmes vécus et de quelle façon leur compréhension de leurs problèmes a façonné leur changement. Leur récit présentait les éléments suivants : leur ancienne identité (celle qui est négative), une identification des problèmes perçus, une description de la transformation (en précisant si le discours réfère à un évènement ou bien à un processus, la présence d'une motivation interne ou externe et si une évidence de changement cognitif est présente), et la présentation de leur nouvelle identité (Christian et col., 2009).

Les résultats illustrent qu'aucun répondant n'a prétendu que son problème identitaire était criminel et la plupart ont indiqué que leur identité initiale et leurs problèmes étaient liés à l'abus de substances. Dans la description de la transformation, quatre ont décrit un évènement singulier, trois ont dépeint un processus à multiples étapes et un a présenté un processus mixte. Seulement une personne a souligné que le changement était motivé intrinsèquement et deux ont décrit des changements cognitifs. Christian et col. (2009) affirment que les sujets ont décrit diverses façons de venir à un bon endroit dans leur vie, ce qui suggère qu'il n'y a pas de trajectoire unique pour le changement identitaire. Le récit de changement des anciens délinquants souligne, selon les chercheurs, l'importance de tenir compte de leur agentivité dans la création d'une vie épanouissante et pour soutenir leur changement. Enfin, ils définissent les nouvelles identités en trois orientations : personnes en rétablissement, rôle d'aide auprès d'autrui (notamment auprès d'individus en difficulté) et autre rôle conventionnel de citoyen (Christian et col., 2009).

Presser et Kurth

Finalement, une autre étude empirique sur la transformation de l'identité dans le processus de désistement criminel est celle de Presser et Kurth (2009). Selon leur étude, d'approche symbolique interactionniste, les individus construisent leur identité au fur et à mesure qu'ils prennent en compte l'attitude d'autrui à leur égard. Ils suggèrent que ce processus survient dans les interactions sociales et particulièrement dans les échanges de communication. Ainsi, selon eux, la transformation de l'identité est formée et modifiée par et au sein des interactions sociales (Presser et Kurth, 2009).

Provenant d'une plus large étude des États-Unis dans laquelle 27 anciens délinquants étaient amenés à parler d'eux-mêmes et de leur histoire de vie, un seul homme a été sélectionné pour l'étude actuelle. En effet, Presser et Kurth (2009) étaient intéressés par la façon dont ce sujet avait créé et géré son identité avec les interlocuteurs et à la façon avec laquelle il a résisté et assimilé leur perception à son identité. Cet homme fût sélectionné, car il avait lors de l'étude antérieure, répondu aux deux scénarios proposés, soit : il a verbalisé à la fois être moralement décent et stable (discours de stabilité) et essentiellement décent, mais avoir fait des fautes par le passé dont il est réformé à présent (discours de réforme). Cela dit, les auteurs caractérisent ce discours d'élastique (Presser et Kurth, 2009).

Presser et Kurth (2009) font le constat suivant à la suite de l'analyse du discours de cet homme : puisque les interlocuteurs étaient multiples et que, par conséquent, ils avaient des attentes divergentes à son égard, le discours du sujet avait des aspects contradictoires (discours de stabilité comparé à discours de réforme). Toutefois, ils mentionnent que le fait d'osciller d'une identité à l'autre est une manière de se créer une nouvelle identité, car cela reflète l'autonomie et la créativité de l'individu. En ce sens, ils font valoir que pour promouvoir le changement, ce ne sont pas tous les aspects d'une identité criminelle qui devraient être perçus comme étant pathologiques. Au contraire, ils suggèrent de permettre aux délinquants d'utiliser leur identité préférée et de les recadrer, puisqu'au contact des autres, celle-ci pourrait se transformer vers le désistement criminel (Presser et Kurth, 2009).

1.3.6.3. Perspective psychodynamique

Casoni et Brunet (2003) sont d'avis que l'approche psychodynamique permet de comprendre les motivations et les mécanismes à l'œuvre chez le délinquant d'habitude. Ils ont proposé un modèle théorique du fonctionnement psychodynamique du délinquant d'habitude qui prend en compte son mode intériorisé de relations interpersonnelles, son type d'angoisse et son fonctionnement défensif. Pour ces auteurs, l'acte délictuel constitue un moyen pour gérer les tensions internes, c'est-à-dire des affects intenses, des angoisses ressenties comme insupportables ou des pulsions difficiles à contenir. Comme l'individu a de la difficulté à transformer ces affects et angoisses en émotions ou pensées identifiables, elles sont extériorisées par l'acte délictuel, soutiennent Casoni et Brunet (2003). Ils soulignent que l'avantage de ce mode de fonctionnement est que cela permet à l'individu d'éviter de ressentir les angoisses et les émotions négatives, mais que l'inconvénient est que cela l'amène à être impulsif, colérique et intolérant.

Les chercheurs identifient six caractéristiques pour mieux expliquer le recours à l'agir chez les délinquants habituels : 1) la primauté du Moi idéal sur les interdits du Surmoi, 2) un développement défensif basé sur un vécu traumatogène, 3) le recours à l'identification à l'agresseur, 4) l'importance de l'envie, 5) la présence d'une attitude contre-phobique et 6) le recours à la désidentification (Casoni et Brunet, 2003).

Selon les chercheurs, la première caractéristique fait en sorte que le Surmoi est projeté sur autrui et que c'est la toute-puissance du Moi idéal qui influence surtout le Moi. Cela implique que le délinquant d'habitude gère ses conduites en fonction de la recherche de sources de valorisation narcissique. Étant peu influencé par la culpabilité, le délinquant d'habitude l'est davantage par la honte et tentera, par ses actes délictuels, de combattre les sentiments d'infériorité et d'inadéquacité qu'il ressent. Il développera donc des fantaisies grandioses de puissance qui lui permettront de mieux gérer sa réalité. Selon les chercheurs, ces fantaisies visent à contrecarrer des sentiments inconscients de vulnérabilités et d'impuissance qui trouvent souvent leur origine dans le milieu familial. Le recours à cette stratégie défensive peut aisément tromper son entourage sur sa véritable estime de soi, selon les chercheurs (Casoni et Brunet, 2003).

Selon Casoni et Brunet (2003), la deuxième caractéristique rend compte des effets sur la personnalité du futur délinquant des traumatismes vécus dans l'enfance. Des traumatismes relationnels répétés ont comme effet de briser le lien d'attachement aux personnes importantes de l'enfance et donnent lieu à des stratégies défensives basées sur le déni, le clivage et la projection. Toutefois, même si le futur délinquant a dénié son objet parental, il ne renonce pas aux relations d'objet. Ils affirment que bien que le délinquant tende à idéaliser un objet en raison du clivage et de la projection, il aura de la difficulté à entretenir une relation véritable en raison de sa peur de perdre l'autre, ce qui nourrit un sentiment d'envie (Casoni et Brunet, 2003).

La troisième caractéristique est le recours à l'identification à l'agresseur comme mécanisme de défense; soit l'identification à la force et à la puissance de la personne qui est la cause de la victimisation de l'enfant, ce qui renforce son Moi idéal. Toutefois, les chercheurs affirment que l'utilisation de cette défense ne suffit pas à combattre l'angoisse envahissante qui peut se manifester par divers symptômes comme un état généralisé de malaise anxieux ou des conduites autodestructrices, par exemple (Casoni et Brunet, 2003).

Les chercheurs sont d'avis que le déni du lien à l'autre fait naître un sentiment de vide souffrant, ce qui contribue à son envie d'autrui. Il s'agit de la quatrième caractéristique de leur théorisation. Ils décrivent l'envie comme émotion destructrice parce qu'elle conduit au désir de détruire l'objet de son envie. Casoni et Brunet (2003) nomment la triade des défenses utilisées pour se protéger de l'envie : le mépris, le triomphe et le contrôle. Ils croient que le mépris permet de dévaloriser l'objet envié, que le triomphe permet d'inverser les rôles et être celui qui a le pouvoir d'humilier les autres, quant au contrôle, il permet de dominer l'objet envié et ainsi s'en protéger (Casoni et Brunet, 2003).

La cinquième caractéristique est la présence d'une attitude contre-phobique liée à la projection sur autrui de son surmoi ou de sa conscience morale. Les chercheurs affirment qu'au plan relationnel, l'attitude contre-phobique fait en sorte qu'ils se sentent d'emblée

attaqués par les autres, ce qui fait qu'ils attaquent avant d'être attaqués, même si la menace n'est pas avérée (Casoni et Brunet, 2003).

La sixième et dernière caractéristique proposée par la théorisation de Casoni et Brunet (2003) est la désidentification qui repose sur un repli narcissique extrême qui vise à protéger le délinquant de la souffrance associée aux pertes vécues au sein de ses relations interpersonnelles. Il s'agit d'une réaction temporaire qui empêche le lien d'identification à l'autre et permet le recours à une violence sans retenue (Casoni et Brunet, 2003).

1.3.6.4. L'aspect spirituel/religieux

Même si la spiritualité et la religion n'ont pas été centrales dans les recherches sur le désistement criminel, certains discours de changement dans le cadre d'études antérieures ont soulevé l'importance de la dévotion religieuse et de la spiritualité dans l'initiation d'un changement soutenu (voir Maruna, 2001).

Giordano, Longmore, Schroeder et Seffrin (2008) ont mené une étude de type mixte afin d'étudier le rôle de la spiritualité et de la religion dans le désistement criminel. La même base de données longitudinale (celle de l'Ohio Lifecourse Study) a été utilisée (voir Giordano et col. 2002 et 2003). En plus des données quantitatives et des entrevues antérieures, 41 entretiens supplémentaires ont été menés et portaient spécifiquement sur la spiritualité et la religion, auprès de sujets qui avaient exprimé un haut niveau d'intérêt spirituel en 1995. Ainsi, les chercheurs souhaitaient développer un portrait plus nuancé des mécanismes qui sous-tendent la perception positive des avantages de la spiritualité chez certains individus (Giordano et col., 2008). Les auteurs ont exploré la spiritualité et l'implication religieuse comme des circonstances opportunes de changement comme décrites par une recherche antérieure (voir Giordano et col., 2002).

L'analyse quantitative des auteurs sur le lien entre le crime et l'aspect religieux n'apparaît pas significative. Bien que celle-ci révèle une relation inversement proportionnelle entre la religion et l'implication criminelle autorapportée en 1995, les chercheurs rapportent que la religion dans la vie des sujets en 1995 n'augmente pas la probabilité qu'ils se soient désistés du crime en 2003. Nonobstant ces résultats, Giordano

et col. (2008) ont constaté, par l'entremise des entretiens de récit de vie menés, que la religion et la spiritualité avaient des effets positifs pour certains individus et sous certaines conditions. Ils affirment que plusieurs individus croient que leur spiritualité fût cruciale dans leurs efforts vers le désistement et donc, contributive au processus de désistement criminel. Selon le discours des sujets, la spiritualité comme une opportunité de changement a semblé s'opérer à travers quatre mécanismes identifiés par les chercheurs : 1) cette opportunité de changement est plus probable d'être objectivement et subjectivement disponible pour les individus qui sont défavorisés économiquement et socialement (puisque'ils n'ont pas nécessairement accès à d'autres formes d'opportunités), 2) l'enseignement religieux encourage les comportements prosociaux et fournit un plan clair sur comment procéder à un changement, 3) cela est associé aux émotions positives et offre des ressources pour l'adaptation émotionnelle (par exemple, laisser aller la colère et finalement, 4) la religion peut offrir des opportunités pour créer des relations interpersonnelles avec des individus prosociaux. Les auteurs concluent néanmoins que puisque les autres sources d'opportunités de changement positif (par exemple un revenu stable ou des relations prosociales) étaient relativement peu nombreuses, les caractéristiques des individus défavorisés économiquement et socialement risquaient de l'emporter sur la spiritualité et par conséquent, avoir un effet sur le désistement criminel (Giordano et col., 2008).

Schroeder et Frana (2009) ont également mené une étude qualitative afin de comprendre le processus par lequel la spiritualité et la dévotion religieuse influencent le processus de désistement criminel. Critiquant Giordano et col. (2008), les chercheurs sont d'avis que l'étude de ces derniers est limitée puisque bien qu'elle examine le processus d'adaptation aux émotions (« coping »), elle n'explore pas spécifiquement comment la spiritualité ou la religion est utilisée comme stratégie pour s'ajuster face aux émotions négatives associées aux circonstances négatives de la vie (« coping »). Par conséquent, les chercheurs ont examiné plus précisément les subtilités du processus d'adaptation aux émotions associées à la spiritualité et la religion ce qui selon eux, constitue un agent de changement pour les délinquants. Les chercheurs ont donc interviewé 11 hommes délinquants persistants, résidant dans une maison de transition des États-Unis qui étaient

activement engagés dans un processus de changement au moment de l'étude (Schroeder et Frana, 2009).

Les résultats obtenus par Schroeder et Frana (2009) par les entrevues en profondeur concernent l'utilisation de la spiritualité ou la religion pour faire face (« coping ») aux émotions de colère, d'anxiété et de dépression qui furent associées avec les problèmes relevés par les hommes interrogés, notamment le crime, l'abus d'alcool et de drogues et la violence. Selon les chercheurs, la spiritualité et la religion aident les hommes à adresser leur colère à travers plusieurs mécanismes, notamment en stimulant un changement d'attitude de la colère vers l'apaisement, la tolérance et la gentillesse et comme une source de pardon pour les transgressions de leur passé, ce qui change leur perception de soi. Ils soulignent que la spiritualité ou la religion aide également les hommes en leur donnant une manière de faire face (« coping ») aux événements stressants quotidiennement, en plus d'offrir un confort et une distraction dans des situations particulièrement anxiolytiques et par la promesse d'un avenir meilleur. Puis, les hommes parviennent à faire face (« coping ») à la dépression en raison de l'espoir offert par la religion qui constitue un point tournant émotionnel les maintenant à l'écart de cette problématique, notamment en leur offrant la distraction nécessaire lors des circonstances défavorables de la vie (par exemple, le divorce ou les ennuis avec la loi) par la diminution du sentiment de solitude par le lien avec une puissance supérieure. Les auteurs concluent en affirmant que la religion peut être le stimulus nécessaire pour forger une nouvelle identité émotionnelle (Schroeder et Frana, 2009).

1.4. La problématique

La recension des écrits a permis de constater que plusieurs études se sont intéressées au processus de changement qui mène au désistement criminel, qui est un phénomène complexe. Les théories recensées, soit celles de la maturation (Glueck et Glueck, 1940 et 1950; Gottfredson et Hirschi, 1983; Wilson et Herrnstein, 1985; Gove, 1985; Farrington, 1986), celle du choix rationnel (Clark et Cornish, 1985; Cusson et Pinsonneault 1986), celles du contrôle social (Trasler, 1979; Gottfredson et Hirschi, 1990; Warr, 1998 et 2002), les théories développementales (Farrington 2003; Laub et Sampson, 1993 et 2005, Farrall

et Bowling, 1999) et celles du changement psychologique (Caspi et Moffitt 1993, Giordano et col., 2002, 2003 et 2008; Maruna, 2001 et 2004; Lebel et col., 2008; Veysey et col., 2009; Presser et Kurth, 2009; Schroeder et Frana, 2009; Casoni et Brunet, 2003) proposent différents modèles pour comprendre le processus de changement qui mène au désistement criminel. Peu nombreuses sont les recherches qui tentent de comprendre toutefois, de quelle manière les éléments ou facteurs interagissent pour mener à une renonciation durable au crime selon une perspective temporelle.

Dans la présente étude, il est proposé d'explorer la trajectoire de vie d'un détenu condamné à une peine à perpétuité qui bénéficie d'une libération conditionnelle totale en contexte d'entretiens afin de restituer en profondeur son histoire de vie et cerner, à la lumière des théories recensées, laquelle ou lesquelles des cinq grandes conceptualisations théoriques du désistement criminel permettent le mieux d'expliquer sa trajectoire de désistement. Le cadre de l'analyse se présente en deux entités. Elle est en fonction des écrits littéraires recensés, mais elle respecte également les principes de l'approche phénoménologique, car elle tente de saisir les éléments qui proviennent du sujet de l'étude, monsieur P. . En ce sens, cette recherche exploratoire vise à contribuer aux connaissances actuelles sur le processus de changement qui mène au désistement criminel.

CHAPITRE 2 : LA MÉTHODOLOGIE

Ce deuxième chapitre expose la méthodologie choisie. Il est divisé en deux sections. La première présente l'objet ainsi que les objectifs généraux et spécifiques de la recherche. La seconde concerne la démarche méthodologique, les critères d'échantillonnage, la stratégie de recrutement, les entretiens, le certificat d'éthique et la présentation de la consigne de contact. Soulignons la présente étude s'insère dans une recherche en cours de plus grande envergure menée par la chercheuse Dianne Casoni.

2.1. L'objet et les objectifs de l'étude

2.1.1. Objet de la recherche

Notre recherche porte sur le processus de changement menant au désistement criminel qui s'opère chez les détenus qui purgent une peine à perpétuité en libération conditionnelle totale au Canada.

2.1.2. Objectifs de la recherche

L'objectif général visé est d'identifier laquelle ou lesquelles des cinq grandes conceptualisations théoriques du désistement criminel permettent le mieux d'expliquer la trajectoire d'un homme condamné à une peine à perpétuité en libération conditionnelle totale au Canada.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Cerner, le cas échéant, les concepts associés à chacune des cinq grandes conceptualisations théoriques tel qu'ils s'appliquent à la trajectoire de vie du participant
- Identifier, le cas échéant, les concepts associés à chacune des cinq grandes conceptualisations théoriques qui ne s'appliquent pas à la trajectoire de vie du participant

- Étudier les convergences et les divergences associées à chacune des cinq grandes conceptualisations théoriques telles qu'appliquées à la trajectoire de vie du participant afin d'identifier le modèle qui explique le mieux sa trajectoire

2.2. La démarche méthodologique

2.2.1. Le choix d'une méthodologie qualitative

Le présent mémoire porte sur le processus de changement qui s'opère chez les détenus qui purgent une peine à perpétuité en libération conditionnelle totale au Canada. Comme il s'agit d'une étude exploratoire où nous rechercherons l'abondance d'information, une méthodologie de type qualitative est privilégiée puisqu'elle permet de se familiariser avec les gens et leurs préoccupations (Deslauriers et Kérisit, 1997).

De plus, la méthodologie qualitative apparaît comme la plus indiquée pour rendre compte du point de vue des acteurs impliqués dans le phénomène que nous désirons étudier et en tenir compte pour mieux s'approcher de leur réalité subjective (Anadon, 2006). Cet aspect s'applique parfaitement à notre recherche, car elle vise à comprendre la signification que les détenus purgeant une peine à perpétuité donnent à leur propre vie et à leurs expériences qui ont mené au désistement criminel. Nous avons donc considéré l'homme interviewé comme un informateur-clé qui nous amènerait à mieux comprendre les perspectives par rapport à notre objet d'étude. En ce sens, la subjectivité dans sa compréhension et l'interprétation de ses différentes conduites sont prises en compte pour favoriser notre compréhension du sens de ses actions, comme indiqué par la méthodologie qualitative (Anadon, 2006; Poupart, 1997; Denzin et Lincoln, 2000).

Par ailleurs, un des grands volets de la recherche qualitative en sciences sociales est l'étude des problèmes sociaux. La population des hommes purgeant une peine à perpétuité et le phénomène social du processus de changement menant au désistement criminel nécessitent une méthodologie qui se concentre sur leur vécu, leurs expériences, et leurs stratégies afin de rendre compte de la complexité des situations et des contextes dans lesquels ils sont placés. Cela permet également de rendre compte du phénomène à l'étude dans sa globalité (Groulx, 1998). En plus d'offrir cette vision holistique, la méthodologie qualitative permet également

de mettre en évidence toute la richesse et la profondeur de l'information qui ressortent des entrevues afin d'en avoir une compréhension détaillée, ce qui est important dans le cadre d'une étude qui vise à appréhender un phénomène aussi complexe (Anadon, 2006).

Il est généralement reconnu que les moments décisifs et le désistement criminel, tel qu'ils se présentent dans la vie des individus, sont des processus souvent graduels (Laub, Nagin et Sampson, 1998), même si certaines exceptions existent. En effet, Cusson et Pinsonneault sont d'avis que la décision d'abandonner la criminalité est déclenchée par un choc causé par les conséquences liées au dernier acte délictuel, notamment, des blessures, de la panique ou une très sévère sentence. Ils considèrent donc le désistement criminel comme un arrêt abrupt de la criminalité (Cusson et Pinsonneault, 1986).

Puisque nous sommes également d'avis que le désistement criminel est un processus graduel et complexe, l'approche qualitative est plus adaptée, car cette complexité est difficile à appréhender avec les méthodes quantitatives (Maruna, 2001).

2.2.2. Le choix du récit de vie

Le récit de vie est une forme d'entretien narratif au cours duquel le chercheur demande à un sujet nommé de lui raconter tout ou une partie de sa trajectoire de vie (Bertaux, 1997). Cette méthode a été choisie dans le but de saisir les aspects temporels qui influencent la réalité subjective des acteurs. Plus spécifiquement, nous désirons cibler ce qui appartiendrait au processus de changement chez les hommes purgeant une peine à perpétuité au cours de leur trajectoire de vie, incluant ce qui les a conduits vers le désistement criminel.

Soulignons que certains auteurs sont d'avis que cette méthode est adaptée aux individus ayant purgé de longues peines d'incarcération, car elle permet de comprendre les multiples étapes du processus de changement qu'ils traversent (Maruna et Immarigeon, 2004). Le récit de vie a également été privilégié, car le désistement criminel apparaît comme le résultat d'une interaction d'un ensemble d'éléments et d'expériences marquées par la temporalité et non comme une décision unique (Farral et Caverley, 2006). Selon Casoni, cette méthode « permet non seulement de mettre en relation les expériences passées et présentes des sujets, mais aussi

de cerner les codes, les réactions sociales et les valeurs importantes qui influencent leurs choix et leurs décisions » (Casoni, 2010, p.356).

Dans le cadre des récits de vie, l'entrevue qualitative semi-directive permet de combiner une certaine directivité, qui, au moyen de sous-questions, sert à introduire les thèmes qui sont d'intérêt pour l'étude en cours, tout en respectant un principe de non-directivité. L'interviewé est ainsi libre de s'exprimer; ce qui permet d'explorer plus en profondeur son vécu, ses affects, ses expériences et les différentes dimensions de sa trajectoire de vie. Cela permet de constituer un matériel d'analyse d'une grande richesse (Poupart, 1997).

2.2.3. Étude par cas unique et critères d'échantillonnage

L'échantillonnage par cas unique est lorsque le corpus empirique est essentiellement composé autour d'une personne ou d'une famille (Pire, 1997), dans le cas présent, un homme purgeant une peine à perpétuité dans la collectivité. Cette approche a été choisie, car elle permet de faire une étude en profondeur d'un seul cas et lorsque celui-ci est bien choisi, il peut contribuer de façon significative à l'augmentation des connaissances dans un domaine (Pire, 1997). L'étude par cas unique est particulièrement appropriée pour notre étude, car les entretiens prévus demandent un investissement important de la part du participant et couvrent une période de temps considérable, soit la trajectoire de sa vie au complet. Par conséquent, en rencontrant une seule personne, un grand nombre de fois, nous aurons accès à une variété d'informations plus étendue, ce qui nous permettra de mieux répondre à nos objectifs de recherche et d'améliorer les connaissances actuelles quant au processus de changement lié au désistement criminel.

Tous les participants dans le cadre de cette étude sont des hommes adultes ayant été condamnés à une peine à perpétuité. Ils sont donc détenus au sens du SCC, mais ils vivent en libération conditionnelle totale depuis minimalement deux années, sans avoir récidivé. Ils montrent, par le fait même, le respect des conditions inhérentes à leur mise en liberté et la réussite de leur réinsertion sociale en tant que citoyens respectueux des lois. Ils doivent être également en mesure de parler de l'histoire de leur vie. L'homme qui a été choisi dans le cadre de notre mémoire a donc été condamné pour un délit de meurtre et il se trouve en libération conditionnelle totale depuis plus de dix ans.

2.2.4. La stratégie de recrutement

Le recrutement s'est fait à partir d'un intervenant du milieu communautaire de la région montréalaise. Celui-ci a partagé nos objectifs de recherche avec ses collègues afin de nous recommander des participants potentiels répondant à nos critères de recherche. Le premier candidat répondant aux critères d'échantillonnage a accepté de participer à la recherche.

2.2.5. Entretiens

Compte tenu des participants cibles, soit hommes ayant passé de nombreuses années à l'intérieur des murs, la première version de leur histoire donne généralement l'impression d'être une version « officielle », qui reprend les mots des professionnels (Binet et Shérif, 1992). En effet, ayant eu à raconter leur histoire à de nombreuses reprises au cours de leur trajectoire correctionnelle, cette version est celle avec laquelle ils se sentent à l'aise, à force de la répéter. Par conséquent, le grand nombre de rencontres vise à ce que le participant approfondisse son récit pour aller au-delà de la version « officielle ».

Un total de neuf entrevues d'environ 60 à 90 minutes ont été effectuées avec le participant, totalisant plus de 13.5 heures. Au cours de ces entretiens, une approche semi-directive a été utilisée dans le but de susciter la libre expression du participant. Notre consigne de départ a été formulée de la manière suivante : « j'aimerais que vous me parliez de l'histoire de votre vie à partir de l'enfance jusqu'à aujourd'hui ». Lorsque des précisions ont été demandées par le participant, nous lui avons dit que l'entière histoire de sa vie nous intéresse. Plus précisément, nous nous intéressons autant à ce qui l'a amené à débiter sa carrière criminelle, qu'au cheminement effectué pour en sortir. Nous lui avons également dit qu'il pouvait commencer à discuter de la période qu'il désire, notamment l'enfance, l'adolescence ou l'âge adulte, mais qu'il est généralement plus facile de relater sa vie en ordre chronologique. Il est clair que nous lui avons donné le moins de précisions possible pour éviter de le rendre perplexe.

Au cours des entretiens, des relances ont surtout été utilisées pour soutenir la narration ou pour encourager l'élaboration du participant. Les relances utilisées étaient du type : « pouvez-vous m'en dire plus à ce sujet », « puis après » et « pouvez-vous me donner un exemple ». Nous avons aussi utilisé des marques d'écoute telles que « je vois », « oui » et des hochements de

tête pour marquer notre intérêt, notre compréhension et inviter le participant à poursuivre son discours. Enfin, notons que des demandes d'éclaircissement de type « je ne vois pas bien ce que vous voulez dire » ou « je ne comprends pas bien, pouvez m'expliquer » ont également été utilisées.

Aucun thème n'a été proposé au participant hormis la consigne de parler de l'ensemble de son histoire de vie. Les interventions de relance ont servi à encourager le participant à élaborer sur les périodes de sa vie qui ont donné lieu au jeu de narration et à approfondir celles qui sont apparues comme constituant des moments particulièrement significatifs. Cette approche vise à aider le participant à construire et s'approprier son histoire de vie sans trop d'influence externe.

Les entretiens se sont déroulés au domicile du participant, endroit où il s'y sentait à l'aise pour restituer en profondeur son histoire de vie. Durant les entretiens, il s'exprimait avec facilité et sincérité. Il a fait montre d'une grande ouverture à aborder l'entièreté de son histoire, même si certains moments ont semblé lui faire revivre des émotions. Il n'a d'ailleurs pas cherché à les cacher, leur donnant plutôt libre expression. Monsieur P s'est dit désireux de se livrer complètement afin pouvoir possiblement contribuer à la prévention de certaines trajectoires de délinquance comme la sienne

2.2.6. Certificat éthique

Un certificat éthique de l'Université de Montréal a été obtenu pour la réalisation de cette recherche. Nous avons présenté le formulaire de consentement au participant. Puis, nous lui en avons expliqué clairement le contenu afin de nous assurer qu'il donne un consentement libre et éclairé en toute connaissance de cause. Plus spécifiquement, nous lui avons fait part des objectifs de l'étude, des avantages et inconvénients liés à sa participation, le caractère confidentiel des entretiens, ainsi que la possibilité de se retirer en tout temps de l'étude. Nous avons répondu aux questions du participant sur l'étude et finalement, il a signé le formulaire d'information et de consentement.

Avec l'autorisation du sujet, nous avons enregistré toutes les entrevues afin de faciliter l'analyse des données. La confidentialité des informations recueillies est garantie selon les principes d'anonymat proposés par Baez (2002) et Gabbard et William (2001) et nous avons pris les mesures nécessaires en ce sens, notamment en désignant un nom fictif à notre sujet et en laissant les documents et les bandes audio sous clé au bureau de la recherche. De plus, tous les éléments ou les événements susceptibles de mener à la reconnaissance du participant ou des victimes ont été omis ou déguisés pour la communication scientifique des résultats de l'étude (Baez, 2002; Gabbard et William, 2001).

2.2.7. Présentation de la consigne de prise de contact

Lors de notre prise de contact avec un intervenant du milieu communautaire, nous lui avons donné des directives générales concernant la manière de présenter notre recherche à de potentiels candidats. Il avait comme consigne de demander aux hommes détenus purgeant une peine à perpétuité en libération conditionnelle totale depuis au moins deux ans s'ils souhaitaient participer à une recherche dans le cadre d'un mémoire de maîtrise portant sur le changement et la réinsertion sociale. En ce sens, qu'ils étaient amenés à nous raconter leur vie de l'enfance jusqu'à maintenant. Notre interlocuteur était également chargé d'aviser les candidats potentiels qu'une compensation financière de 15 \$ par entrevue leur serait attribuée pour chaque rencontre en guise de compensation. Le montant global devait être remis au participant après la fin du processus d'entrevues, ce qui a été respecté.

Une première personne nous a contactés, mais après une première rencontre, il s'est avéré qu'elle ne répondait pas aux critères d'échantillonnage de la recherche. En effet, elle n'était pas encore très avancée dans son processus de désistement et était par ailleurs confuse, ce qui posait une difficulté à raconter l'histoire de sa vie. Une seconde personne nous a contactés et elle répondait aux critères d'échantillonnage. Nous lui avons communiqué les informations pertinentes au sujet de la recherche, soit notre statut d'étudiante, le nom de notre directrice, le titre de la recherche, le nombre de rencontres (entre sept et dix), leur durée (entre 60 et 90 minutes) et la nature de la confidentialité qui était garantie. Enfin, une compensation financière allant jusqu'à 150 \$ à la fin des rencontres lui a été proposée.

Monsieur P est un homme de 62 ans au moment des rencontres. Il avait cumulé 23 ans de pénitencier au moment de sa libération et était en libération conditionnelle totale depuis plus de dix ans. Il purge une peine à perpétuité pour deux meurtres au second degré. Il est à noter qu'avant de renoncer à la criminalité, monsieur P a fait état d'une carrière criminelle importante qui a perduré une grande partie de sa vie, soit avant et après sa condamnation pour les meurtres. Dès son jeune âge, vers le début de l'adolescence, il a commencé à faire des introductions par effraction, des vols et des fugues pour avoir de l'argent, mais aussi répondre à son besoin de consommer des substances intoxicantes. Une série de vols nocturnes s'est amorcée, qu'il a faite au départ avec des complices, et seul ensuite. Monsieur P avait 16 ans lorsque la Cour a ordonné un placement en centre jeunesse. Il y a fait des entrées et sorties jusqu'à sa majorité et il était sous surveillance probatoire. Malgré certaines périodes d'accalmie, son comportement criminel s'est aggravé; il participait et pouvait même être l'instigateur d'évasion, il a fait usage de violence envers les éducateurs, a commencé à voler des voitures, en plus de continuer ses vols par effraction. Son comportement criminel lui a valu d'être déféré à la prison pour adulte à l'âge de 17 ans et demi.

Au début de l'âge adulte, avant les délits de meurtres, monsieur fera des entrées et des sorties d'établissements carcéraux sous trois sentences distinctes (une provinciale et deux fédérales), dont une peine qui sera majorée pour des récidives. Monsieur est alors condamné pour une kyrielle de délits, notamment la poursuite de vol par effraction et des événements violents. Durant ses sentences, monsieur a continué son comportement délinquant par l'entrée de drogues en prison, les évasions et une émeute. Il s'est d'ailleurs retrouvé à plusieurs reprises sous un statut de liberté illégale, où il a poursuivi ses vols et ses comportements violents dans les bars. Son comportement criminel était alors persistant et violent.

Jusqu'à ce qu'il soit dans la trentaine, monsieur P, en dépit de sa condamnation pour les meurtres, a continué ses comportements délinquants en détention. Notamment, il prenait part à certains incidents violents et œuvrait dans le commerce de stupéfiants.

2.3. Limites de la recherche

Pour ce qui en est de la méthodologie utilisée, il y a lieu de souligner l'importance de l'investissement temporel et émotionnel, en particulier pour le participant, mais aussi pour le chercheur, qu'une telle méthode exige. Comme il s'agit non seulement de raconter sa trajectoire, mais d'y revenir plusieurs fois jusqu'à ce que les aspects plus obscurs en soient éclaircis, il n'est pas surprenant qu'il s'agisse d'une méthode qui permet de découvrir de nouvelles hypothèses de travail, mais qui est exigeante.

Par ailleurs, cette recherche comporte aussi des limitations. La première d'entre elles concerne la généralisation des résultats. Bien que les théories actuelles se soient avérées utiles pour comprendre le cas de monsieur P, aucune d'entre elles n'a pu le décrire précisément, encore moins parfaitement. En effet, il y a peu de probabilités de retrouver des trajectoires exactement pareilles, ce qui rend la méthodologie par cas unique intéressante pour ses côtés exploratoires, tout en constituant une limite dans l'application éventuelle des résultats ainsi obtenus. La seconde limitation fait référence à l'adaptation au travail d'objectivation de la chercheuse qui était nécessaire à la recherche. En effet, il a fallu développer une capacité d'écoute et d'analyse avec l'oreille d'une chercheuse, en laissant tomber les principes d'une clinicienne.

CHAPITRE 3 : LE RÉCIT DE LA VIE DE MONSIEUR P

Dans ce chapitre, nous présenterons le récit de la vie de monsieur P qui a été constitué à partir des nombreuses heures d'entrevues réalisées. Son récit de vie est présenté de manière chronologique d'abord parce qu'il l'a exposé de cette façon-là, mais aussi par égard pour l'analyse du processus de désistement qui fera l'objet du prochain chapitre.

Une vie de famille normale

Monsieur P est né dans une petite ville canadienne campagnarde dans les années 1950. Les premières années de sa vie se sont déroulées sans anicroche et il conserve des souvenirs positifs de cette période : *« il y a les premières années où... mes plus grands, mes plus loin souvenirs, je me souviens que ça allait bien »*. Monsieur P décrit son père comme un homme travaillant avec un fort caractère, ne consommant de l'alcool que socialement et sa mère comme une femme fière qui s'occupait des enfants à la maison, de façon traditionnelle. Durant leurs temps libres, monsieur P raconte que les membres de la famille faisaient des activités ensemble dans la maison familiale, en plein air et des voyages également : *« je pense qu'on avait une petite vie de bourgeois assez correcte »*.

Un climat de violence

Au cours de la petite enfance de monsieur P, son bonheur dégringole. Il raconte que les habitudes de consommation d'alcool de son père ont augmenté pour devenir problématiques et abusives. Pour cette raison, il a perdu son emploi et par la suite, la maison familiale. Il dit que c'est dans ce contexte que sa famille a commencé à vivre de l'instabilité financière, mais également sur le plan du logement, ce qui a favorisé l'amplification des tensions au sein de la maisonnée. Vers l'âge de six ans, monsieur P rapporte que les épisodes de violence de son père envers sa mère ont commencé : *« la chicane a vraiment pogné, tu sais, pis mon père a vraiment battu ma mère. Nous autres, on a tous vu ça, à coups de pieds dans la face, une volée pareille comme une bataille de ruelle »*.

À partir des épisodes de violence, monsieur P parle de deux émotions dominantes ressenties, la peur et la honte : *« c'était la peur. J'avais peur pis là, la honte s'est pognée parce que bon, les épisodes de violence étaient plus réguliers pis là le monde s'en*

apercevait. La police venait chez nous, je me sentais comme... je commençais à avoir honte de qui j'étais, de ma famille ». En plus de se sentir humilié par son père, monsieur P raconte avoir commencé à vivre de l'intimidation alors qu'il fréquentait toujours l'école primaire : *« je me sentais pas bien fa que de me faire écœurer en plus là, je voulais pas là... je me sentais sale, je pense »*. Cette citation illustre l'ampleur de la détresse ressentie par monsieur P dès un jeune âge.

Certes, monsieur P trouvait du plaisir à jouer au hockey, mais il relate que c'était surtout les enfants des gens fortunés qui pouvaient jouer. Voici ce qu'il dit de son rapport aux autres jeunes : *« du monde que je me sentais super inférieur à eux-autres. Pis je pense qu'à cette époque-là, sixième année, début secondaire, le sentiment d'infériorité était assez fort »*. Monsieur P mentionne qu'il commençait à ne plus se sentir à l'aise avec des personnes qui avaient du succès et qui lui semblaient heureuses.

La rupture

Monsieur P ajoute que sa mère a commencé à adopter, elle aussi, des habitudes de consommation abusive d'alcool et que les conflits et les crises à la maison sont devenus de plus en plus fréquents. Il relate que son père continue de faire usage de violence à la maison et la peur éprouvée par les enfants envers lui persiste : *« la violence était assez régulière quand on était là. Vraiment là, c'était dangereux »*.

Au début de son adolescence, soit vers 12 ans, monsieur P raconte avoir été régulièrement invité chez un ami de la famille pour y dormir. Des attouchements sexuels ont eu lieu, mais il est d'avis qu'en raison de ses besoins affectifs, il appréciait ces moments : *« j'aimais ça, ça me donnait comme de l'affection d'un homme que j'avais pas (...) j'aimais ça y aller »*. En outre, monsieur P ajoute qu'il n'a pas gardé de séquelles de ces agissements, alors que ses frères, qui ont connu les mêmes gestes de la part d'un voisin, en ont souffert.

À compter de son entrée au secondaire, monsieur P a commencé à adopter des comportements marginaux. En effet, monsieur P fréquentait des individus marginalisés,

auprès de qui il ne se sentait pas jugé : *« du monde que eux autres aussi c'était des accidentés de la vie, monoparentale, du monde qui étaient comme turbulents pis associés à des petits bums »*. Monsieur P raconte que les présentations orales devant le groupe étaient devenues insoutenables pour lui en raison de la honte qu'il ressentait. Il explique des problèmes de comportement en raison d'un sentiment de révolte envers l'autorité, ce qui l'amenait régulièrement à être en retenue et à être rencontré par le directeur. Il commençait également à manquer ses cours et ses notes se dégradait.

Monsieur P se demande aujourd'hui pourquoi il s'est mis à faire des vols à cette époque puisqu'il n'avait pas besoin d'argent de poche, car il en gagnait à distribuer les journaux. Il enviait néanmoins les autres jeunes qui avaient de beaux vêtements. Ses premiers vols consistaient d'ailleurs en vol de vêtements. Il volait aussi dans des épiceries. Malgré la peur que lui inspirait son père, il faisait également des vols d'argent dans son portefeuille.

Au cours de la même période, monsieur P commence à fréquenter des endroits où les jeunes se rendent pour discuter et jouer au billard. Bien qu'il dise qu'il regardait avec envie ses amis commencer à fréquenter des filles, il se sentait à part : *« personne [ne] m'approchait. Peut-être parce que j'avais tellement pas confiance en moi pis je me trouvais tellement laite! J'étais tellement mal dans ma peau que peut-être que ça se ressentait »*. Monsieur P rapporte qu'il se sentait comme un incapable qui ne réussirait pas sa vie.

La drogue : un passeport vers la liberté

C'est vers l'âge de 14 ans que monsieur P commence à consommer alcool et marijuana. Ces substances ont immédiatement un attrait pour lui étant donné leur effet désinhibant et la hausse de confiance qu'il ressent lorsqu'il en consomme : *« quand je buvais, j'avais confiance. Je [ne] sentais plus le mal en dedans, fait que je pouvais plus entrer en interaction avec le monde, avec les filles, pis tout ça »*. Monsieur P fait mention des bénéfices de la consommation pour lui : *« la consommation me permettait de pas sentir ça, la peur pis la honte »*. Il rapporte d'ailleurs que les substances lui ont « sauvé la vie »,

car il pensait au suicide durant cette période et que sa consommation lui a permis d'être en mesure de l'affronter.

Pendant une soirée où monsieur P consomme de la marijuana et de l'alcool en compagnie de ses amis et qu'il embrasse enfin une fille, il raconte qu'il se sentait bien, et heureux. Voyant le temps qui passe et n'ayant pas envie de rentrer chez lui, il décide de ne pas respecter le couvre-feu imposé par son père, tenaillé toutefois par la peur des conséquences : *« je déambule dans la rue pis je pleure, j'ai peur, je sais pas quoi faire, j'ai jamais dérogé à cette règle-là, de ne pas rentrer »*. Ne sachant pas où aller, monsieur P rencontre des adolescents plus vieux qui l'impressionnent, car ils possèdent toujours de l'argent ainsi que l'admiration de la gent féminine. Il les suit et, ensemble, ils commettent plusieurs vols dans des endroits isolés. Il s'agit de son premier vol et de sa première fugue; monsieur P est très fier d'avoir été celui qui a déniché l'argent : *« Wow! Je trouve de l'argent, peut-être 300 \$, c'est pas gros là, mais je trippe. C'est moi qui trouve l'argent, je capote! »* Le groupe quitte pour la métropole et monsieur P se souvient qu'il se sentait libre, puissant et fort, jusqu'à ce qu'il soit arrêté et qu'il se confronte de nouveau à la peur de son père : *« Y nous mettent à part pour nous questionner pis là ils me y me demandent mon nom pis j'ai peur là, j'ai vraiment peur, tellement peur de mon père que je leur ai jamais dis mon nom. Jamais, jamais, jamais »*.

Toutefois, de retour chez lui, monsieur P ne réagit plus comme avant. Il dit : *« j'ai peur de mon père, mais je m'en câlisse! S'il me dit n'importe quoi, j'vas décalisser. J'men fous, là je le sais que je peux être libre. L'autorité... là y'a plus aucun non, je suis capable de gérer ma vie tout seul, à 14 ans »*. Ayant goûté à la liberté lors de sa fugue, monsieur P rapporte qu'il s'était défait de l'emprise paternelle et par le fait même, de la peur qu'il ressentait à son égard. Étonnamment pour lui, ce n'est pas à la colère et la violence de son père auxquelles il est confrontée, mais plutôt à son impuissance et sa peine. Pour la première fois, son père lui montre qu'il tient vraiment à lui et lui donne l'attention et l'affection. Il fait des efforts pour améliorer la relation avec monsieur P, mais malheureusement, ce dernier n'est pas sur la même longueur d'onde : *« j'suis bloqué moi, tu sais c'est comme, pleure fais n'importe quoi, je me câlisse de toi! »*.

Monsieur P se désengage complètement du lien affectif avec son père, il rapporte qu'il préfère boire, fumer et continuer de gagner de l'argent en commettant des délits.

Monsieur P rapporte qu'il était devenu celui qui menait les vols et attirait les filles. Il commence également à consommer des drogues chimiques avec un de ses frères, puisque les autres substances ne lui suffisent plus. Malgré tout, monsieur P dénote un sentiment de liberté et une hausse de son estime personnelle. À la maison, il devient celui qui contrôle les autres et qui fait les règles. Monsieur P ne ressent plus de peur envers son père, ce qui fait que plus rien ne le retient d'agir : *« je pense que quelque part, mon père commençait à avoir peur de moi aussi parce que quand j'étais chaud, j'étais vraiment, j'm'en fous là. Dans ma tête, si tu me bats, je vas te battre moi aussi »*.

Monsieur P rapporte qu'il se sentait fort désormais. D'ailleurs, il commence à faire des vols uniquement pour l'excitation que cela lui procurait. Il nous dit que cela le valorisait et faisait qu'il se sentait un peu mieux.

Le centre jeunesse : l'école du crime

Arrêté pour vols, monsieur se retrouve en centre jeunesse et rapporte : *« là, j'avais peur »*. Monsieur P s'identifie rapidement aux plus durs. Il est impressionné par eux, il leur envie leur statut de meneurs et il croit que cela attire le respect des autres : *« je les trouve hot là, c'est comme des modèles, y'ont un statut. Ah! wow t'as faites des hold up! J'trippe, moi j'ai juste fait des vols à effraction »*. Monsieur P raconte qu'il s'impliquait dans l'organisation d'évasions et qu'il ne dénonçait pas ses pairs. Il explique qu'il se mêlait de ses affaires, utilisait le jargon de la prison et refusait toute autorité : *« moi, l'autorité, ça représente mon père pis toute qu'est-ce qui est pas liberté »*. Il y réagit avec violence, allant jusqu'à assommer un éducateur.

Il avoue qu'il craignait de ne pas être accepté par les autres et faisait tout pour se faire aimer, ce qui signifiait pour lui d'être le plus violent, celui qui frappe le premier et paraît le plus délinquant. Monsieur P avoue toutefois qu'il avait peur d'être battu, mais qu'il « mettait un masque » ne pas être découvert. L'extrait suivant montre qu'il y a réussi :

« dans c'te monde-là, je me sentais accepté et valorisé. Je m'identifiais aussi à ces personnes-là ».

Devenir un bon délinquant

Compte tenu de son comportement violent et des vols commis, monsieur P rapporte avoir été déféré à une prison pour adultes à 17 ans. Cela lui fait peur, mais il se sent fier d'avoir gravi un échelon. Il explique qu'il rêvait du moment où il allait pouvoir franchir la porte de la prison, depuis son entrée au centre jeunesse. Monsieur s'imaginait que ce mode de vie se perpétuerait : *« jamais je pense aller me trouver une job pis travailler pis arrêter... moi je veux me geler jusqu'à la fin de mes jours pis juste tripper ».* À sa majorité, il est transféré dans un pénitencier fédéral, ce qui lui semble être le cheminement normal pour lui. Il rapporte qu'il connaissait un grand nombre de détenus, ce qui lui avait enlevé ses peurs.

Monsieur P rapporte que ses parents décident de se séparer pendant son incarcération. Monsieur se sent désormais responsable de sa mère : *« j'ai tout le temps eu l'impression que fallait que je prenne soin de ma mère parce que mon père [n'] était plus là pis ma mère t'sais, elle pèse 80 livres. J'ai tout le temps eu l'impression, mais j'ai jamais été capable, à cause de ma vie, pis j'ai eu souvent eu l'impression de l'avoir complètement abandonné ».* Monsieur P avoue avoir ressenti une immense culpabilité de l'avoir abandonnée. Il rapporte toutefois avoir cessé de parler à son père à la suite de leur séparation en raison de son ressentiment envers lui pour toute la violence qu'il avait fait vivre à sa famille.

Monsieur P rapporte être rentré et sorti de la prison pour une multitude de délits pendant environ huit années. Malgré les thérapies pour cesser sa consommation d'alcool et de drogues, il rechute rapidement. Son comportement violent lui vaut des séjours en isolement. Il rapporte avoir fait le commerce de drogues lors de son incarcération. Il s'est aussi impliqué dans des émeutes : *« j'ai vraiment les valeurs intégrées du bon détenu. Quelque part, ça me tient parce que j'ai jamais vécu dans le monde social fait que de l'autre bord, au moins je suis correct ».*

Monsieur P poursuit sa trajectoire selon le même mode de vie et semble ne trouver de stabilité que dans le fait de se rendre chez sa mère lorsqu'il est relâché : « *mon plan pour sortir c'est que je m'en allais chez ma mère. C'était souvent mon point d'ancrage quand je sortais, mais à partir de là, je faisais n'importe quoi* ». Malgré une apparence de stabilité lorsqu'il retourne chez sa mère, monsieur P reprend rapidement ses habitudes marginales.

Monsieur P affirme que son potentiel violent s'actualisait de plus en plus, surtout lorsqu'il était intoxiqué. Après avoir battu un de ses frères pour l'avoir dénoncé à la police, il raconte qu'il s'est battu à de multiples reprises dans des bars pour des riens : « *après ça, je me suis battu dans ma vie-là, ça comme même pas d'allure!* ». Pour expliquer son agressivité, monsieur P dit : « *j'ai pas assez d'estime fait qu'aussitôt [que] tu m'obstines, c'est comme si tu me dirais que j't'un trou de cul. Viens pas me rappeler que j'suis un esti de trou de cul* ». Cet extrait rend bien compte de ses réactions impulsives à toute atteinte à son estime personnelle.

Monsieur P rapporte qu'il suscitait la peur chez les autres, autant chez ses pairs que chez sa fratrie. Pendant une soirée bien arrosée, monsieur P raconte qu'il a appris qu'un pédophile habitait dans le quartier. Il a décidé aussitôt d'aller le battre, bien qu'il ne le connaissait pas : « *je rentre chez lui, je le frappe à coups de marchette, à coup de poing. J'y criss une estie de volée, c'est un vieux monsieur. Quand j'le lâche, il est sans connaissance. En même temps, je fouille, je trouve de l'argent. Je prends l'argent, je retourne à l'hôtel, tout fier de mon affaire* ».

Prêt à tout pour que le plaisir continue

Au cours des huit années où monsieur P entre et sort de prison, il est d'avis qu'il utilise sa sexualité de manière compulsive autant avec les femmes qu'avec les hommes. Il explique être plus mal à l'aise avec les femmes, car il éjacule de façon précoce et comme il ne sait pas trop comment agir avec elles, il multiplie les rencontres avec un grand nombre. Toutefois en établissements carcéraux, il se lie avec des détenus plus vieux qui lui assurent une protection en échange de rapports sexuels. Monsieur P avoue qu'être l'objet

de séduction d'hommes est valorisant pour lui et qu'il s'y complaît. Il ajoute qu'il utilise la sexualité comme outil de marchandage : *« j'ai jamais faite de prostitution comme telle, mais j'étais prêt à me vendre pour que le trip continue »*.

Monsieur rapporte qu'il vivait une certaine confusion en ce qui concerne l'identification des émotions vécues. Il raconte qu'il vivait sa peine comme de la colère : *« j'ai de la peine, mais pas capable de la vivre. La charge émotive de la peine, j'fais des transferts dans la dope là. Fait que si quelqu'un comme le gardien y fait de quoi qui fait pas mon affaire, j'fais des colères excessives »*. Même s'il développe des sentiments amoureux pour certaines filles et qu'il vit des périodes plus émotives lorsqu'il y a des ruptures, il rapporte qu'il demeurait égocentrique, contrôlant, malhonnête et que la consommation restait sa priorité. Voici ce qu'il verbalise en référence à un évènement où une amoureuse le quitte parce qu'il lui a été infidèle, avec un homme : *« je me sentais coupable là, je me sentais coupable. J'ai pleuré, je l'aimais, j'étais en amour avec elle »*.

Une période sans repères

Monsieur P décrit qu'il était sans repères dans la mi-vingtaine et qu'il se sentait complètement désorganisé : *« je suis comme complètement perdu, moi dans la vie, pis dans la société, pis si je [ne] suis pas en consommation, je ne sais pas quoi faire »*.

Monsieur soulève qu'il se trouvait dans une phase dépressive en raison d'une peine d'amour. Il dit avoir été passionnément amoureux d'une amie d'enfance, avec qui il consommait et avec qui il se sentait sur la même longueur d'onde. Après avoir fait l'amour avec elle, monsieur P rapporte que celle-ci l'avait rejeté et qu'il en ressentait une grande tristesse : *« je l'aime, mais là on a fait l'amour pis elle est partie pis là je me sens mal esti c'est comme tu m'abandonnes là, tu me jettes, pis je pleure »*. Monsieur P mentionne qu'il était très épris de cette amie.

La descente aux enfers

Sous l'émotion de sa récente peine d'amour envers son amie d'enfance, il raconte avoir décidé de prendre de la cocaïne avec une nouvelle connaissance, Lucien : *« Bon je vas en*

faire juste à soir, personne va le savoir (...) Tabarnak wow! Le trip de cul à trois pis la grosse affaire, la grosse évasion. Finalement, j'ai resté une semaine là sans dormir avec ce gars-là, avec d'autres gars, avec d'autres filles ». Monsieur P décrit son état d'esprit de cette façon durant cette période : *« on dirait que je perdais la maîtrise dans ma tête, probablement j'avais fait des petites psychoses dans cette semaine-là parce que des fois je me souvenais même pas si on était le jour ou le soir, fallait j'aille checker dehors ».* Cette citation illustre bien l'état désorienté de monsieur P au cours de ces quelques semaines.

Monsieur P explique que Lucien et lui consommaient de la cocaïne toute la journée et puis, la nuit, ils allaient manger avant de ramener des hommes ou des femmes pour avoir des rapports sexuels. Il admet néanmoins que la plupart du temps, ils préféraient rester à l'appartement pour consommer, regarder le feu de foyer et avoir des rapports sexuels ensemble. Il précise qu'ils rencontraient Alicia pour s'acheter de la cocaïne quelques fois par jour. Un lien très fort s'est installé entre Lucien et lui : *« il s'est développé comme un genre d'amitié-passion démesurée de je sais pas trop quoi. Un lien super fort de trip là ».* Il ajoute qu'ils se disputaient souvent tous les deux et toujours pour la même raison : *« Lucien préparait les deux seringues. Y me piquait, ça rentrait tout de suite pis lui des fois il avait de la misère à se piquer et des fois ça prenait 15 minutes, fait qu'il criait ».*

Quelques semaines plus tard, monsieur P décide de quitter Lucien, car il avait besoin d'aide. Il dit : *« ça va pas bien dans ma tête, on dirait que j'ai le goût de faire du mal, je vois du sang partout, ça fait une semaine que je suis sur la seringue ».* Monsieur P explique que les ressources contactées n'acceptaient pas les personnes en sevrage. Il raconte être retourné chez lui pour être hospitalisé afin de recevoir une aide immédiate, mais qu'en s'y dirigeant il a croisé Lucien et décidé de retourner chez lui : *« je suis en détresse, mais en même temps je suis sur le manque, ça fait que mon idée de partir a passé parce que je sais que je vais me reshooter (...) je pleurais, je riais, j'étais hyper mélancolique (...) je pense que j'étais quand même content de le voir d'une certaine manière ».*

Violence sans limites

Deux semaines plus tard, un soir où il était seul à l'appartement, Lucien étant sorti après avoir caché la cocaïne, monsieur P rapporte qu'il se sentait en détresse, mais ne parvenait pas à rejoindre aucun de ses proches. Monsieur P relate que la tension était déjà à son comble au retour de Lucien, car les deux étaient en sevrage. Lucien, ne trouvant plus la cocaïne cachée, a accusé monsieur de l'avoir prise. Monsieur P a senti monter la colère en lui : *« il a commencé à me traiter de crosseur. Dans ma tête, on me dit pas ça à moi, pis normalement, j'y aurais sauté dessus tout de suite, mais je suis tellement sur le manque que je ferme ma gueule »*. Dès qu'il eut fini de les injecter, Lucien a recommencé à crier après lui, frustré de devoir le piquer, selon monsieur P qui rapporte avoir perdu complètement la maîtrise de lui-même. Il explique s'être saisi d'un couteau à sa portée et s'en être servi pour attaquer Lucien sans retenue. Il ajoute qu'il a aussi attaqué Alicia, mais avoue n'avoir aucun souvenir de l'avoir fait.

Monsieur décrit ces deux meurtres comme un véritable carnage et rapporte qu'il se sentait dans un « état maniaque » : *« j'avais des idées homicidaires de tuer d'autres gens et me tuer par la suite »*. Après avoir erré, il s'est retrouvé dans un bar. Animé de pensées violentes, il se disait : *« je retournerai pas en dedans si quelque chose de grave est arrivé. Je vas en tuer le plus possible avant de mourir à soir! »* Il explique qu'il n'était pas certain que Lucien soit décédé à ce moment. Finalement, monsieur P a été arrêté plus tard le même soir, intoxiqué et les vêtements souillés de sang.

Le retour de la peur et de la honte

Monsieur P mentionne avoir été étonné, même choqué, d'apprendre, une fois incarcéré, qu'il avait tué une femme. Cela éveille en lui la crainte de représailles de la part d'autres détenus. Il craignait de ne pas passer au travers tant il était perturbé par les meurtres qu'il avait commis : *« je pensais me suicider, peut-être mille fois par jour! »*

Monsieur P dit que son retour en prison a marqué le retour de la peur et de la honte : *« je pourrai jamais expliquer le sentiment de honte que j'aie. J'ai peur aussi. Je le sais le setup du carnage que j'ai fait, pis déjà, je sais que ça me juge en dedans »*. La honte et la

peur des représailles sont manifestes dans le discours de monsieur P qui dit ressentir à la fois une révolte contre la société et le désir d'en finir avec la vie : *« j'ai peur, mais en même temps, je me câlisse de toute là. Dans ma tête, ça fait : tiens! Esti de société, vous avez jamais voulu de moi, vous me reverrez jamais. D'un côté, je suis comme..., je peux pas dire content, mais je suis comme : tiens, vous avez jamais voulu de moi, vous [ne] me reverrez pas »*. Le vécu émotif de monsieur P est varié et intense.

En plus du soutien de certains membres de sa famille, notamment un de ses frères et sa mère, monsieur P rapporte avoir reçu la visite de deux amies durant sa période en attente de procès. Il dit que cela l'a grandement encouragé, voire, « sauvé la vie ».

C'est faute des autres

Malgré sa peur des représailles, monsieur P a décidé d'affronter le regard des autres et à intégré une unité régulière pour servir sa peine à perpétuité : *« en dedans, j'ai peur parce que je suis pas un tough nécessairement pis ça jouait dur. J'ai fait dix ans de maximum, j'ai eu peur tout le temps, peur de mourir, peur de me faire tuer »*. Monsieur P rapporte que les premières années de son incarcération ont été caractérisées par la consommation, la résistance à l'autorité, la fabrication d'alcool et le trafic de drogues. Il indique qu'il sentait à la fois du ressentiment et de la tristesse : *« par rapport à ma vie, par rapport à la société, mon père »*. Monsieur P décrit combien il était découragé par sa sentence. Il croyait ne pas être équipé émotionnellement pour y faire face. Il se disait : *« c'est pas de ma faute, j'étais gelé, j'ai eu une mauvaise vie. J'en avais des raisons pis tant mieux si non j'aurais pas été capable de vivre avec ça »*. Cette citation rend bien compte du besoin de se justifier de monsieur.

Monsieur P raconte qu'il a fait de nombreuses crises d'angoisse au cours de son incarcération et avoir éprouvé de nombreuses peurs : *« la peur de mourir en dedans, c'est pour ça j'ai commencé à étouffer, la peur. Je vais mourir en dedans... peur de plus revoir ma mère, peur d'être tout seul, peur dans ma cellule des fois le soir »*. Il rapporte aussi avoir éprouvé de plus en plus de culpabilité au fil des années. D'abord, il se sentait coupable de ne pas avoir été présent pour sa mère. Puis, il se sent coupable d'avoir enlevé

la vie à une femme. Il note que tant les émotions positives que négatives provoquaient des crises d'angoisse, dont une parce qu'il avait gagné une partie de cartes : « *la carte sort, mais tellement d'émotions que j'ai étouffé, j'ai fait une crise d'angoisse, la pire, c'était la pire que j'ai faite* ». Monsieur P rapporte qu'il a cessé de s'intoxiquer parce que ses crises d'angoisse s'amplifiaient dans cet état.

Monsieur P raconte que sa situation au pénitencier a commencé à s'améliorer quand il a été nommé président du comité des détenus alors qu'il était vendeur de drogues. Il se sentait alors respecté par ses pairs et valorisé par ses responsabilités : « *enfin, dans ma vie, j'étais quelqu'un. C'était valorisant pour moi. J'ai pas réussi dehors, je suis un esti de trou de cul dehors, pis là je suis rendu respecté (...), je me trouvais hot!* ».

L'amour qui change tout

Monsieur P relate avoir rencontré Pierre, un codétenu alors qu'il était dans la trentaine. Il décrit leur relation amoureuse et son désir de poursuivre sa relation avec Pierre. Or, celui-ci vivait des conflits avec certains détenus et a demandé à être transféré dans un secteur de protection. Monsieur P raconte qu'il était bouleversé par ceci, mais qu'il entretenait l'espoir de changer sa vie s'il était dans un environnement moins violent. Cela entrainait cependant en conflit avec ses valeurs criminelles : « *fallait que je l'aime en esti Pierre pour m'en aller là. J't'en amour par-dessus la tête* ». Monsieur P avoue avoir été très honteux de quitter ses amis, il se disait que : « *mon milieu, mes valeurs. J'ai pas d'affaire-là, je suis pas un rat (...) c'est ma vie, c'est ma vie c'te monde-là. C'est pas la société qui m'a accueilli quand j'étais jeune, c'est ces boys-là qui m'ont accueilli. C'est eux autres que j'aime, c'est ma famille et là j'les quitte!* » En plus de quitter ses amis, monsieur P mentionne que ce qu'il a trouvé difficile est de perdre le statut et l'image de « dur » qu'il avait tant cultivé. Il avait l'impression de ne plus être protégé désormais. Il rapporte qu'arrivé à Millhaven, ses nouveaux codétenus l'ont rencontré pour lui expliquer quels étaient les règlements de l'établissement.

L'angoisse : une prison intérieure

Monsieur P dit que son passage dans le secteur de protection a été difficile en raison de ses crises d'angoisse qui le perturbaient jour et nuit. Monsieur rapporte qu'il pleurait beaucoup et pensait qu'il ne serait plus jamais capable de quitter cet établissement en raison de son angoisse d'être menotté aux mains et aux pieds, ce qui a lieu lors d'un transfert d'établissement. Monsieur P raconte que Pierre a été d'un grand soutien psychologique pour lui. Comme ils partageaient la même cellule, il pouvait le réconforter à toute heure : *« ça m'a sauvé la vie d'être en double avec lui parce que je sais pas combien de fois je l'ai réveillé en deux ans »*.

Monsieur P raconte qu'il jugeait beaucoup ses codétenus, mais rapporte qu'il a néanmoins tissé des liens avec eux, ce qui a favorisé sa prise de conscience de son propre cheminement : *« un de mes premiers gros changements, c'est de voir que les personnes que j'avais hais avaient des qualités aussi, qu'ils étaient pas juste mal, pis qu'ils étaient pas juste l'acte [qu'ils avaient commis]. Je pense que ça reflète quelque part en dedans de moi que moi, j'en ai des qualités, je suis pas juste qu'est-ce que j'ai faite »*. Son opinion de lui-même commençait à changer et sa révolte contre l'autorité diminuait au point d'avoir de bons contacts avec les membres du personnel. Il s'est également impliqué dans quelques programmes correctionnels, malgré l'opinion négative de certains détenus.

Il rapporte que bien que son équipe de gestion de cas lui ait proposé de changer d'établissement, il le refusait de crainte de vivre trop d'angoisse. Éventuellement, un transfert a été mis en œuvre au cours duquel il ne serait pas menotté, ce qui diminuait son appréhension : *« ça m'a vraiment sauvé la vie. En quelque part, dans ma tête, ça faite, criss on peut m'aider! »*. Monsieur P voyait le personnel carcéral de plus en plus sous un jour positif.

Refaire ses forces

Monsieur P est dans la quarantaine lors qu'il intègre ce nouveau pénitencier, à sécurité moyenne cette fois. Il décrit ce séjour comme ayant été régénérateur et positif. Ne faisant

plus autant de crises d'angoisse, il explique qu'il a pu investir les activités sociales. Monsieur P ajoute qu'il ne consommait plus depuis de nombreuses années, ce qui lui a permis d'aller en classe pour terminer ses études secondaires. Il jouait aux sports d'équipe et il a continué à participer à des programmes correctionnels : *« j'avais pas trop trop de notions de qu'est-ce qui se passait en dedans de moi, à l'époque. J'étais pas en processus de changement nécessairement consciemment, mais sans le vouloir, je l'étais d'une certaine manière »*. Monsieur P raconte également avoir commencé à découvrir ses émotions à travers l'écriture de poème et avoir fait le mémorandum de Dieu. Il est d'avis que le fait d'écrire et d'apprendre de nouvelles choses lui a ouvert l'esprit et a constitué le début de son cheminement de réhabilitation.

Monsieur P rapporte qu'il se sentait frustré par le discours vantard de certains codétenus, ce qui l'a conduit à demander de l'aide à son agent de libération conditionnelle, même s'il se sentait intimidé par lui. Il qualifie son lien avec son agent de libération conditionnelle de déterminant, car pour la première fois, il fait demande d'aide claire : *« là, c'est la première fois, mon premier cri à l'aide. J'ai dit, j'ai besoin d'aide, je [ne] suis plus capable, j'ai vraiment besoin d'aide (...)Ç'a vraiment été libérateur à quelque part d'être capable de crier ça »*. Monsieur P raconte cela avec émotion, encore touché par ce moment décisif pour lui.

Apprendre à s'aimer

Monsieur se sentait jugé et même menacé par ses codétenus après avoir été transféré dans un établissement à sécurité minimale afin d'y poursuivre son cheminement de réinsertion sociale. Il décrit avoir eu honte d'affronter le regard des autres : *« je me sens comme [si] tout le monde sait que je viens de Millhaven, tout le monde pense que je suis un rat (...) C'était fou comment le regard des autres était tellement important »*. Monsieur P mentionne qu'il a finalement décidé de confronter ceux qu'il croyait qui le méprisait pour se rendre compte qu'ils étaient ouverts à l'accueillir.

Curieux, mais méfiant, monsieur P rapporte avoir accepté une invitation de participer à un groupe d'entraide. Il constate l'impact positif que cette démarche aura sur sa vie. Bien

qu'il avoue s'être senti intimidé par la crainte d'être jugé par ses codétenus, il relate avoir été charmé par le responsable du groupe. Il rapporte s'être senti accepté inconditionnellement : *« y m'a accueilli comme j'étais, magané comme j'étais. J'y disais n'importe quoi, je l'ai jamais déstabilisé (...) Y m'écoutait pis y me donnait une petite claque dans le dos »*. Monsieur P explique que l'approche préconisée dans le groupe d'entraide lui a fait du bien, car il aurait été incapable de supporter se faire confronter directement. Il explique que sa faible estime personnelle l'aurait fait réagir si non.

Monsieur P relate s'être fait des alliés parmi les participants de ce groupe. Il raconte qu'il ne se sentait pas jugé par eux et qu'ils discutaient beaucoup des changements à faire dans leur vie. Monsieur dit qu'il ne comprenait pas vraiment ce qu'il devait changer et avoue qu'il remettait la responsabilité de ses actes délictuels sur la société et sur son père. Il mentionne qu'il se sentait mal dans sa peau, mais que les rencontres du groupe d'entraide le rejoignaient : *« j'étais enfermé dans mon corps, complètement enfermé, pis aux meetings, c'est ça j'entendais des personnes parler aussi, fait que je m'identifiais à eux, veux, veux pas. Pis j'écrivais; esti, il a dit quelque chose qui me ressemble tellement, je l'écris. »* Monsieur P rapporte que ses crises d'angoisse sont devenues moins intenses et il a senti qu'on le respectait et qu'on respectait son rythme. Il précise qu'il avait l'impression de ne pas mériter l'accueil qu'il recevait, ce qui le conduisait à essayer de : *« trouver une raison pour [ne] plus qu'on m'accueille (...) J'essayais de trouver une raison pour pas y retourner, mais ça pas marché »*. Il dit qu'il ne croyait pas mériter d'être heureux et qu'il était tellement habitué de souffrir qu'il voulait continuer ainsi. Il a néanmoins lu les écrits relatifs au groupe d'entraide, ce qui l'a vraiment touché. Il s'est aussi vite impliqué dans les tâches du groupe et s'est lié à un mentor du mouvement auprès de qui se confier : *« ça m'a sauvé la vie, la relation avec lui »*.

Il explique sa spiritualité qu'il a aussi cherché à développer et que peu à peu, il en est venu à aimer autrui, incluant son père. Il ne croyait pas pouvoir changer, mais il s'avouait trouver refuge dans les salles de rencontre de son groupe. Il s'y sentait à l'aise et ne craignait plus de parler de son séjour à l'unité de protection.

Monsieur P rapporte également avoir investi un suivi psychologique qu'il estime avoir été déterminant dans son cheminement. Il explique qu'étant moins en réaction contre l'autorité, il a été capable de s'ouvrir complètement avec cette professionnelle qu'il a vue régulièrement pendant une longue période. Il ajoute qu'il s'est aussi rapproché de son agent de libération conditionnelle et éprouvait un lien de confiance envers ces deux professionnels. De plus, il rapporte avoir été capable de commencer à travailler de concert avec son équipe de gestion de cas étant donné que ses valeurs changeaient peu à peu, notamment en ce qui concerne le devoir d'être honnête. Il explique aussi avoir poursuivi son cheminement scolaire et s'être fait des amis dans ses classes. Monsieur P est d'avis que l'ensemble de ces démarches lui ont permis de mieux de connaître et de mieux pouvoir identifier ses émotions.

L'espoir de changer sa vie

Monsieur P raconte s'être mis à pleurer de façon incontrôlable à un certain point de sa démarche de changement. Il croit qu'une forme d'éveil de sa conscience a eu lieu qui l'a conduit à croire que sa vie pouvait changer. Il pense qu'il avait perdu le contact avec la réalité dès son jeune âge en raison de la violence vécue à la maison et qu'il avait été prisonnier de ses illusions pendant longtemps. Il explique d'ailleurs que ses crises d'angoisse étaient associées à cette coupure de la réalité. Pour la première fois depuis son enfance, monsieur P raconte s'être senti vivant et tellement libéré que c'en était « spectaculaire ». Monsieur affirme qu'à partir de ce moment précis, il a été capable de faire face à lui-même et de tolérer le silence; il ajoute qu'il a alors commencé à méditer. Selon lui, ses problèmes d'anxiété et sa haine sont partis ce jour-là. Il dénote qu'à partir du moment où il a changé ses perceptions, la vie a été plus facile pour lui : *« des bosses de gratitudes à cette époque-là, j'en ai vécues, ça même pas d'allure. Je pleurais, je pleurais, je pleurais, j'arrêtais pas de pleurer tellement j'aime la vie ».*

Maman

Monsieur P rapporte que durant sa sentence, un de ses frères ainsi que leur mère sont venus le visiter régulièrement. Il décrit comment cet appui positif a été important pour lui. Monsieur P s'estime chanceux que son frère ait amené leur mère le visiter durant

toutes ses années. Il conserve une image très positive de sa mère. Il dira : « *ma mère, ma mère, ma mère dans toute cette histoire-là c'était un ange* ». Monsieur P avoue avoir vécu sa perte difficilement lorsqu'elle est décédée : « *c'est sur que ma mère, même encore aujourd'hui, ma mère c'est la femme de ma vie. Je m'ennuie d'elle, je pense souvent à elle. On dirait qu'elle a attendu que j sois correct pour partir, j'ai cette impression-là en dedans de moi* ». Monsieur P la considère maintenant comme son ange gardien.

Premiers pas vers la liberté

Éventuellement, après 15 années de détention, monsieur P a entamé un processus de révision judiciaire puisqu'il était engagé dans un processus pour reprendre sa vie en main. Monsieur se sentait plus en contrôle de sa vie, il mettait moins l'accent sur la responsabilité de son père et de la société et a dit avoir réalisé l'ampleur du mal qu'il avait fait : « *j'étais vraiment en cheminement sauf qu'on dirait que des fois, je me permettais pas, je me disais je vais trop bien, c'est injuste. J me disais, je peux pas me pardonner ça.* » Monsieur rapporte qu'il s'est senti mal à l'aise du fait de l'appui de son frère et de son équipe de gestion de cas qui auraient vanté ses mérites. Monsieur P relate toutefois s'être confronté pour la première fois aux conséquences de son geste sur la famille d'Alicia, qui était présente. En entendant leur témoignage, il se demandait pourquoi il était allé en révision judiciaire. Il se disait qu'il devrait être incarcéré jusqu'à la fin de sa vie. Le résultat de ce processus a été qu'il devenait admissible à la libération conditionnelle au moment même.

Un baume sur les blessures

Monsieur P raconte qu'il s'est impliqué dans le développement d'un programme pour pairs aidants en détention et qu'il l'est devenu lui aussi. Il relate aussi avoir été représentant d'un groupe d'entraide pour personnes purgeant une longue peine. Monsieur raconte avoir tenté d'accompagner les détenus de même manière qu'il avait lui-même été aidé.

Monsieur P est d'avis qu'il a été privilégié de participer à un processus de justice réparatrice parce que le fait d'entendre les impacts qu'ont eus des crimes sur les victimes l'a aidé à mieux comprendre la gravité de ses délits. Monsieur affirme que tous les participants à ce processus, victimes comme criminelles, avaient un but commun, soit de réparer une blessure en eux. Il mentionne que n'étant plus prisonnier de son corps et de ses émotions, il ressentait la douleur, ce qui faisait que ces rencontres étaient émouvantes, bien que bénéfiques pour son cheminement : *« ce qui est merveilleux pis qu'il l'est encore aujourd'hui, c'est que quand je vois une personne victime d'acte criminel qui s'en sort, ça met comme un baume un peu sur moi »*.

Monsieur P rapporte que durant les dernières années de son incarcération, il se sentait libre intérieurement et était capable de dire qu'il était une « bonne personne ».

Prêt pour une vie nouvelle

Monsieur P raconte que ses premières sorties sans escorte ont eu lieu dans son village natal et ont généré un sentiment d'espoir en lui. Il qualifie ces sorties d'émouvantes, car il se sentait libre et capable de fonctionner sans s'intoxiquer. Monsieur relate que ces sorties ont favorisé la consolidation des liens avec ses frères : *« on avait jamais été vraiment proche pis aujourd'hui, c'est le contraire. On est tellement proche les trois frères, c'est comme on est vraiment liés [c'est] incroyable »*.

Monsieur P décrit son passage devant la commission des libérations conditionnelles du Canada comme une rencontre émotive : *« je me sens tellement privilégié que la société veuille me rencontrer pour me ressortir dehors, comme on dirait que ça me dépasse. Il y a 20 ans, je voulais tous vous tuer pis aujourd'hui, vous êtes là pour me sortir, j'en reviens pas. Pis je pleurais »*. Monsieur P obtient une libération dans une maison de transition et en ressent beaucoup de gratitude.

Aider les autres : un sens à la vie

Au cours de sa libération dans une maison de transition, monsieur P fait d'abord du bénévolat dans un centre sportif. Il dit avoir été apprécié dans son milieu où on l'a invité

à poursuivre de manière rémunérée. Il commence des études collégiales, ce qui lui cause un grand stress. Il explique que le fait d'avoir été bien accueilli l'a aidé à s'y sentir à l'aise. Monsieur a apprécié être considéré comme n'importe qui : *« j'ai aimé ça de pas être associé à qu'est-ce que j'ai fait, pas être associé à la prison, pas être associé à une réputation que j'avais en dedans. C'était aussi dans le processus de repartir à zéro, j'étais super bien avec ça »*. Monsieur P rapporte qu'il se sentait capable d'être lui-même, de se montrer tel qu'il était que les débats auprès de ses collègues d'école lui ont permis de surmonter ses idées préconçues : *« ils m'ont vraiment aidé à m'adapter dans la société parce qu'eux autres aussi étaient sur un nouveau départ de vie pour s'en aller quelque part, pis moi aussi »*. La seule difficulté relevée par monsieur P à l'école est le stress vécu par rapport aux présentations orales qu'il devait faire. Il sentait une pression de surpasser les autres élèves en raison de son âge. Comme il rapporte y avoir fait face, il dit que cela a favorisé sa confiance personnelle.

Aux termes de ses études, monsieur emménage dans son propre appartement et est embauché comme travailleur de rue : *« je capote là, je tripais là, j'étais content là, j'étais vraiment content »*. Monsieur qualifie cette première expérience de travail en relation d'aide de merveilleuse. Il est d'avis que le désir d'aider les autres a toujours fait partie de sa personnalité.

Plus tard, il devient intervenant-accompagnateur dans un programme de soutien à la réinsertion sociale pour des personnes ayant purgé de longues peines. Le fait de devoir retourner dans les pénitenciers le rendait mal à l'aise, d'autant plus que certains détenus le jugeaient d'être allé en protection durant sa sentence et de travailler avec les membres du personnel. Au fil du temps, ces remarques cessèrent du fait que son travail inspirait l'espoir aux détenus : *« j'ai pleuré avec du monde, tu sais de les voir, leur transformation, pis de voir des gars super fermés qui voulaient rien savoir pis qu'un moment donné avec moi, y se sont ouverts »*. Il explique qu'il connaissait le chemin que les personnes devaient parcourir pour arriver à leur libération et rapporte que la relation d'aide est valorisante pour lui : *« c'est valorisant (...) le fait d'être un homme responsable, productif pis d'avoir trouvé la place dans la société »*. Il considère que cet

emploi lui a permis de poursuivre son cheminement d'acceptation des autres, notamment des personnes ayant perpétré des offenses sexuelles.

Monsieur P rapporte avoir senti que plusieurs membres du personnel avaient confiance en lui et que de faire partie de l'équipe de gestion de cas le rendait heureux : « *la confiance des agents c'était le fun, pis on avait la confiance des commissaires aussi* ».

Monsieur a dû intégrer un nouvel emploi quelque dix ans plus tard puisque le programme a stoppé. Il œuvre toujours dans le domaine de la relation d'aide, où il se sent respecté et aimé par la clientèle. Il dit avoir évolué en tant qu'intervenant et avoir développé une meilleure écoute des autres. D'ailleurs, il agit aussi comme mentor dans un groupe d'entraide.

Le bilan de monsieur

Monsieur P a de la difficulté à décrire son processus de changement de manière chronologique. Il est d'avis qu'il ne réalisait pas qu'en changeant ce qu'il y avait à l'intérieur de lui, toute sa vie changerait. Il dit que son cheminement intérieur s'est fait par l'écriture sur lui-même et l'identification des émotions qu'il éprouvait : la peur, le ressentiment et la colère. Il conçoit aussi que l'amélioration de son estime personnelle a aidé. Monsieur explique avoir aussi suivi le processus préconisé par son groupe d'entraide, qu'il décrit comme un cheminement spirituel. Ses lectures sur la croissance personnelle, son implication dans ses études et son ouverture à être aidé par des professionnels sont des éléments qu'il identifie comme ayant favorisé son cheminement personnel.

Monsieur P raconte que la première étape fût pour lui de se responsabiliser face à son passé et face à ses actes pour prendre le contrôle de sa vie. Il rapporte qu'il se trouvait toujours des raisons pour justifier ses crimes afin d'être capable de vivre avec son passé criminel. Il décrit cette étape comme ayant été particulièrement difficile : « *ça fait mal de voir que, finalement, c'est pas de la faute à mon père, pis que c'est pas la faute à la société, pis que c'est pas de la faute à tout le monde si je suis dans cette situation-là.* »

C'est comme de s'apercevoir que j'ai été mon pire ennemi tout le temps ». En acceptant sa responsabilité de ses actes, monsieur P rapporte avoir eu à faire face à sa culpabilité. Il dit l'avoir affronté par l'écriture et les discussions. Au début de son cheminement, il dit qu'il s'apitoyait sur son sort parce que sa culpabilité était trop forte : *« je trouvais ça comme une punition de me sentir comme ça »*. Monsieur P explique qu'à la force de mieux connaître ses émotions et de revisiter son passé, il en est arrivé à cesser de dire qu'il était une victime et à se servir de son passé comme moteur de changement.

Monsieur raconte qu'il a dû désapprendre ce qu'il avait appris par le passé, par exemple apprendre comment réagir lorsqu'il vivait des émotions. Avec la hausse de son estime personnelle qu'il attribue, entre autres, à ses réussites scolaires, monsieur P croit qu'une confiance en soi s'est développée en lui. Il dit qu'il a appris à s'aimer sans s'en apercevoir et que : *« mon discours intérieur a changé tranquillement, jusqu'à ce que ça arrive jusqu'à l'espoir »*. Monsieur P rapporte aussi beaucoup de douleur lorsqu'il a réalisé qu'il aurait pu changer avant, ce qui aurait changé le cours de son histoire.

En se connaissant mieux, monsieur P dit avoir mieux compris son père : *« je le sais que mon père y nous aimait, j'veux dire quand il buvait, son incapacité à vivre, pis ses peurs lui-même, pis tout ce qu'il avait vécu, ressortaient plus »*. C'est pourquoi à l'aube des 80 ans de son père, il a décidé de reprendre contact avec lui. Il rapporte qu'il n'avait plus de ressentiment envers lui. Il s'en est occupé jusqu'à son décès, et raconte que les dernières années de leur relation ont été positives.

Au fil de son cheminement, monsieur P rapporte avoir été en mesure de s'accepter comme il est, avec ses vulnérabilités : *« je suis moi-même, j'ai pas de masque à porter pis je pense que c'est de là notre vraie force intérieure. Elle vient d'être capable de se montrer tel qu'on est, avec notre pauvreté intérieure, pis notre impuissance humaine aussi »*. Monsieur P se sent désormais en harmonie avec lui-même. Il affirme avoir encore des peurs, mais que celles-ci ne l'empêchent plus d'avancer et qu'il se sent plus libre : *« le fait d'être libéré de mes prisons intérieures, c'était ça qui m'empêchait de*

vivre normalement ». Monsieur P rapporte qu'il n'aurait jamais cru que la vie pouvait être formidable et heureuse.

Monsieur P rapporte que les sentiments de culpabilité sont moins présents et qu'il s'est pardonné d'une certaine manière les gestes de son passé. Il affirme toutefois avoir une dette envers la vie et devoir réparer les torts causés par ses gestes : *« je [ne] me sens plus coupable sauf que je me sens la responsabilité de tendre la main à mon tour. La liberté intérieure que j'aie va avec la responsabilité de faire de quoi avec »*. Ce qui empêche monsieur de sombrer de nouveau dans la culpabilité, c'est de savoir qu'il est en action pour redonner aux autres à son tour.

Synthèse

Certains événements de la vie agissent comme points tournants pouvant modifier la trajectoire des individus et donc, ils sont cruciaux dans la compréhension du processus de changement vers le désistement criminel de monsieur P. Dans son cas, trois points tournants ont été relevés de son histoire de vie. Chacun constitue une cassure dans sa vie avec une séparation nette entre avant et ensuite. Le premier point tournant observé est sa première fugue à l'âge de 14 ans. En effet, celle-ci lui a permis de goûter à la liberté et a eu comme effet de se défaire de l'emprise paternelle. Le désengagement du lien affectif avec son père lui a permis de transformer la peur qu'il ressentait à son égard en sentiment de toute-puissance. Monsieur n'avait aucune limite dans ses agissements et c'est dans cette organisation de personnalité qu'il a pu être en mesure de commettre l'irréparable. Le second point tournant est justement les meurtres. À la suite de son arrestation, lorsque monsieur P a repris ses esprits et réalisé le mal causé, son sentiment de toute-puissance s'est effacé pour faire place à la culpabilité, la peur et la honte. Monsieur P a été confronté à la réalité, celle qu'il fuyait depuis plusieurs années. Les crises d'angoisse liées à sa culpabilité lui ont permis d'alimenter ses réflexions et de cesser sa consommation. Sa longue sentence lui a également permis de combler son besoin de reconnaissance par le travail et le développement de liens. Enfin, le troisième point tournant est celui qui a favorisé la renonciation au crime de monsieur P; son transfert en protection. Cela l'a confronté à être dans un milieu où il ne pouvait pas utiliser son statut

ou son image pour gérer ses relations. Il a dû tisser des liens avec des personnes qu'il méprisait, mais qu'il a appris à aimer. Par un jeu de miroir, il a également appris à s'aimer. Le transfert en protection lui a permis de développer une autre facette de son identité et d'investir des liens en profondeur, ce qu'il n'avait pas fait depuis l'adolescence. Il a pu également entamer des réflexions sur sa responsabilisation et revisiter son passé pour mieux se comprendre. Ce fut la pierre angulaire de son processus de changement vers le désistement criminel.

CHAPITRE 4 : ANALYSE DES RÉSULTATS

Ce quatrième chapitre présentera l'analyse du récit de vie de monsieur P à la lumière des différentes théories exposées dans le premier chapitre. Les analyses seront réalisées selon chacune des conceptualisations théoriques recensées : courant de la maturation, courant du choix rationnel, contrôle social, perspective développementale et perspective du changement psychologique. Elles nous permettront d'expliquer le processus de changement qui mène au désistement criminel de monsieur selon différentes perspectives et ainsi répondre aux objectifs de notre recherche qui consistent à identifier les concepts issus des cinq grandes conceptualisations théoriques du désistement criminel qui permettent le mieux d'expliquer la trajectoire d'un homme condamné à une peine à perpétuité en libération conditionnelle totale au Canada, ainsi que celles qui ne s'appliquent pas.

4.1. Courant de la maturation

Selon les théories de la maturation, il est attendu que la criminalité d'un délinquant baisse naturellement après l'âge de 25 ans (Glueck et Glueck, 1940) ou entre 20 et 29 ans (Farrington, 2003). Le cas de monsieur P ne répond pas à ce concept, car il a poursuivi ses actes délictueux jusqu'à la mi-trentaine et l'intensité de son comportement criminel n'a pas diminué. En effet, il a commis un grand nombre de vols à l'adolescence et au début de l'âge adulte pour ensuite commettre des délits de nature violente et puis perpétuer un comportement réfractaire à l'autorité durant son incarcération.

Néanmoins, les préceptes de la théorie de Gove (1985) nous permettent d'expliquer le changement chez monsieur P. Selon le chercheur, le désistement est expliqué comme un processus naturel de vieillissement qui fait que les personnes changent lorsqu'ils évoluent au cours de la vie. Plus précisément, les gens deviennent concernés par les autres, ils acceptent de plus en plus les valeurs de la société et ils font des choix comportementaux pour s'y conformer, ils deviennent plus à l'aise avec les relations sociales, leurs activités reflètent de plus en plus une préoccupation pour autrui dans leur communauté et, enfin, ils sont davantage préoccupés par la question du sens de la vie, ce qui les éloigne de la criminalité. En effet, à partir de la mi-trentaine, monsieur est devenu de moins en moins réfractaire à l'autorité parce que ses valeurs changeaient et qu'il prônait désormais

l'honnêteté. Il a commencé à travailler avec ses intervenants dans sa démarche de changement. Sa participation dans un programme de justice réparatrice en témoigne. Sa présence dans les rencontres du groupe d'entraide où il a été témoin de la détresse des autres, a soutenu son désir de travailler en relation d'aide : monsieur est ainsi devenu préoccupé par les autres et, par le fait même, plus à l'aise dans ses relations sociales. D'ailleurs, le fait de redonner à la collectivité donne un sens à sa vie. Le seul énoncé de la théorie de Gove (1985) qu'il nous est impossible d'associer à monsieur P concerne les changements physiologiques associés typiquement avec l'âge (notamment, la diminution de la testostérone), d'une part cela a habituellement lieu vers la mi-cinquantaine et monsieur était un peu plus jeune et d'autre part nous n'avons pas eu accès à cette information.

4.2. Courant du choix rationnel

Suivant la perspective du choix rationnel (Cusson et Pinsonneault 1986), il est attendu que les expériences négatives liées à la délinquance favoriseront une prise de décision vers le désistement criminel. Toutefois, monsieur ne semble pas avoir été atteint par les punitions ni l'enfermement, que ce soit à l'adolescence ou à l'âge adulte. Les conséquences réelles ou anticipées de ses agirs délictuels, notamment la peur ressentie face à ses codétenus et l'accumulation d'arrestations et de périodes d'incarcération, n'ont pas entraîné de diminution de sa délinquance. De plus, le taux d'abandon élevé de la criminalité est fixée entre 20 et 30 ans puis entre 42 et 60 par les chercheurs et monsieur avait dans la mi-trentaine lorsqu'il s'est désisté du crime.

Néanmoins, certains énoncés s'appliquent au cas de monsieur P et permettent d'expliquer une partie du changement observé. Plus spécifiquement, les chercheurs relatent que les renonciateurs changent à travers un processus de maturation qui évolue avec l'âge et qui amène les individus à voir leurs perspectives temporelles élargir. Effectivement, à partir de la mi-trentaine, monsieur P a pris de la maturité à travers différentes expériences vécues durant sa détention. Il a découvert la lecture, que ce soit le mémorandum de Dieu, des ouvrages sur la croissance personnelle ou la documentation de son groupe de soutien. Il a également fait l'apprentissage de plusieurs métiers et a augmenté son niveau de

scolarité de manière considérable par l'obtention de plusieurs diplômes. Monsieur P est devenu plus réaliste et a d'ailleurs poursuivi son projet d'étude lors de sa libération, faisant montre qu'il est en mesure de persister vers des objectifs à long terme. Par ailleurs, comme les auteurs l'affirment, la relation amoureuse de monsieur avec Pierre l'a assurément aidé dans la poursuite de ses efforts pour ne plus commettre de crime.

4.3. Courant du contrôle social

Les théories du contrôle social apportent à une meilleure compréhension du changement qui s'est produit chez monsieur P. Selon Trasler (1979), le développement de liens sociaux est vu comme favorisant le désistement criminel, ce qui semble le cas pour monsieur P. Il appert que lorsqu'il a choisi de suivre son amoureux à l'établissement Millhaven, au détriment de ses amitiés avec d'autres détenus, il a fait montre d'un engagement. Par le même fait, il s'est dissocié de son groupe de pairs, avec lequel il commettait des délits. À partir de ce moment, monsieur a été en mesure d'accéder à d'autres sources de réalisations personnelles et de satisfaction sociale que le crime, notamment par les relations sociales qu'il a développées autant auprès de codétenus que de membres du personnel. Ses autres sources de réalisation ont été son parcours scolaire, son implication dans le mouvement anonyme, mais également le rôle de mentor qu'il continue de jouer auprès des personnes en difficulté et qui vient combler son besoin de reconnaissance.

La théorie générale du crime de Gottfredson et Hirschi (1990) suggère que la criminalité d'un individu peut s'amenuiser au fil de sa socialisation, mais que la propension au crime demeure stable tout au long de la vie en raison d'un faible contrôle de soi. Monsieur P provient incontestablement d'une famille démunie dans laquelle des moyens de socialisations inadéquats ont été employés par les parents. Monsieur P a été victime et témoin de violence grave, et ce, dès l'âge de six ans. Selon cette théorie, sa faible maîtrise de lui-même trouve son origine dans son environnement familial. Plusieurs exemples d'un faible contrôle de soi ont été relevés dans la trajectoire de vie de monsieur : des crises de colère, une sexualité compulsive, une impulsivité dans ses réactions et ses actions, beaucoup de violence et de bagarres dans les bars où il frappait l'autre pour

éviter d'être frappé. Il présentait aussi une incapacité à tolérer toute forme d'autorité. La perte de contrôle lors de ses meurtres témoigne aussi de ce faible contrôle de lui-même. Son contrôle de soi a toutefois augmenté au fil de sa socialisation en prison. À partir de la mi-trentaine, il a commis moins de délits et ainsi, sa criminalité a diminué.

Selon la théorie de Warr (1998), les transitions au sein de la trajectoire de vie, comme le mariage, contribuent au désistement criminel par la dissolution des relations avec les pairs délinquants. Cela s'applique en effet au cas de monsieur P qui a pris la décision de prioriser sa relation amoureuse et de suivre Pierre dans un autre établissement carcéral, au détriment de ses relations amicales avec des pairs criminalisés. Ce faisant, il s'est complètement coupé de son réseau social criminel. En effet, ce choix marque une transition importante dans sa trajectoire de vie. Son implication criminelle a été remplacée par une préoccupation pour son objet d'amour. Cela a réduit ses circonstances opportunes criminelles, sa motivation à commettre des délits et apparaît comme favorisant son désistement criminel. Dans une étude ultérieure, Warr (2002) a affirmé que de s'éloigner physiquement de ses partenaires de crime est central dans le processus de désistement criminel. Monsieur P s'est en effet éloigné en transférant d'établissement carcéral.

4.4. Théories développementales dites « life-course »

Le concept central de la théorie développementale désignée *Integrated Cognitive Antisocial Potential* de Farrington (2003) est le potentiel antisocial qui suggère que l'actualisation du potentiel antisocial dans un comportement criminel va dépendre de processus cognitifs qui tiennent compte des opportunités et des victimes. Les auteurs expliquent qu'il y a trois facteurs favorisant le désistement criminel. La diminution du potentiel antisocial à court terme qui implique une diminution des facteurs d'excitation et une limitation des opportunités criminelles. La diminution du potentiel antisocial à long terme qui réfère à une baisse de motivation face au crime, une diminution de l'impulsivité, une diminution des capacités physiques et une meilleure habileté pour satisfaire ses besoins légalement. Puis, le troisième facteur favorisant le désistement criminel est une baisse des attentes perçues de l'utilité du crime. Certains préceptes de

cette théorie expliquent bien le changement chez monsieur P. D'abord, monsieur P a diminué son potentiel antisocial à court terme lorsqu'il a choisi d'aller à l'établissement de Millhaven puisque ses « facteurs d'excitation » étaient réduits, notamment parce qu'il était moins en colère et qu'il ne consommait plus de substances intoxicantes. Alors que son angoisse était auparavant canalisée dans ses activités délictuelles et calmée plus ou moins par l'intoxication, la perte de ces stratégies auto-calmanes a provoqué de graves crises d'angoisse chez lui. Une autre façon de diminuer son potentiel antisocial à court terme a été de complètement changer son réseau social, qui était désormais constitué seulement de son amoureux Pierre. Cela a limité ses circonstances opportunes de criminalité. Ensuite, monsieur P a également diminué son potentiel antisocial à long terme puisqu'il a délaissé ses pairs au profit de son amoureux. Même lorsqu'il a changé d'établissement par la suite, il s'est associé avec des personnes qui pouvaient avoir une influence positive sur lui. Il a fait montre d'une baisse de motivation et d'un manque d'intérêt à l'égard de la criminalité à long terme, étant envahi d'angoisse et surtout motivé à la maîtriser. Monsieur a ainsi acquis de meilleures habiletés pour satisfaire ses besoins légalement. Puisqu'il ne consommait plus de substances intoxicantes, il a cessé de marchander des faveurs sexuelles en échange de la protection d'autres détenus. Lorsqu'il a commencé à s'impliquer dans le groupe d'entraide, une diminution de l'impulsivité a été observée chez monsieur P, car il a découvert et a appris à mieux identifier les émotions vécues. Le changement de réseau social, l'implication dans un groupe de soutien et l'identification de ses émotions ont graduellement amené Monsieur P à changer sa perception de lui-même. Or, soulignons qu'il n'a pas été nécessaire que monsieur ait des capacités physiques diminuées tel qu'attendu dans la théorie pour diminuer son potentiel antisocial à long terme. Quant à la diminution des attentes perçues de l'utilité du crime, cette information n'a pas été relevée durant les entretiens, il est donc impossible de s'y prononcer.

En expliquant le changement chez monsieur P selon la théorie de Sampson et Laub (1993), il serait attendu que les liens faibles ou brisés envers la société augmenteraient la probabilité à commettre des crimes. En examinant la trajectoire de vie de monsieur P, il est clair que ses liens avec la société étaient faibles dès son enfance, alors que la violence

subie à la maison a débuté lorsqu'il avait six ans. Ses liens sociaux se sont brisés complètement à l'adolescence. En effet, monsieur P a commencé à manquer l'école et ses notes se sont dégradées, signe d'un désengagement envers l'école. Il s'est aussi complètement désengagé du lien affectif avec son père. D'ailleurs, monsieur refusait toute autorité à cette époque. À aucun moment, il ne songeait à se trouver un emploi pour stabiliser sa vie. Il préférait consommer des drogues et de l'alcool avec ses amis et subvenir à ses besoins en commettant des actes délictuels comme s'il était tout-puissant. Cela l'a mené à un séjour en centre jeunesse. À l'âge adulte, monsieur P menait un mode de vie désorganisé. Les liens qu'il possédait avec la collectivité étaient essentiellement utilitaires; des contacts pour se procurer ou vendre de la drogue, des partenaires pour commettre des crimes et lors de ses périodes d'incarcération, les liens sociaux établis visaient à lui procurer une protection en échange de faveurs sexuelles. Monsieur n'était réellement engagé dans aucune relation et, comme mentionnés par Sampson et Laub (1993), ses comportements criminels étaient constants. Le précepte de la théorie selon lequel les comportements antisociaux de l'enfance et de l'adolescence favoriseront le crime à l'âge adulte en raison de la rupture des liens sociaux décrit bien la trajectoire de monsieur P.

Pour Sampson et Laub (1993), l'attachement marital à l'âge adulte et la stabilité à l'emploi sont des moments cruciaux dans la trajectoire de changement vers le désistement criminel. Pour monsieur P, lorsqu'il a choisi de suivre son objet d'amour à l'établissement de Millhaven, nous pouvons supposer que l'attachement à son amoureux était suffisamment important pour qu'il décide de changer sa vie. L'amour qui unissait monsieur P et Pierre a contribué à augmenter ses liens sociaux. Cette relation a été un point tournant crucial dans la vie de monsieur P et lui a permis de modifier la trajectoire d'antisocialité investie depuis l'enfance. Le concept de capital social, qui se crée quand les liens interpersonnels et institutionnels évoluent de manière à faciliter le changement, permet d'expliquer celui de monsieur P. L'investissement émotionnel réciproque de monsieur P et de Pierre illustre bien ce concept. Une autre illustration du capital social dont jouissait monsieur consiste en la visite, tout au long de son incarcération, d'un de ses frères qui y amenait leur mère.

Sampson et Laub (1993) démontrent l'évidence de deux formes de changement, soient abrupts et progressifs. Monsieur P correspond à la seconde forme, car son changement a été progressif dans un contexte de relation interpersonnelle, notamment, au sein de sa relation avec Pierre. Les chercheurs considèrent que ce type de désistement se fait de manière graduelle et est jumelé à une addition de liens sociaux. À partir du moment où monsieur a choisi son objet d'amour, ses liens sociaux se sont développés graduellement. Monsieur était de moins en moins réfractaire à l'autorité et a développé des liens avec des membres du personnel, comme ses agents de libération conditionnelle, une psychologue et des agents correctionnels. À son arrivée dans un établissement à sécurité minimale, il a fait de nouvelles rencontres significatives par sa participation au groupe de soutien. Il était désormais en mesure d'écouter ses codétenus lorsqu'ils partageaient leur détresse et leur espoir et de transposer ce qu'ils vivaient à lui-même, faisant montre d'un engagement envers autrui. Monsieur est devenu capable de développer des relations amicales non-criminalisées qui se maintiennent encore aujourd'hui. Puis, il s'est engagé dans un parcours scolaire qui revêtait une grande importance pour lui. Il voulait augmenter son niveau de scolarité et aspirait à étudier pour devenir intervenant en relation d'aide, ce qu'il a fait lors de sa mise en liberté. Monsieur P travaille dans ce domaine de façon stable depuis sa diplomation, ce qui constitue un facteur important de stabilité dans sa vie. Conformément à la théorie de Sampson et Laub (1993), l'accumulation de liens sociaux significatifs permet d'expliquer le désistement criminel de monsieur P.

Dans leur théorie révisée, Sampson et Laub (2005) soutiennent qu'en plus de la qualité des liens sociaux, les activités routinières, structurées et significatives ainsi que la volonté individuelle sont des facteurs qui sont nécessaires au processus de désistement criminel. Ces caractéristiques s'appliquent également à la trajectoire de monsieur P. Le désir de changer s'est manifesté lorsqu'il a décidé d'aller rejoindre Pierre à Millhaven, enthousiasmé par l'espoir que sa vie pouvait changer. Monsieur P répond d'ailleurs à la conceptualisation des auteurs du « knifing off », car par ce choix, il s'est retrouvé dans des circonstances sociales qui éliminaient ses anciennes options. En effet, il s'est retrouvé dans un nouvel établissement carcéral où il n'avait pas d'amis, sauf Pierre. À partir de ce

moment, monsieur s'est mis en action pour actualiser le désir de changer sa vie. De façon graduelle, un peu à l'établissement maximum, moyennement au médium et beaucoup au minimum, il s'est impliqué dans la communauté pénitentiaire; programmes correctionnels, jeux d'équipe avec ses pairs, école, rencontres du groupe de soutien et développement de sa spiritualité, écriture, lecture, relation d'aide, justice réparatrice, etc. Monsieur, qui était motivé à changer sa vie, a découvert des activités qui sont devenues importantes pour lui et elles se sont actualisées au sein des structures sociales.

4.5. Théorie du changement psychologique

4.5.1. La personnalité

Caspi et Moffit (1993) proposent une hypothèse dite d'accentuation, selon laquelle les prédispositions de la personnalité peuvent être modifiées dans des situations dont les contraintes sont fortes et qu'en ce sens, le changement peut être promu. Les préceptes de cette hypothèse permettent d'expliquer le processus de changement chez monsieur P. En effet, les quatre conditions favorables au changement soulevées par les auteurs sont relevées dans sa trajectoire de vie. D'abord, monsieur P a fait face à une nouvelle situation lorsqu'il a intégré le pénitencier de Millhaven, ce qui constitue 1) de nouvelles circonstances. Devant le caractère imprévisible de la situation et même, menaçant pour monsieur qui faisait face à l'inconnu, mais également à son angoisse, il a été forcé d'agir, ce qui constitue 2) une urgence d'agir. Toutefois, il ne pouvait plus utiliser son image de « dur » ou son statut pour s'adapter à sa nouvelle situation puisqu'au sein de cet établissement, il n'était plus protégé et l'image qu'il avait entretenue ne lui était pas utile, ce qui constitue 3) les réponses précédentes activement découragées. D'ailleurs, à son arrivée à l'établissement de Millhaven, monsieur P a été rencontré par ses nouveaux codétenus qui lui ont expliqué les règles de l'endroit et quel était le comportement attendu d'eux, ce qui constitue 4) des informations claires sur la manière de se comporter adéquatement. Monsieur P a donc été placé dans une situation dans laquelle il ne pouvait pas refuser l'occasion favorable de changer. Selon les auteurs, il y a également trois caractéristiques d'une situation structurée qui favorise le changement psychologique et elles peuvent être appliquées au cas de monsieur P. Comme mentionné dans une section précédente, l'établissement de monsieur à Millhaven lui a permis un « knifing off » des

circonstances sociales éliminant ses anciennes options criminelles. De plus, il a fait face à de nouvelles occasions favorables d'interaction qui lui ont permis de se forger une nouvelle identité. Rappelons qu'au début, monsieur jugeait beaucoup ses codétenus pour les crimes commis, mais qu'en tissant des liens avec ceux qu'il méprisait, il s'est rendu compte que chacun avait des qualités. Par le même fait, cela a favorisé une prise de conscience quant à son propre cheminement parce qu'il prenait conscience qu'il avait, lui aussi, des qualités et n'était pas seulement défini par les gestes commis. Enfin, cette situation structurée l'a amené à développer un éventail de connaissances et de compétences de base à appliquer dans de futures situations. En plus des contacts avec ses codétenus, c'est à cet endroit que monsieur P a commencé à s'impliquer dans sa planification correctionnelle par la participation aux programmes correctionnels et il a montré une certaine ouverture dans un suivi thérapeutique, bien qu'il était surtout préoccupé par la gestion de son angoisse. Mentionnons que le changement chez monsieur P s'est accompagné par une perception subjective que sa transformation cognitive était en harmonie avec lui-même.

4.5.2. Les cognitions et la transformation de l'identité

Les théorisations qui concernent la transformation de l'identité permettent d'expliquer le changement chez monsieur P de manière satisfaisante.

Selon Giordano, Cernkovich et Rudolph (2002), le processus de désistement criminel implique quatre phases interreliées : 1) une ouverture au changement, 2) une augmentation de l'exposition et de la reconnaissance des opportunités de changement, 3) la capacité d'imaginer un changement d'identité plus conventionnel comme étant attrayant et 4) un changement de perception du mode de vie criminel. Monsieur P est effectivement passé à travers ces phases (Giordano et col., 2002).

Sa première manifestation d'ouverture cognitive au changement, bien qu'indirecte, s'est passée lorsqu'il a décidé d'aller rejoindre Pierre à l'établissement de Millhaven. Même si la raison principale était de suivre son amoureux, l'espoir de changer sa vie dans un environnement moins violent lui est venu en tête. Avant cela, son comportement

témoignait d'un mépris envers sa vie et il croyait qu'il allait toujours en être ainsi. En effet, pour monsieur P, le changement était devenu désirable et nécessaire parce qu'il vivait une grande détresse intérieure. À partir de ce moment, sans en être vraiment conscient, monsieur s'est montré réceptif à certaines opportunités de changement auxquelles il était exposé, conformément à l'hypothèse de la réciprocité entre l'individu et l'environnement suggérée par Giordano et col. (2002).

Dans l'établissement à sécurité maximale, en plus de sa relation amoureuse, il s'est impliqué dans un suivi psychologique pour tenter de mieux comprendre ses problèmes d'anxiété, il a participé à certains programmes correctionnels et il a tissé des liens avec ses codétenus. Au pénitencier à sécurité moyenne, il s'est investi dans plusieurs activités sociales parce qu'il faisait moins de crises d'angoisse et ressentait plus d'énergie. Il est aussi retourné à l'école et a créé des liens avec des pairs qui étaient impliqués dans leur processus de changement. Vers la fin de son séjour à cet établissement, monsieur a fait sa première demande d'aide franche à son agent de libération conditionnelle, étant de plus en plus réceptif au changement. Au sein de l'établissement à sécurité minimale, monsieur s'est investi dans le groupe d'entraide où il a appris à mieux se comprendre, développer sa spiritualité, identifier ses émotions et où il a tissé des liens significatifs. Il a aussi fait de nouveaux apprentissages qui ont haussé son estime personnelle à travers ses études et un suivi thérapeutique où il tentait de comprendre ses peurs et sa culpabilité, ce qui a amené monsieur P à réaliser que sa vie pouvait changer. Par conséquent, il était de plus en plus capable de se voir dans de nouveaux rôles, plus conventionnels, soit comme étudiant ou un membre de son groupe d'entraide, ou encore comme participant à une rencontre de justice réparatrice ou mentor pour les personnes en difficultés. Les opportunités de changement nombreuses de monsieur P lui ont permis de renforcer concrètement une nouvelle identité. Enfin, au fil de son changement d'identité, il a appris à s'aimer. Il va de soi que ses anciens comportements n'étaient plus vus comme désirables et justifiables. De plus, comme ses crises d'angoisse se sont estompées avec le temps, monsieur a commencé à se sentir libre et heureux.

Dans une étude ultérieure, Giordano et col. (2003) ont montré que l'appui et le renforcement social des pairs favorisaient la transformation cognitive associée au processus de désistement criminel. Le résultat de leur analyse leur permet de suggérer que l'effet des relations s'opère au moins de deux manières, soit comme justification pour commettre des gestes quelconques (criminels ou non) ou comme source de soutien moral prosocial. C'est la deuxième manière qui explique la trajectoire de changement chez monsieur P. En effet, Pierre a été une grande source de soutien moral positif pour lui. Pendant près de deux ans, lorsqu'ils dormaient dans la même cellule, monsieur réveillait Pierre plusieurs fois par nuit, en crise d'angoisse et ce dernier le rassurait. Un autre constat de Giordano et col. (2003) est que le développement d'amitiés qui viennent renforcer un nouveau mode de vie favorise en diminuant le contact simultanément le contact avec les anciens pairs. Dans l'établissement à sécurité minimale, monsieur a développé des amitiés qui ont renforcé le processus de changement en cours, autant à travers l'école que par son implication dans le groupe de soutien. Il ne voyait plus d'intérêt à entretenir des liens avec des personnes actives au plan criminel et son cercle social négatif s'était dissous depuis son séjour à Millhaven. Selon les résultats de cette analyse, les relations sociales de monsieur P ont en partie servi à diminuer le contact avec les pairs déviants et ont favorisé les changements cognitifs déterminants pour son désistement criminel à long terme.

Selon Maruna (2001), le processus de changement est inextricablement lié à la capacité de chacun de se positionner à travers son récit, ainsi la subjectivité contribue au changement d'identité qui résulte d'un processus de désistement. Monsieur fonde son histoire à l'aide de détails biographiques plutôt que de se considérer comme victime d'un passé traumatisant. Certes, au début de sa sentence à perpétuité, il avait tendance à remettre la responsabilité de ses gestes sur son père qui lui avait fait vivre de la violence et à montrer du ressentiment envers la société qui n'était pas présente pour lui. Au fil de son cheminement et par l'entremise des différentes démarches entreprises (groupe d'entraide, suivi psychologique et criminologique), monsieur a réalisé qu'il pouvait être maître de sa vie. Même s'il s'attribue la responsabilité de ses actions, il les dissocie de ce qu'il nomme sa « vraie personnalité », à distinguer de la « fausse personnalité », soit celle

qu'il avait au moment des délits. À plusieurs moments au cours de son récit de sa trajectoire, par exemple, lors de son séjour en centre jeunesse et au début de son incarcération, monsieur P mentionne qu'il avait très peur de ses pairs, mais qu'il jouait les « durs ». Cet exemple illustre qu'il était conscient qu'il cachait aux autres des aspects importants de lui-même dans une logique de survie psychologique (Maruna, 2001).

Comme attendu selon l'étude de Maruna (2001), monsieur P s'est perçu comme étant bénéficiaire d'une force extérieure à plusieurs reprises. Par exemple, lorsqu'il a commencé à consommer de la drogue vers l'âge de 14 ans, il dit que cela lui a « sauvé la vie », car il songeait à se suicider, la drogue est devenue son passeport social. Vers l'âge de 25 ans, il raconte avoir de nouveau été « sauvé » par ses amis parce qu'autrement, il aurait tué son père. Les exemples suivants concernent des situations où monsieur s'est perçu comme étant bénéficiaire d'une force extérieure qui l'a aidé à briser son cycle de délinquance : la visite d'un de ses frères, de sa mère et de deux amies dans l'attente de son procès, le réconfort de Pierre, son amoureux, lorsqu'ils résidaient dans la même cellule et que monsieur le réveillait parce qu'il faisait une crise d'angoisse, le transfert particulier organisé pour son départ de Millhaven vers un établissement à sécurité moyenne et la relation avec l'homme qui lui a fait connaître le groupe de soutien. Ces exemples sont identifiés par monsieur comme lui ayant « sauvé la vie ». Soulignons que depuis le décès de sa mère, il la considère comme son « ange gardien ». Enfin, son éveil spirituel alors qu'il se trouvait dans sa cellule un matin revêt aussi une force spirituelle (Maruna, 2001).

À l'instar des renonciateurs de l'étude de Maruna (2001), monsieur P paraît satisfait de sa situation et se sent habilité à contribuer en retour à la société depuis qu'il a été remis en liberté. À partir du moment où il a cessé de faire des crises d'angoisse, monsieur a dit s'être senti heureux et libre. D'ailleurs, il affirme s'être servi de son expérience comme moteur de changement avec l'objectif d'atteindre un but moralement plus élevé. Monsieur se positionne désormais en tant que mentor pour les personnes en difficultés comme le témoignent ses nombreux engagements, autant en détention, par exemple par son rôle de représentant d'un groupe d'entraide pour ceux qui purgent une longue peine,

que depuis sa mise en liberté, par ses emplois d'intervenant. En effet, ces actions donnent un sens à sa vie et lui permettent d'éviter de souffrir d'une culpabilité malade.

Selon une étude ultérieure de Maruna (2004) sur le rôle des cognitions sociales et en tenant compte de l'importance du discours des individus, le style explicatif aurait un rôle sur le désistement criminel. Plus spécifiquement, le style explicatif est défini comme la tendance d'une personne à offrir des types d'explications similaires pour différents événements au cours de leur récit. Selon cet énoncé, ces constructions du discours se font spontanément et sont reconnues comme favorisant la continuité des actions d'une personne à travers le temps, par l'interaction entre la personne et son environnement. Suite aux résultats de l'étude de Maruna (2004), il est attendu que les trois processus cognitifs suivants favorisent la renonciation au crime : 1) un discours qui indique que l'individu se sent responsable pour les événements positifs qui surviennent dans sa vie, 2) un discours qui croit que les événements positifs de la vie seront stables et 3) un discours qui croit que les événements positifs de la vie vont affecter positivement les autres sphères de la vie. Ces énoncés correspondent au style narratif de monsieur P. Depuis son cheminement, monsieur se responsabilise complètement de ses actions et cela inclut les événements positifs, car il se sent désormais maître de sa vie. Il a affirmé avoir pris sa vie en main et en vivre les conséquences positives par la liberté et le bonheur ressenti. Monsieur P a mentionné que depuis son changement, il ressentait de l'énergie et de la joie pour toutes les actions qu'il faisait, et ce, depuis une dizaine d'années. Cela confirme les caractéristiques stables et globales dans le discours de monsieur en ce qui concerne les événements positifs de sa vie.

Suivant l'essai théorique de Maruna, Lebel, Mitchell et Naples (2004), la théorie de l'étiquetage pourrait être un complément dans la compréhension actuelle du processus de changement qui mène au désistement criminel. Selon la définition des auteurs, lorsque monsieur P se trouvait à l'établissement de Millhaven, il était dans une phase de désistement primaire, c'est-à-dire qu'il avait renoncé à son image de « dur », mais cela était en surface seulement et correspondait à un désistement élémentaire. À partir de cette période, il a cheminé graduellement vers un processus de désistement secondaire, qui

implique une perturbation des rôles existants et une réorganisation basée sur un nouveau rôle, comme cela a été discuté précédemment. Les chercheurs voient cela comme une réorganisation du concept de soi qu'ils attribuent à l'effet de reflet des réactions sociétales qui confirme par leur regard le changement en cours. Cela s'applique au processus observé chez monsieur P. En effet, son changement de comportement a été reconnu par les autres qui le lui ont reflété. Ce processus de désétiquetage a eu lieu à plusieurs reprises. Par exemple, lorsque monsieur résidait à l'établissement Millhaven, il s'efforça de changer son comportement pour développer et maintenir des liens avec ses codétenus, bien qu'il les avait méprisés. Par un jeu de miroir, il s'est découvert une détresse, mais aussi des qualités en s'identifiant à eux. Cela lui a permis de s'interroger sur lui-même sans s'auto-détruire. Dès son passage à cet établissement, comme le comportement de monsieur P avait changé et qu'il était plus collaborant, il reçut des commentaires positifs de la part des membres du personnel. Lorsqu'il a intégré le pénitencier à sécurité moyenne, monsieur a commencé à fréquenter l'école où il a eu beaucoup de succès. On lui a reflété une image de lui-même comme un individu intelligent et capable. Au fil des rencontres du groupe d'entraide, monsieur s'est senti valorisé par les tâches qui lui ont été attribuées. Enfin, lors de sa révision judiciaire et de l'audience devant la commission des libérations conditionnelles du Canada en vue de sa mise en liberté, des professionnels du SCC ainsi des membres de sa famille ont témoigné du cheminement qu'il a fait, lui renvoyant une image si positive de lui que cela le mettait mal à l'aise. Il avait peur de ne pas mériter tout cela. Tel qu'attendu par Maruna et col. (2004), la théorie de l'étiquetage amène un complément dans l'explication du changement chez monsieur P, car le reflet positif d'autrui à son égard semble avoir facilité la réorganisation de son concept de soi.

Selon la théorie de Lebel, Burnett, Maruna et Bushway (2008), le désistement criminel est le résultat d'une interaction complexe entre des facteurs subjectifs et des facteurs environnementaux et sociaux. Ils proposent un modèle dans lequel les perspectives subjectives comme les états de conscience, les aspirations et les attentes face à la vie des personnes et les événements sociaux peuvent avoir une incidence sur leur trajectoire de leur vie. Leur étude fait la conclusion suivante : la perspective subjective d'un délinquant

avant sa libération a un effet direct sur la récidive aussi bien que des effets indirects à travers les circonstances sociales vécues après sa libération. Monsieur P correspond aux résultats de cette étude. D'abord, il ressent incontestablement des remords de s'être impliqué dans une carrière criminelle et surtout des remords face aux conséquences sur ses victimes. Sa culpabilité était tellement grande que cela l'amenait à justifier ses crimes au début de sa sentence à perpétuité parce qu'elle était intolérable. Monsieur vit mieux avec sa culpabilité aujourd'hui parce qu'il sent qu'il redonne à la collectivité en agissant comme un mentor pour les personnes en difficulté, ce qui est lié au développement d'une nouvelle facette de son identité. Selon les chercheurs, l'espoir ressenti par monsieur P face à son avenir et son auto-efficacité, combiné à sa nouvelle identité a pu l'aider à affronter les problèmes sociaux qu'il a vécus depuis sa mise en liberté. En effet, tel que supposé par Lebel et col. (2008), les états subjectifs de monsieur comme la culpabilité, l'espoir, l'auto-efficacité et l'identification comme un homme bon l'ont aidé à retirer le meilleur de chacune des situations et ont pu, par conséquent, renforcer son processus de changement.

Selon Veysey, Martinez et Christian (2009), la plupart des actions des individus, incluant la criminalité, sont prescrites par leurs perceptions des rôles et des comportements attendus associés avec ces rôles. Dès son jeune âge, monsieur P croyait que sa famille et lui étaient perçus comme des gens ayant peu de valeur en raison de l'intervention policière régulière pour la violence et pour le comportement offensant de son père quand il était intoxiqué. Les comportements de monsieur P étaient donc influencés par la honte ressentie à l'égard de sa famille et de lui-même. Lors de son adolescence, en centre jeunesse, monsieur était perçu comme un « dur ». Ses comportements étaient liés à ce rôle; il désirait être le plus violent, le plus délinquant, celui qui frappe le premier. Évidemment, ces perceptions et les troubles de comportements associés étaient renforcés par son réseau social de pairs marginaux. Selon ces chercheurs, le changement d'identité qui s'opère lors du processus de changement doit permettre à l'individu de renégocier ses relations interpersonnelles. Ils sont d'avis que la personnalité des individus demeure la même et par conséquent, il est nécessaire de rediriger les traits afin d'encourager des rôles plus positifs afin de favoriser le processus de désistement criminel. Cela permet

d'expliquer le changement chez monsieur P. Dès son arrivée à l'établissement de Millhaven, lorsque monsieur P s'est mis à écouter ce que les autres détenus essayaient de lui dire, il a fait des efforts importants pour renégocier ses relations personnelles. Certes, cela a nécessité beaucoup d'ajustement et énormément de stress, comme en témoignent ses nombreuses crises d'angoisse. Toutefois, il est à noter qu'il a développé de nouvelles relations interpersonnelles, notamment avec les membres du personnel. L'hypersensibilité et le besoin de reconnaissance sont des traits de la personnalité qui sont présents chez monsieur P encore aujourd'hui. Auparavant, il comblait ces besoins à travers son image de « dur ». Dorénavant, il est en mesure de combler son besoin de reconnaissance dans des rôles plus positifs comme dans les rencontres du groupe d'entraide, de pairs aidants, ainsi que dans d'autres groupes et associations. Le nouveau cercle social qu'il s'est créé par l'entremise de ses nouveaux rôles a renforcé sa nouvelle identité (Veysey et col., 2009).

Selon les chercheurs, l'espoir, c'est-à-dire le fait d'avoir des gens qui croient en soi favorise le désistement criminel. Cela a été le cas pour monsieur P qui s'est servi de l'espoir comme motivateur, à partir du moment où il a pris la décision d'aller rejoindre son amoureux à Millhaven. Il a espéré un changement dans sa vie. Monsieur P a aussi eu plusieurs personnes qui ont cru en lui, à commencer par Pierre et, ensuite, ses compagnons du groupe d'entraide et les membres du personnel pénitentiaire. Enfin, il a été en mesure de faire plusieurs actions comme le mémorandum de Dieu et les rencontres du groupe d'entraide, pour n'en nommer que deux qui ont contribué à son changement identitaire en soutenant son espoir. Veysey et col. (2009) relèvent trois défis importants à l'émergence du processus de changement : 1) les individus pourraient ne pas être encouragés par leur réseau social, 2) les rôles alternatifs à adopter pourraient être limités et 3) la stigmatisation pourrait discréditer l'adoption du nouveau rôle. Comme monsieur P avait déjà épuré son réseau social négatif en arrivant à l'établissement de Millhaven et qu'il s'est construit un réseau social composé d'individus qui ont encouragé sa nouvelle identité et que les rôles alternatifs dont il pouvait disposer étaient multiples, il n'a pas fait face aux deux premiers défis. Par contre, lorsqu'il a commencé à travailler comme

intervenant, il a d'abord été discrédité par ses anciens pairs, mais cela a rapidement passé et il n'a pas remis son nouveau rôle en question.

Dans le cadre d'une sous-analyse, Christian, Veysey, Herrschaft et Tubman-Carbone (2009) ont centré leur étude sur les moments de transformation perçus par des individus anciennement incarcérés. À travers leur récit de vie sur leur processus de changement, les chercheurs ont investigué comment leur nouvelle identité a été construite, notamment si leur identité primaire était criminelle ou liée aux problèmes vécus et de quelle façon leur compréhension de leurs problèmes avait façonné leur changement. Tous les répondants de l'étude ont signifié que leur problème identitaire était lié avec leurs problématiques comme l'abus de substances. Pour monsieur P toutefois, son problème identitaire n'était pas lié à ses diverses problématiques, mais plutôt qu'il se percevait comme étant un criminel. Son changement a été décrit en de multiples étapes comme un processus et non un évènement isolé. Lorsqu'il a décidé de changer d'établissement pour aller rejoindre son amoureux, monsieur P a fait montre d'une motivation intrinsèque au changement. De plus, monsieur brosse le tableau d'un changement cognitif et de changements de rôles, mais aussi de changements d'ordre émotif à travers une meilleure identification de ses émotions et la diminution de sa culpabilité et de sa peur. Tel qu'observé par les chercheurs, l'agentivité a été importante pour soutenir le changement chez monsieur P. À partir du moment où il s'est approprié la responsabilité de son parcours criminel, il a été en mesure de reprendre complètement le pouvoir sur sa vie. Enfin, monsieur a orienté son changement d'identité vers un rôle d'aide auprès d'autrui, car il agit désormais comme mentor auprès des personnes en difficulté.

Finalement, selon l'étude d'approche symbolique interactionniste de Presser et Kurth (2009), les échanges de communication au sein des interactions sociales permettraient de former et de modifier la transformation d'identité nécessaire au processus de désistement criminel. Cette théorisation permet d'expliquer le changement d'identité chez monsieur P. Il a assurément construit son identité au fur et à mesure qu'il a pris en compte l'attitude des autres à son égard. Lorsque ses nouveaux codétenus lui ont fait connaître les règles à respecter au sein de l'établissement de Millhaven, il a modifié son identité de « dur » qui

n'était pas appropriée aux yeux de ses nouveaux codétenus. À ce moment, il a certainement oscillé d'une identité à une autre; il en est venu à laisser tomber son image. Peu à peu, il a commencé à se respecter, notamment car il ne marchandait plus son corps pour assurer sa protection, mais pour le reste, il était la même personne. Un autre exemple est lorsqu'il a commencé à fréquenter le groupe d'entraide. Monsieur P utilisait son image de « dur » au départ en disant des énormités et en essayant de déstabiliser les membres du groupe. Cela ne fonctionnait pas parce que les attentes de ses interlocuteurs étaient autres. Il n'arrivait pas à les déstabiliser et son identité s'est modifiée par son identification à eux et leur acceptation de lui dans son entièreté. Les exemples donnés montrent bien le rôle joué par les perceptions d'autrui sur l'identité de monsieur P. Le balancement d'une identité à l'autre témoigne d'une autonomie et de la créativité d'un individu et le bilan que monsieur P a fait de sa vie illustre bien ces caractéristiques.

4.5.3. Perspective psychodynamique

Dans une perspective psychodynamique, Casoni et Brunet (2003) tentent de mieux comprendre le fonctionnement psychique du délinquant d'habitude qui utilise la violence comme moyen qu'équilibrer ses tensions internes. Monsieur P correspond à la définition que font les chercheurs du délinquant d'habitude. À partir de l'adolescence, monsieur P a utilisé la délinquance, la violence, la consommation de drogues et la sexualité compulsive pour gérer ses émotions, ses angoisses et ses pulsions. En effet, ce mode de fonctionnement lui a permis pendant de nombreuses années d'éviter de ressentir son angoisse et ses émotions négatives. Jusqu'à ce qu'il amorce son processus de changement à l'établissement de Millhaven, monsieur P était impulsif, colérique et intolérant; il était aussi incapable d'être confronté sans immédiatement réagir de manière excessive. Dès qu'il a cessé ses passages à l'acte, à l'établissement de Millhaven, monsieur a été l'objet de crises d'angoisse récurrentes et vécues comme étant intolérables pendant près d'une dizaine d'années, ce qui montre bien jusqu'à quel point le passage à l'acte délictuel correspondait à un mode de gestion de ses tensions internes, d'où son angoisse lorsqu'il a arrêté d'y avoir recours.

Casoni et Brunet (2003) se servent de six caractéristiques pour mieux comprendre le fonctionnement du délinquant d'habitude. La première concerne la primauté des intérêts du Moi idéal sur les interdits du Surmoi, ce qui fait en sorte que le Surmoi est projeté sur autrui et c'est la toute-puissance du Moi idéal qui influence surtout le Moi. Comme attendu par la théorie, monsieur P a utilisé le passage à l'acte délictuel à partir de l'adolescence pour combattre un sentiment d'infériorité et depuis la découverte de la drogue, monsieur P cherchait la satisfaction sans restriction et les situations où il pouvait actualiser ses aspirations grandioses. Comme indiqué par la théorie, les pairs de Monsieur P pouvaient se méprendre sur sa véritable estime de soi et bien qu'il se montrait confiant sous l'apparence d'un « dur », c'était le contraire, il était apeuré et se sentait inadéquat.

Selon Casoni et Brunet (2003), la deuxième caractéristique qu'ils utilisent dans leur description du fonctionnement psychique du délinquant habituel concerne l'effet des traumatismes relationnels répétitifs qui est de briser le lien d'attachement aux personnes significatives de l'enfance. Pour se protéger de ces expériences de rupture angoissantes, les enfants ont recours au déni, au clivage et à la projection. Cela nourrit toutefois les émotions d'envie, car ils se sentent vides et comme si quelque chose leur manquait. Monsieur P a vécu de nombreux traumatismes relationnels avec son père qui était d'une extrême violence et était imprévisible. Il semble avoir eu recours au clivage, car il décrit comment il haïssait son père et adorait sa mère, comme si ses sentiments étaient clivés de manière bien nette en deux.

La troisième caractéristique proposée par Casoni et Brunet (2003) est l'identification à l'agresseur, soit l'identification à la personne qui est la cause de la victimisation de l'enfant. Comme attendu par la théorie, monsieur s'est identifié à son agresseur (son père), pour se défendre de ses angoisses, ce qui a renforcé son Moi idéal. Quand monsieur P s'est désengagé complètement du lien affectif avec son père et que plus rien ne le retenait, il a commencé à agir avec un sentiment de toute-puissance. Il se sentait fort et puissant parce qu'inconsciemment, il s'était identifié à la force et à l'intensité de son père. C'est lui qui faisait peur aux autres désormais. Un second exemple d'identification à l'agresseur se retrouve le soir des meurtres. Lucien, sa première victime, exerçait une

certaine autorité sur lui qu'il parvenait difficilement à tolérer. Lucien était plus vieux, plus riche, il lui fournissait tout, logement, nourriture, drogue, aventures sexuelles. La soirée fatale, lorsque Lucien a confronté monsieur P en se plaignant de lui, ce dernier s'est retrouvé de nouveau l'enfant humilié devant son père qui abusait de son autorité. On peut penser qu'il s'était senti envieux déjà de Lucien qui possédait tant à ses yeux. Quel contraste avec son image de lui-même, certes extérieurement comme un « dur », mais en lui, il se sentait inférieur et incapable, anxieux et peureux. L'identification à l'agresseur, ce mécanisme qui lui assurait de se sentir fort et capable si souvent a été mis à profit ce soir-là aussi. Il a réagi impulsivement aux insultes et aux injures de Lucien. Il est passé à l'acte dans un accès de violence incontrôlée pour ne plus être l'enfant humilié, pour être celui qui est fort et puissant. Bien que cet état maniaque lui a permis de combattre l'angoisse envahissante associée à la peur et à la honte, cela n'a pas suffi à l'en protéger totalement. Les années suivant ses meurtres, monsieur présentait des conduites destructives qu'il a liées à la culpabilité, telle que la consommation de drogues et les actes criminels en détention. Ces actions témoignaient d'un certain mépris pour sa vie. Puis, son angoisse s'est ensuite manifestée par des crises d'angoisse sévères pendant près de 10 ans. Ainsi, le recours à l'identification à l'agresseur, dans sa vie de tous les jours, couplé à une prédominance du Moi idéal au profit du Surmoi a favorisé les passages à l'acte répétés chez monsieur P, toutefois en réduisant le vécu d'angoisse qui ne s'est manifesté que lorsqu'il a cessé d'utiliser ces manœuvres.

Selon la quatrième caractéristique, il est attendu que les différentes formes de déni qui coupe l'individu de ses liens d'attachement suscitent la naissance de l'envie qui est une émotion complexe qui éveille beaucoup la rage. La triade des défenses maniaques (mépris, triomphe et contrôle) est utilisée pour s'en protéger. Monsieur P semble avoir été affecté par l'envie lorsqu'il a commis ses meurtres. La sauvagerie de l'attaque animée par une telle rage et son désir de continuer à tuer sans fin donnent l'impression qu'il ressentait une envie immense envers tous qui, selon lui, possédait plus que lui. Ses actes meurtriers ont donc pu viser à détruire l'objet de son envie, reprendre le contrôle et triompher sur Lucien et Alicia.

La présence d'une attitude contre-phobique constitue la cinquième caractéristique de cette théorisation. Elle est liée à la projection sur autrui des parties de lui-même qui sont une source d'angoisse. Cela est applicable au cas de monsieur P. Comme attendu, à partir de l'adolescence, monsieur était réactif dans ses relations interpersonnelles. En raison de ses projections intenses, il était toujours le premier qui attaquait, avant d'être attaqué, que la menace soit réelle ou non. Un autre exemple d'attitude contre-phobique est lorsqu'il résidait à l'établissement à sécurité minimale et qu'il se sentait jugé et sali par un codétenu. Monsieur a décidé de le confronter et il était prêt à se battre, pour se rendre compte que la menace n'était pas réelle, c'était une projection de sa part. À ce point dans son cheminement, il ne frappait plus avant de parler à l'autre; les mêmes mécanismes étaient à l'œuvre dans les moments d'angoisse, mais il n'en était plus le jouet impuissant.

Enfin, la dernière caractéristique selon la théorie de Casoni et Brunet (2003) s'attend à ce que le délinquant ait recours à la désidentification, ce qui veut dire que l'individu devient tellement investi narcissiquement dans une lutte pour se protéger d'autrui qu'il se dés-identifie de l'autre. Dans le cas de monsieur P, il a effectivement vécu peu d'expériences affectives à un jeune âge lui permettant d'intérioriser des objets bons. Ainsi, à partir de l'adolescence et au début de l'âge adulte, monsieur se battait régulièrement dans les bars et le faisait parfois gratuitement, manquant de sollicitude envers les autres. Au moment du meurtre de Lucien, il semble probable que le lien d'identification à autrui était brisé, dans un processus de désidentification et que c'est ce qui a rendu la violence possible. Cela semble avoir été le cas certainement pour le meurtre de la jeune femme dont il ne se souvenait pas tellement il ne l'investissait pas comme une semblable au moment du passage à l'acte. Il semble s'être rendu loin dans cette désidentification, car il se sentait prêt à tuer quiconque se trouvait sur son chemin

4.5.4. L'aspect spirituel et religieux

Giordano, Longmore, Schroeder et Seffrin (2008) ont mené une étude pour comprendre le rôle de la spiritualité et de la religion dans le désistement criminel. Il est proposé que la spiritualité et la religion peuvent être considérées comme des circonstances opportunes de changement et donc, contributives au processus de changement. Le groupe d'entraide

auquel monsieur P participe revêt une forme spirituelle puisqu'il est question de puissance supérieure et de Dieu tel que chacun le conçoit. En ce sens, la spiritualité comme opportunité de changement apporte une explication complémentaire au désistement criminel de monsieur P, pour qui l'implication dans ce groupe a été décisive dans sa trajectoire. En effet, la spiritualité de monsieur P répond aux quatre mécanismes identifiés par les chercheurs comme favorisant le désistement criminel. Premièrement, monsieur était défavorisé socialement lorsqu'il s'est impliqué dans le groupe; ainsi, cette opportunité lui est apparue accueillante et facile d'approche. Toutefois, à l'inverse de ce qui est indiqué par le premier mécanisme, la question d'être défavorisé économiquement ne s'applique pas pour monsieur P, car il était incarcéré. Deuxièmement, la voie spirituelle du groupe d'entraide de monsieur inclut des principes, des concepts et des traditions qui visent des buts prosociaux basés sur l'amour, la compassion et l'entraide. Un plan clair est fourni aux membres sur la façon de procéder à un changement dans leur vie et l'accueil et le respect du rythme de chacun favorisent le processus de changement, comme cela a été le cas pour monsieur P. Troisièmement, par son implication, monsieur a été en mesure de mieux identifier ses émotions et de les extérioriser en s'identifiant aux autres participants, mais également en écrivant et en lisant la littérature du groupe. Monsieur P a trouvé du réconfort dans les salles de rencontre parce qu'il pouvait être lui-même et laisser aller ses émotions. Au fil de son implication, ses crises d'angoisse ont d'ailleurs diminué. Quatrièmement, ce groupe d'entraide spirituelle lui a permis de développer des relations interpersonnelles avec des personnes non-criminalisées qu'il considérait comme des alliés, ce qui a favorisé son cheminement. D'ailleurs, monsieur P maintient encore aujourd'hui certaines relations développées au cours de cette période.

Suivant Schroeder et Frana (2009) et leur étude sur l'utilisation de la spiritualité ou de la religion pour faire face aux émotions négatives, cet aspect peut être le stimulus nécessaire pour forger une nouvelle identité émotionnelle et favoriser le désistement criminel. Par émotions négatives, il est question ici de colère, de stress et de tristesse. Les résultats de cette étude nous aident à mieux comprendre le processus par lequel la spiritualité de monsieur P au sein du groupe d'entraide spirituel a influencé son désistement criminel. D'abord, la spiritualité de monsieur P l'a aidé à adresser sa colère. Le fait d'être accueilli

au sein d'un groupe rempli de tolérance et de gentillesse et de se sentir totalement accepté, en dépit de tous les actes répréhensibles qu'il a pu commettre dans le passé et dont il avait honte, lui a permis de revoir sa perception de lui-même et d'être moins en colère. Graduellement, la haine et le ressentiment ont fait place à l'apaisement, ce qui lui a même permis de reprendre contact avec son père. Monsieur pouvait se montrer vulnérable lors des rencontres et progressivement, il en est venu à s'accepter tel qu'il est. Une manifestation de cette acceptation est lorsqu'il n'avait plus honte de dire qu'il était allé à Millhaven quelques mois après avoir commencé à assister aux rencontres. Ensuite, la spiritualité de monsieur P lui a permis de faire face aux événements stressants. À travers diverses activités comme la lecture de la documentation du groupe, l'écoute active des autres, l'écriture de ses émotions et les responsabilités qu'il prenait au sein du mouvement, monsieur en est venu à trouver les salles de rencontre réconfortantes. Rappelons que ses crises d'angoisse ont doucement diminué, témoignant d'une meilleure adaptation face aux émotions négatives comme la colère, l'anxiété, la culpabilité et la tristesse. Enfin, les rencontres du groupe d'entraide ont été une source d'espoir pour monsieur P, l'espoir que sa vie puisse changer, ce qui l'a aidé à gérer ses émotions de tristesse et de vide.

CHAPITRE 5 : DISCUSSION ET CONCLUSION

Ce cinquième chapitre est divisé en deux sections. D’abord, un rappel des objectifs de la recherche sera présenté, puis un portrait des conceptualisations théoriques qui s’appliquent au processus de désistement de monsieur P sera décrit, suivi d’une description des changements identitaires qui ont été observés chez lui tout au cours de son cheminement de désistance. Le chapitre se terminera par une discussion de l’intervention auprès des hommes condamnés à de longues peines. Enfin, une conclusion exposera les limites du présent mémoire.

5.1. Discussion

L’objectif général de la recherche dans laquelle celle-ci s’inscrit est, à terme, de contribuer aux connaissances actuelles sur le processus de changement qui mène au désistement criminel. Plus précisément, la présente recherche vise à identifier laquelle ou lesquelles des cinq grandes conceptualisations théoriques du désistement criminel permettent le mieux d’expliquer la trajectoire d’un homme condamné à une peine à perpétuité en libération conditionnelle au Canada. Comme établi dans le chapitre un, plusieurs auteurs ont proposé des théorisations du processus de changement qui mène au désistement criminel. Leurs recherches se sont inscrites dans plusieurs courants distincts dont la maturation, le choix rationnel, le contrôle social, les théories développementales dites « life-course » et les théories du changement psychologique, plus particulièrement en ce qui concerne le changement de la personnalité, de l’identité, des points de vue psychodynamique, spirituel et religieux. Si ces théories du désistement criminel et du changement psychologique permettent d’identifier certains facteurs qui sont associés au processus de changement qui mène au désistement criminel, peu de recherches visent à comprendre, selon une perspective temporelle, de quelle manière ces éléments interagissent pour mener à une renonciation durable au crime.

La trajectoire de changement de monsieur P peut s’expliquer à l’aide de plusieurs conceptualisations théoriques. De ce nombre, les éléments suivants de ces conceptualisations se sont avérés utiles pour expliquer la trajectoire de désistement de monsieur P. L’apprentissage de plusieurs nouveaux métiers par monsieur, la hausse de sa scolarité et sa participation à un groupe de soutien constituent trois éléments

d'importance dans le désistement par plusieurs auteurs (Cusson et Pinsonneault, 1986; Trasler, 1979; Farrington, 2003). Dans une perspective du choix rationnel, ces activités sont vues comme lui ayant permis de hausser sa maturité et d'élargir ses perspectives d'avenir, notamment en l'amenant à établir des objectifs à atteindre (Cusson et Pinsonneault, 1986). Selon la perspective du contrôle social, ces activités sont vues comme des sources de réalisation personnelle qui lui ont offert un autre type de satisfaction que celle issue du crime (Trasler, 1979). Enfin, selon une théorie développementale, elles lui ont permis de canaliser ses émotions et de diminuer son impulsivité, ce qui a diminué par le même fait son potentiel antisocial (Farrington, 2003).

La relation que monsieur P a développée avec Pierre apparaît comme un moment charnière (Casoni, 2008) dans l'analyse de la trajectoire de monsieur. Bien que cela ne lui semblait pas important au moment où cela se passait, en rétrospective, il semble que sa décision de suivre son amoureux ait constitué un point tournant dans sa trajectoire de changement (Casoni, 2008). En outre, selon une perspective du choix rationnel, cette relation a pu encourager monsieur P dans la poursuite de ses efforts pour ne plus commettre de crimes (Cusson et Pinsonneault, 1986). Selon les théories du contrôle social, elle a favorisé la dissociation d'avec son groupe de pairs délinquants (Trasler, 1979; Warr, 1998). Dans une perspective développementale, la relation avec Pierre a pu limiter les circonstances opportunes de commettre à nouveau des crimes (Farrington, 2003; Sampson et Laub, 2005). Le développement de nouvelles relations sociales avec des membres du personnel pénitentiaire et des codétenus moins identifiés à un code de vie délinquant a pu avoir une influence positive qui semble avoir contribué au processus de désistement criminel observé chez lui (Farrington, 2003; Sampson et Laub, 1993).

Bien que ces diverses approches contribuent à expliquer la trajectoire de changement chez monsieur P, ce sont les théories du changement psychologique qui amènent le plus de poids explicatif puisqu'elles s'appliquent intégralement à sa trajectoire. L'élément central dans l'ensemble de ses théories est constitué par les changements identitaires, vus de diverses façons selon les auteurs (Caspi et Moffit, 1993; Giordano et col., 2002; Maruna, 2001; Maruna et col., 2004; Lebel et col., 2008; Veysey et col., 2009; Christian

et col., 2009; Presser et Kurth). Il y a également lieu de noter que l'étude de la spiritualité comme circonstance opportune de changement s'applique à la trajectoire de monsieur, soit en ce que cela a pu contribuer au développement d'une nouvelle identité (Giordano et col. 2008) ou comme stimulus nécessaire pour forger une nouvelle identité émotionnelle (Schroeder et Frana, 2009).

Il se dégage de l'analyse de la trajectoire de vie de monsieur P que le processus de changement menant à son désistement criminel est le produit d'une interaction entre l'acquisition d'un nouveau savoir-faire, le développement de son agentivité, l'adoption de nouvelles activités et des changements dans son environnement, dans le sens où le voient Farrall & Bowling (1999), Giordano & col. (2002) ainsi que Lebel & col. (2008). L'espoir que sa vie puisse changer apparaît comme un motivateur considérable dans l'ensemble du processus (Sampson et Laub, 2005; Lebel et col., 2004; Veysey et col., 2009; Schroeder et Frana, 2009).

Parmi les dimensions qui semblent en effet avoir le plus changé chez monsieur P, c'est la dimension identitaire qui manifeste le plus grand écart depuis le début de sa trajectoire de vie jusqu'au moment où il en fait le récit. Plusieurs auteurs ont rendu compte dans leur conceptualisation du processus de désistement criminel de l'importance des changements identitaires qui y ont cours (Caspi et Moffit, 1993; Giordano et col., 2002; Maruna, 2001; Maruna et col., 2004; Lebel et col., 2008; Veysey et col., 2009; Christian et col., 2009; Presser et Kurth, 2009). Au cours des prochains paragraphes, un bref rappel de la trajectoire de monsieur P sous l'angle de son identité sera présenté, à partir de la vision qu'il avait de lui-même, enfant, comme de quelqu'un d'inférieur jusqu'à celle d'aujourd'hui, d'une personne compétente.

Dès l'enfance, les expériences familiales négatives de monsieur P ont contribué au développement d'une identité négative de lui-même. Il se sentait inférieur, il avait peur et honte de lui et cela s'est poursuivi à l'adolescence, où il se voyait comme un être haïssable, repoussant et incapable. Lorsqu'il a commencé à consommer des substances intoxicantes vers l'âge de 14 ans toutefois, monsieur P a découvert une façon de cacher

cette représentation de lui-même. Comme la drogue et l'alcool lui permettaient de se sentir fort et tout-puissant, monsieur P a mis l'accent sur cet aspect de son vécu. Être un « tough » lui permettait d'échapper aux représentations dévalorisées de lui-même, celles où il se voyait comme désorganisé et incapable. L'intoxication lui permettait d'échapper à une identité diffuse et négative en lui donnant l'impression d'être fort et puissant. La violence devenait une façon d'exister, être un « dur » lui permettait d'avoir une identité qui soit autre qu'une identité négative. En effet, dans sa période pré-délictuelle, monsieur se percevait comme quelqu'un de désorganisé, de désespéré et qui n'avait aucun pouvoir sur sa vie. Cette conception de lui-même s'est poursuivie durant les premières années d'incarcération, au cours desquelles monsieur se valorisait par son côté « tough » et par son activité délinquante. Il est à noter que monsieur a toujours été dépendant de l'intoxication pour se sentir fort et puissant, dès qu'il a cessé de consommer, il a commencé à vivre des crises d'angoisse insoutenables et de nouveau à se sentir vulnérable, faible et incapable. Une fatigue psychologique s'était donc installée chez lui. C'est dans ce contexte de vulnérabilité psychologique qu'il a développé une relation amoureuse avec Pierre, qui a constitué une de ses premières relations dans lesquelles il s'est réellement investi depuis son adolescence.

Il appert ainsi que le processus de changement de monsieur P met à l'avant une transformation cognitive (Giordano et col., 2002) qui a favorisé la construction d'une nouvelle identité chez lui (Caspi et Moffit, 1993; Giordano et col., 2002; Maruna, 2001; Maruna et col., 2004; Lebel et col., 2008; Veysey et col., 2009; Christian et col., 2009; Presser et Kurth). Tel que décrit précédemment, l'ouverture au changement de monsieur P n'est pas survenue instantanément. Dans ce contexte, bouleversé par le choix de Pierre de transférer d'établissement et motivé par l'espoir que sa vie pouvait changer dans un environnement moins violent (Sampson et Laub, 2005; Lebel et col., 2004; Veysey et col., 2009), il a décidé de suivre son objet d'amour. Cela s'avère un moment décisif dans sa trajectoire de changement, ce que Casoni (2008) nomme un moment charnière, car ce n'est qu'après coup que son importance se révèle. À l'instar de Giordano et col. (2002), il a donc été observé que monsieur P a, en premier lieu, démontré une ouverture cognitive au changement lorsqu'il a décidé de suivre Pierre à l'établissement de Millhaven. Par

cette décision, monsieur P montre bien qu'il était épuisé d'être un « dur », d'autant plus qu'en lui-même, il se voyait plutôt comme quelqu'un de faible, vulnérable et anxieux; les émotions de peur et de culpabilité étaient de nouveau très présentes en lui, comme dans son enfance.

Lors de son transfert à Millhaven, comme Caspi et Moffit (1993) le proposent, il a été observé que monsieur, devant le caractère imprévisible de la situation, a été forcé d'agir. Toutefois, comme l'image de « dur », qu'il avait entretenu depuis l'adolescence et au cours de ses premières années d'incarcération, ne pouvait plus être utilisée dans ce nouveau milieu et que ses nouveaux codétenus lui avaient fait part de leurs attentes à cet égard, cela a favorisé son ouverture cognitive au changement. Monsieur se trouvait alors dans un vide identitaire. Il ne lui était plus possible d'utiliser son image de « dur » et il n'en avait plus envie, mais puisque sa connaissance de lui-même était déficiente, il n'avait que des émotions négatives et des impressions d'enfant sur lesquels se tourner au plan identitaire. Monsieur P s'est rapidement rendu compte que ses nouveaux codétenus, ceux qu'il méprisait et qu'il considérait comme faibles, avaient des mots pour appréhender ce qu'il vivait à l'intérieur de lui-même. Ce que les autres disaient le rejoignait et il pouvait s'y identifier. C'est à ce moment que le jeu en miroir avec ses codétenus a commencé à avoir un effet sur sa connaissance de lui-même; lui aussi avait des qualités.

Le processus de changement de monsieur P s'est donc amorcé de cette manière pour se poursuivre vers son exposition et sa reconnaissance d'opportunités de changement qui se sont présentées à lui (Giordano et col., 2002). Monsieur P a fait face à de nombreuses opportunités de changement qui lui ont d'abord permis une exploration pour mieux se connaître, et qui ont favorisé sa transformation cognitive, à commencer par sa relation amoureuse avec Pierre, qu'il aimait suffisamment pour choisir au détriment de ses relations amicales (Giordano et col., 2003). Le suivi psychologique où il tentait de comprendre ses peurs et sa culpabilité et l'implication dans les activités sociales pénitentiaires ont fait aussi partie des opportunités au changement prises par monsieur. Ensuite, le développement de liens sociaux avec des codétenus lui a permis de renégocier

ses relations interpersonnelles; par un jeu de miroir avec eux, il s'est découvert une détresse, mais aussi des qualités (Maruna et col., 2004).

L'école lui a également permis de faire de nouveaux apprentissages qui ont haussé son estime personnelle. Ces activités ont favorisé la construction d'une identité qu'il s'est appropriée et c'est ce qui lui a permis ensuite d'agir sur sa vie. Enfin, l'implication de monsieur P dans le groupe d'entraide constitue un point tournant (Casoni, 2008) important dans sa trajectoire de changement. Monsieur a découvert une voie dans laquelle il pouvait être aidé et simultanément, aider les autres. Le groupe lui a appris à mieux se comprendre, à développer sa spiritualité, à identifier ses émotions et à tisser des liens significatifs avec autrui. À ce moment, il avait fait suffisamment de pas sur le plan de la construction identitaire pour se reconnaître comme quelqu'un qui a le potentiel pour avoir des buts dans la vie. En effet, son implication dans les activités précédemment nommées a été possible parce que son identité se construisait et s'affirmait, d'étapes en étapes. Notons que ces opportunités de changement ne sont pas sans rappeler les théories pour lesquelles le développement de liens sociaux significatifs est vu comme favorisant le désistement criminel (Trasler, 1979; Warr, 1998; Sampson et Laub 1993, 2005).

Graduellement, à travers les opportunités de changement précédemment décrites, monsieur P a développé une ouverture cognitive importante au changement qui a contribué à sa construction identitaire. Plusieurs auteurs sont d'avis que la réorganisation du concept de soi est intimement liée au processus de changement psychologique et c'est ce que l'analyse de la trajectoire de monsieur P a permis d'illustrer (Caspi et Moffitt, 1993, Giordano et col., 2002, Maruna, 2001, Maruna et col., 2004, Lebel et col., 2008, Veysey et col., 2009, Christian et col., 2009 et Presser et Kurth, 2009). À partir du moment où il a développé et investi d'autres facettes de son identité par ses diverses implications pénitentiaires comme le suivi psychologique, le groupe d'entraide, l'école et le groupe de justice réparatrice, monsieur s'est senti de mieux en mieux avec lui-même; il a cessé d'utiliser la criminalité pour gérer ses tensions internes (Casoni et Brunet, 2003). Ses crises d'angoisse ont doucement diminué.

D'ailleurs, comme Maruna et col. (2004), il est observé que le fait que ceux avec lesquels il avait créé des liens le voient comme un être intelligent et capable a renforcé son changement identitaire, dans un processus de désétiquetage. De plus, l'approche ouverte du groupe d'entraide où monsieur s'est senti accepté dans son entièreté lui a permis d'apprendre à mieux gérer ses émotions de colère, de tristesse, d'anxiété et de culpabilité (Giordano et col. 2008; Schroeder et Frana, 2009). Le fait que l'on croie en lui, comme Veysey et col. (2009) l'a décrit, constitue un élément décisif dans sa trajectoire qui a favorisé la consolidation de sa nouvelle identité. Motivé par un sentiment d'espoir de changer sa vie et renforcé par l'attitude positive de son nouveau réseau social à l'égard de sa nouvelle identité, monsieur P en est venu à s'aimer et s'accepter avec ses forces et ses faiblesses. Notamment, rappelons qu'il ne s'en faisait plus de l'opinion des autres à son égard au cours de son séjour à Millhaven.

Bref, monsieur P s'est servi de son expérience comme moteur de changement avec l'objectif de redonner à la collectivité (Maruna, 2001; Lebel et col., 2008; Veysey et col., 2009). Comme Veysey et col. (2009) l'ont décrit, monsieur P a su rediriger certains traits de sa personnalité, notamment son hypersensibilité et son besoin de reconnaissance, dans un rôle positif; il se positionne désormais en tant que mentor pour les personnes en difficultés. Aujourd'hui, l'identité de monsieur P est bien consolidée; il se reconnaît comme une personne honnête, compétente et responsable. À l'inverse de l'identité qu'il a entretenue durant de nombreuses années, celle-ci est positive.

Cette recherche met donc en évidence l'importance de la perturbation de l'identité et de sa réorganisation dans le changement psychologique qui mène au désistement criminel. Plus spécifiquement, il est question ici de changement identitaire et comme le soulignent Caspi et Moffitt (1993), l'analyse de la trajectoire de monsieur P illustre qu'il s'accompagne par une perception subjective que la transformation est en harmonie avec soi.

À l'aide des constats dégagés par l'analyse de la trajectoire de vie de monsieur P et des écrits recensés, une discussion susceptible d'améliorer les interventions des membres du

personnel qui œuvrent auprès des délinquants qui purgent de longues peines est lancée. Celle-ci vise à favoriser le processus de désistement criminel et maximiser la réintégration sociale des condamnés à perpétuité lors de leur mise en liberté. La stratégie d'intervention actuellement utilisée par le service correctionnel canadien est fondée sur le modèle nommé *Risque-Besoins-Réceptivité* (Andrews et Bonta, 2007). Comme son nom l'indique, ce modèle vise une gestion du risque efficace en ciblant les facteurs dynamiques liés au comportement criminogène (besoins criminogènes) en offrant une intensité de traitement selon le niveau de risque de chacun. Sans négliger l'efficacité de cette stratégie d'intervention, cette approche se concentre exclusivement sur la diminution du risque sans égard pour le bien-être de l'individu ni pour ses besoins non criminogènes. Comme la trajectoire de vie de monsieur P illustre bien l'importance de la transformation de son identité dans son processus de changement menant au désistement criminel et l'interdépendance entre lui-même et son environnement, l'utilisation du modèle dit des *Good Lives* (Ward, 2002) auprès des délinquants devrait être mieux connue. Ward (2002) suggère un modèle à double centration : il vise la promotion des besoins primaires (objectif d'acquisition) et la réduction du risque que présentent les délinquants (objectif d'évitement). Le premier but consiste à faire émerger une nouvelle identité personnelle et une vie plus satisfaisante chez les délinquants en tenant compte de leurs valeurs, leurs habiletés, leurs préférences pour certains besoins primaires et leur environnement. Selon Ward (2002), la conception de soi découle directement des besoins auxquels l'individu accorde de l'importance. Plus précisément, l'individu acquiert un sens de qui il est et de comment il aimerait mener sa vie dans ce qu'il fait, car ses actions sont guidées par ses valeurs. En utilisant cette approche, les préférences des délinquants pour certains besoins primaires doivent être repérées et intégrées dans leur routine quotidienne. En ce qui concerne le deuxième but, le modèle dit des *Good Lives* considère les facteurs de risque comme des obstacles dans les conditions internes ou environnementales fondamentales pour mettre en application un plan de vie saine. Conséquemment, Ward (2002) est d'avis que d'établir les conditions internes (par exemple, les valeurs, les habiletés ou les préférences vers certains besoins) et les conditions environnementales (par exemple, les ressources financières ou le soutien social) pour concrétiser le plan de vie, est susceptible de réduire ou d'éliminer les besoins

criminogènes. Certes, selon Ward et col. (2007) une tâche thérapeutique importante et délicate est de maintenir un équilibre entre l'objectif d'acquisition et celui d'évitement. Prioriser l'un en omettant l'autre pourrait entraîner des conséquences néfastes et vice-versa. Notamment, si l'intervenant ne fait que veiller à l'augmentation du bien-être personnel de son client, sans tenir compte de son niveau de risque, cela peut entraîner une personne heureuse, mais le risque de dangerosité ne sera pas diminué. À l'inverse, si l'intervenant porte son attention essentiellement sur les facteurs de risque, le client pourrait se désengager du traitement ou entretenir une hostilité à l'égard de l'intervenant. L'intervenant se doit donc d'adopter une attitude constructive, humaniste et un langage positif. Il doit considérer le délinquant comme une personne morale qui cherche à satisfaire ses besoins primaires et qui a la capacité de changer. Enfin, un aspect important à prendre en compte dans l'intervention est le respect de la capacité du délinquant à prendre des décisions par lui-même, favorisant ainsi son autonomie et lui faisant sentir qu'il est capable (Ward, 2002; Ward et col. 2007). Sans avoir fait l'objet officiellement d'une stratégie d'intervention du modèle dit des *Good Lives*, l'approche préconisée dans le groupe d'entraide de monsieur P était ouverte et lui a permis de se sentir accepté dans son entièreté. Il a rapporté que cette ouverture avait été considérable pour lui parce qu'au début de son cheminement, il faisait preuve de fermeture envers son équipe de gestion de cas parce que les objectifs qui étaient ciblés à son plan d'intervention étaient trop confrontant et le ramenaient à sa piètre estime personnelle. Dans le groupe d'entraide, monsieur P a senti qu'on croyait en sa capacité de changer et il a pu se façonner une identité personnelle plus adaptée afin de donner un sens à sa vie et ainsi, s'est accompli de façon positive.

5. 2. Conclusion

Cette étude qualitative de nature exploratoire, dont l'objectif visait à identifier les concepts issus des cinq grandes conceptualisations théoriques du désistement criminel qui permettent le mieux d'expliquer la trajectoire d'un homme condamné à une peine à perpétuité en libération conditionnelle totale au Canada, permet d'apporter une contribution intéressante aux connaissances actuelles sur le processus de changement qui mène au désistement criminel. Elle met notamment l'emphase sur l'importance du

changement identitaire dans une trajectoire de changement vers le désistement. De plus, elle met en lumière le rôle joué par l'investissement relationnel dans la motivation à changer.

Quant aux recommandations appelant à voir un changement d'orientation vers un modèle des vies saines, comme le cas de monsieur P le montre, il a été important dans sa trajectoire de changement qu'il ait pu avoir accès à des services de psychothérapie et à des ressources de diverses natures qui, dans un système axé prioritairement sur la gestion du risque, il aurait été difficile de soutenir le cheminement de celui-ci. Toutefois, il serait important de mieux connaître son efficacité dans un contexte pénitentiaire et des travaux dans cette direction seront nécessaires. De manière plus précise, une recherche visant à mieux comprendre comment s'est actualisé le changement identitaire chez des individus qui participent à des programmes de traitement basés sur le modèle dit des *Good Lives* serait utile pour tenter de mieux cibler les stratégies d'intervention efficaces pour la réintégration sociale des hommes condamnés à de longues peines.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AFPAD (2007). *Communiqué de presse*. Association des familles de personnes assassinées ou disparues (AFPAD). Disponible sur : www.afpad.ca/fr/communiques/20_04_2007.shtml.

Andrew, D.A., & Bonta, J. (2007). Modèle d'évaluation et de réadaptation des délinquants fondé sur les principes du risque, des besoins et de la réceptivité (GC). Disponible sur : <http://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/rsk-nd-rspnsvty/rsk-nd-rspnsvty-fra.pdf>.

Anadon, M. (2006). La recherche dite « qualitative » : de la dynamique de son évolution aux acquis indéniables et aux questionnements présents. *Recherches qualitatives*, 26 (1), 5-31. Disponible sur : www.recherche-qualitative.qc.ca/Revue.html.

Baez, B. (2002). Confidentiality in qualitative research: reflections on secrets, power and agency. *Qualitative research*, 2 (1), 35-58.

Becker, H. (1964). Personal change in adult life. *Sociometry* 27 (1), 40-53. doi : 10.2307/2785801.

Bertaux, D. (1997). *Les récits de vie*. Paris : Nathan Université.

Binet, L., & Shérif, T. (1992). Les récits de vie : mode d'emploi. *Revue canadienne de service social*, 9 (2), 183-200.

Commission des libérations conditionnelles du Canada (2014). *Rapport de surveillance du rendement 2012-2013*. Disponible sur : http://pbc-clcc.gc.ca/rprts/pmr/pmr_2013_2014/index-fra.shtml#a2.

Commission nationale des libérations conditionnelles (2009). *Rapport de surveillance du rendement 2008-2009*. Disponible sur : http://pbc-clcc.gc.ca/rprts/pmr/pmr_2008_2009/2008-2009-fra.pdf.

Casoni, D., & Brunet, L. (2003). La psychocriminologie : apports psychanalytiques et applications cliniques. Montréal : les presses de l'Université de Montréal.

Casoni, D. (2010). L'étude du processus de changement chez des hommes condamnés à de longues peines : les « moments charnières » et le « point tournant ». *Criminologie* 43 (2), 351-372. doi : 10.7202/1001781a.

Carlsson, C. (2012). Using «turnings points» to understand processes of change in offending: notes from a Swedish study on life courses and crime. *British Journal of Criminology* 52 (1), 1-16. doi : 10.1093/BCJ/AZR062.

Caspi, A., & Moffitt, T.E. (1993). When do individual differences matter? A paradoxical theory of personality coherence. *Psychological inquiry* 4 (4), 247-271. doi : 10.1207/s15327965pli0404_1.

Caspi, A. & Robert, B.W. (2001). Personality development across the life course: the argument for change and continuity. *Psychological inquiry: an international journal for the advancement of psychological theory* 12 (2), 49-66. doi : 10.1207/S15327965PLI1202_01.

Christian, J., Veysey, B.M., Herrschaft, B., & Tubman Carbone, H. (2009). Moments of transformation : formerly incarcerated individuals' narratives of change. In B.M. Veysey, J. Christian et D.J. Martinez (Eds.), *How offenders transform their lives* (p.12-29). London : Willan Press.

Clarke, R.V., & Cornish, D.B. (1985). Modelling offender's decisions: a framework for research and policy. In M. Tony et N Norris (Eds.), *Crime and Justice* (p.147-185). Chigago: University of Chigago Press.

Cusson, M., & Pinsonneault, P. (1986). The decision to give up crime, in Cornish, D.B. ; Clarke, R.V. (eds). *The Reasoning Criminal*. New York : Springer-Verlag, 72-82.

Denzin, N.K., & Lincoln, Y.S. (2000). Handbook of qualitative research; second edition. Thousand Oaks : Sage publications inc.

Deslauriers, J-P., & Kérisit, M. (1997). Le devis de recherche qualitative, in Poupart, Deslauriers, Groulx, Laperrière, Mayer & Pires. (Eds). *La recherche qualitative; enjeux épistémologiques et méthodologiques*. (pp. 85-111). Montréal : éditions Gaétan Morin.

Elder, G.H. Jr. (1985). Life course dynamics. Ithaca, NY: Cornell University Press.

Farral, S., & Bowling, B. (1999). Structuration, human development and desistance from crime. *British Journal of Criminology* 39 (2), 253-268.

Farral, S., & Caverley, A. (2006). *Understanding desistance from crime*. Maidenhead: open University press.

Farrington, D, P. (1986). Age and crime. *Crime and Justice* 7, 189-250.

Farrington, D,P. (2003); a). Developmental and the life-course criminology: key theoretical and empirical issues- the 2002 Sutherland award adress. *Criminology* 41 (2), 221-256. doi : 10.1111/j.1745-9125.2003.tb00987.x.

Farrington, D, P. (2003) b). Key results from the first 40 years of the Cambridge Study in Delinquent Development, in Thornberry T. P. and Krohn, M.D. (Eds.) *Taking Stock of Delinquency: An Overview of Findings from Contemporary Longitudinal Studies*.(pp. 137–183). New York : Kluwer/Plenum.

Gabbard, G. O., & Williams, P. (2001). Preserving confidentiality in the writing of case reports. *International journal of psycho-analysis*, 82, 1067-1068.

Gadd, D., & Farral, S. (2004). Criminal careers, desistance and subjectivity: interpreting men's narratives of change. *Theoretical criminology* 8 (2), 123-156. doi : 10.1177/1362480604042241.

Giordano, P. C., Longmore, M.A., Schroeder, R.D., & Seffrin, P.M. (2008). A life-course perspective on spirituality and desistance from crime. *Criminology* 46 (1), 99-132.

Giordano, P. C., Cernkovich, S.A., & Holland, D.D. (2003). Change in friendship relations over the life course: implications for desistance from crime. *Criminology* 41 (2), 293-328.

Giordano, P. C., Cernkovich, S.A., & Rudolph, J.L. (2002). Gender, crime and desistance: toward a theory of cognitive transformation. *American journal of sociology* 107 (4), 990-1064.

Glueck, S. & Glueck, E. (1940). *Juvenile Delinquents Grown Up*. New York : commonwealth fund.

Glueck, S. & Glueck, E. (1950). *Unraveling Juvenile Delinquency*. New York : commonwealth fund.

Gottfredson, M., & Hirschi, T. (1990). *A general theory of crime*. Stanford: Stanford university press.

Gove, W. (1985). The effect of age and gender on deviant behavior : a biopsychosocial perspective. In A.S. Rossi (Eds.), *Gender and the life course* (p. 115-144). New York : Aldine.

Groulx, L-H. (1998). Sens et usage de la recherche qualitative en travail social, in Poupart, Groulx, Mayer, Deslauriers, Laperrière & Pires. (Eds). *La recherche qualitative; Diversité des champs et des pratiques au Québec* (pp. 1-50). Boucherville : éditions Gaétan Morin.

Hirschi, T., & Gottfredson, M. (1983). Age and explanation of the crime. *The american journal of sociology* 89 (3), 552-584.

Johnson, S., & Grant, B. (2001). Résultats de la mise en liberté des délinquants purgeant une peine de longue durée. *Direction de la recherche, Service correctionnel du Canada*. Disponible sur : http://www.csc-scc.gc.ca/publications/forum/e123/123e_f.pdf.

Laub, J. H., & Sampson, R. J. (1993). Turning points in the life course: why change matters the the study of crime. *Journal Criminology* 31 (3), 301-325. doi:10.1111/j.1745-9125.1993.tb01132.x.

Laub, J. H., Nagin, D. & Sampson, R. J. (1998). Trajectories of change in criminal offending: good marriages and the desistance process. *American Sociological Review* 63 (2), 225-238. doi : 10.2307/2657324.

Laub, J. H., & Sampson, R. J. (2003). Life-course desisters? Trajectories of crime among delinquent boys followed to age 70. *Criminology* 41 (3), 555-592. doi : 10.1111/j.1745-9125.2003.tb00997.x.

Lebel, T. P., Burnett, R., Maruna, S., & Bushway, S. (2008). The Chicken and egg of subjective and social factors in desistance from crime. *European journal of criminology* 5 (2), 131-159. doi : 10.1177/1477370807087640.

Maruna, S. (1997). Desistance and development: the psychosocial process of "going straight". *British Society of Criminology Proceedings* (2), 1-25.

Maruna, S. (2001) *Making Good*. Washington, DC : APA Press.

Maruna, S. (2004) Desistance from crime and explanatory style: a new direction in the psychology reform. *Journal of contemporary criminal justice* 20 (2), 184-200. doi : 10.1177/1043986204263778.

Maruna, S & Immarigeon, R. (2004) *After crime and punishment : Pathways to offender reintegration*. Cullopton: Willan.

Maruna, S., Lebel, T., Mitchell, N., & Naples, M. (2004). Pygmalion in the reintegration process: desistance from crime through the looking glass. *Psychology, crime and law* 10 (3), 271-281. doi : 10.1080/10683160410001662762.

Pires, A.P. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique, in Poupart, Deslauriers, Groulx, Laperrière, Mayer, Pires. (Eds). *La recherche qualitative; enjeux épistémologiques et méthodologiques*. (pp. 113-169). Montréal : éditions Gaétan Morin.

Poupart, J-P. (1997). L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques, in Poupart, Deslauriers, Groulx, Laperrière, Mayer, Pires. (Eds). *La recherche qualitative; enjeux épistémologiques et méthodologiques*. (pp. 173-209). Montréal : éditions Gaétan Morin.

Presser, L., & Kurth, Suzanne. (2009). «I got a quick tongue»: negotiating ex-convict identity in mixed company. In B.M. Veysey, J. Christian et D.J. Martinez (Eds.), *How offenders transform their lives* (p.73-85). London : Willan Press.

Sampson, R. J., & Laub, J. H. (1992). Crime and deviance in the life course. *Annual Review of Sociology* (18), 63-84. doi : 10.2307/2083446.

Sampson, R. J., & Laub, J. H. (1996). Socioeconomic Achievement in the life course of disadvantaged men: military service as a turning point, Circa 1940-1965. *American Sociological Review* 61 (3), 347-367. doi : 10.2307/2096353.

Sampson, R. J., & Laub, J. H. (2005, a). A general age-graded theory of crime: Lessons learned and the future of life-course criminology. *Integrated developmental and life course theories of offending*, 14, 165-182.

Sampson R., & Laub, J. (2005, b). A Life-Course view of the development of crime. *American Academy of Political and Social Science* (602), 12-45. doi : 10.2307/25046139.

Schroeder, R.D., & Frana, J.F. (2009). Spirituality and religion, emotional coping, and criminal desistance: a qualitative study of men undergoing change. *Sociological spectrum: mid-south sociological association* 29 (6), 718-741. doi : 10.1080/027321170903189076.

Serin, R., & Lloyd, C. (2009). Examining the process of offender change: the transition to crime desistance. *Psychology, Crime and Law* 15 (4), 347-364. doi : 10.1080/10683160802261078.

Trasler, G.B. (1979). Delinquency, Recidivism and Desistance. *British Journal of Criminology*, 19 (4), 314-322.

Veysey, B.M., Martinez, D.J., & Christian, J. (2009). Identity transformation and offender change. In B.M. Veysey, J. Christian et D.J. Martinez (Eds.), *How offenders transform their lives* (p.1-11). London : Willan Press.

Ward, T. (2002). Good lives and the rehabilitation of offenders Promises and problems. *Agression and violent behavior* (7), 513-528.

Ward, T., Mann, R., & Gannon, T. (2007). The good lives model of offender rehabilitation: clinical implications. *Agression and violent behavior* (12), 87-107.

Warr, M. (1998). Life-course transitions and desistance from crime. *Criminology* 36 (2), 183-216. doi : 10.1111/j.1745-9125.1998.tb01246.x.

Warr, M. (2002). *Companions in crime: the social aspect of criminal conduct*. Cambridge University Press.

Wilson, J.Q., & Herrnstein, R.J. (1985). *Crime and human nature*. New York : Touchstone Books.

ANNEXE 1 : FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

« Une étude sur le processus de changement menant au désistement criminel d'un détenu purgeant une peine à perpétuité dans la collectivité »

Chercheuse étudiante : Krystina Mc Kay, étudiante à la maîtrise, École de criminologie, Université de Montréal
Directeur de recherche : Dianne Casoni, professeur titulaire, École de criminologie, Université de Montréal

Vous êtes invité à participer à un projet de recherche. Avant d'accepter, veuillez prendre le temps de lire ce document présentant les conditions de participation au projet. N'hésitez pas à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à la personne qui vous présente ce document.

A) RENSEIGNEMENTS AUX PARTICIPANTS

1. Objectifs de la recherche

Ce projet vise à améliorer les connaissances quant au processus de changement psychologique et la réinsertion sociale. Pour ce faire, nous comptons recueillir la trajectoire de vie d'un homme purgeant une peine à perpétuité en libération conditionnelle au Canada pour comprendre autant ce qui l'a amené à commettre un délit que le parcours qui l'a mené à s'en sortir.

2. Participation à la recherche

Votre participation consiste à accorder plusieurs entrevues (entre sept et dix) à la chercheuse étudiante qui vous demandera de lui parler de l'histoire de votre vie à partir de l'enfance jusqu'à aujourd'hui. Les entrevues seront enregistrées, avec votre autorisation, sur support audio afin d'en faciliter ensuite la transcription et devraient durer de 60 à 90 minutes. Les entrevues pourront se dérouler à votre domicile et le moment des entrevues sera déterminé avec l'intervieweur, selon vos disponibilités.

3. Risques et inconvénients

Il n'y a pas de risque particulier à participer à ce projet. Il est possible cependant que certaines questions puissent raviver des souvenirs liés à une expérience désagréable. Vous pourrez à tout moment refuser de répondre à une question ou même mettre fin à l'entrevue.

4. Avantages et bénéfices

Il n'y a pas d'avantage particulier à participer à ce projet. Vous contribuerez cependant à une meilleure compréhension des éléments qui font qu'un individu réussit sa réinsertion

sociale et cela est un élément très important pour pouvoir mieux aider les jeunes ou adultes qui ont une trajectoire difficile.

5. Confidentialité

Les renseignements personnels que vous nous donnerez demeureront confidentiels. Aucune information permettant de vous identifier d'une façon ou d'une autre ne sera publiée. Seules la chercheuse et sa directrice pourront connaître votre identité. Les données seront conservées dans un lieu sûr, soit sous clés dans un bureau fermé. Les enregistrements seront transcrits et seront détruits, ainsi que toute information personnelle, 7 ans après la fin du projet. Seules les données ne permettant pas de vous identifier seront conservées après cette période.

6. Compensation

Un montant de 15 \$ vous sera attribué pour chaque rencontre en guise de compensation. Un chèque pour le montant global vous sera remis après la fin du processus d'entrevues.

7. Droit de retrait

Votre participation à ce projet est entièrement volontaire et vous pouvez à tout moment vous retirer de la recherche sur simple avis verbal et sans devoir justifier votre décision, sans conséquence pour vous. Si vous décidez de vous retirer de la recherche, veuillez communiquer avec la chercheuse au numéro de téléphone indiqué ci-dessous.

À votre demande, tous les renseignements qui vous concernent pourront aussi être détruits. Cependant, après le déclenchement du processus de publication, il sera impossible de détruire les analyses et les résultats portant sur vos données.

B) CONSENTEMENT

Déclaration du participant

- Je comprends que je peux prendre mon temps pour réfléchir avant de donner mon accord ou non à participer à la recherche.
- Je peux poser des questions à l'équipe de recherche et exiger des réponses satisfaisantes.
- Je comprends qu'en participant à ce projet de recherche, je ne renonce à aucun de mes droits ni ne dégage les chercheurs de leurs responsabilités.
- J'ai pris connaissance du présent formulaire d'information et de consentement et j'accepte de participer au projet de recherche.

Signature du participant : _____ Date : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Engagement du chercheur

J'ai expliqué au participant les conditions de participation au projet de recherche. J'ai répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et je me suis assurée de la compréhension du participant. Je m'engage, avec l'équipe de recherche, à respecter ce qui a été convenu au présent formulaire d'information et de consentement.

Signature de la chercheuse : _____ Date : _____
(ou de son représentant)

Nom : _____ Prénom: _____

Pour toute question relative à l'étude, ou pour vous retirer de la recherche, veuillez communiquer avec Krystina Mc Kay au numéro de téléphone XXX-XXX-XXXX ou à l'adresse courriel XXXXXXXXX.

Pour toute préoccupation sur vos droits ou sur les responsabilités des chercheurs concernant votre participation à ce projet, vous pouvez contacter le Comité d'éthique de la recherche en arts et en sciences par courriel à l'adresse ceras@umontreal.ca ou par téléphone au 514 343-7338 ou encore consulter le site Web <http://recherche.umontreal.ca/participants>.

Toute plainte relative à votre participation à cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal en appelant au numéro de téléphone 514 343-2100 ou en communiquant par courriel à l'adresse ombudsman@umontreal.ca **(l'ombudsman accepte les appels à frais virés).**